

Tableau de Bord  
**Temps 1**  
Décembre 2020

Schéma Départemental d'Amélioration de  
l'Accessibilité des Services au Public



Réalisé par



# SOMMAIRE

<b>Préambule</b> .....	<b>5</b>
<b>1. L'armature territoriale</b> .....	<b>7</b>
<b>2. Services publics</b> .....	<b>11</b>
<b>Maison des services au public - MSAP</b> .....	<b>11</b>
<i>Ind. 1 &amp; 2 : Localisation et diversité de la gamme des MSAP</i> .....	11
<b>3. Services sociaux</b> .....	<b>13</b>
<b>Petite enfance</b> .....	<b>15</b>
<i>Ind. 3 : Accueil des 0-3 ans : taux de couverture en structure collectives</i> .....	15
<i>Ind. 4 : Accueil des 0-3 ans : taux de couverture des assistantes maternelles</i> .....	19
<i>Ind. 5 : Accueil des 0-3 ans : taux de couverture global</i> .....	23
<b>Enfance</b> .....	<b>28</b>
<i>Ind. 6 : Taux de couverture en périscolaire et restauration scolaire</i> .....	28
<i>Ind. 7 : Taux de couverture en accueil extrascolaire (CLSH)</i> .....	32
<b>Personnes âgées</b> .....	<b>36</b>
<i>Ind. 8 : Taux de couverture en hébergement pour personnes âgées</i> .....	36
<b>4. Services de santé</b> .....	<b>40</b>
<b>Praticiens</b> .....	<b>40</b>
<i>Ind. 9 : Diversité de la gamme des praticiens : généralistes et spécialistes</i> .....	40
<i>Ind. 10 : Densité des médecins omnipraticiens pour 10 000 habitants</i> .....	44
<i>Ind. 11 : Densité des médecins spécialistes pour 10 000 habitants</i> .....	48
<b>5. Réseau et mobilité</b> .....	<b>52</b>
<b>Accessibilité numérique</b> .....	<b>52</b>
<i>Ind. 12 : Niveau de couverture en téléphonie mobile 4G</i> .....	52
<i>Ind. 13 : Niveau de couverture par le haut débit (8Mb)</i> .....	56
<i>Ind. 14 : Niveau de couverture par la fibre (FTTH)</i> .....	60
<b>6. Attractivité territoriale</b> .....	<b>64</b>
<b>Culture</b> .....	<b>64</b>
<i>Ind. 15 : Densité des équipements culturels pour 10 000 habitants</i> .....	64
<i>Ind. 16 : Densité des lieux de lecture pour 10 000 habitants</i> .....	68
<b>Sports</b> .....	<b>71</b>
<i>Ind. 17 : Diversité de la gamme d'équipements sportifs</i> .....	71
<i>Ind. 18 : Densité des équipements sportifs pour 10 000 habitants</i> .....	73
<b>Commerces</b> .....	<b>77</b>
<i>Ind. 19 : Densité de commerces des gammes de proximité et intermédiaire pour 10 000 habitants</i> .....	77



# Préambule

## Contexte réglementaire

Prévu par la loi NOTRe du 07 août 2015 chaque Département doit élaborer un SDAASP (Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des services au Public). Ce schéma, prévu pour une durée de 6 ans doit conduire à l'élaboration d'un programme d'action et de documents de communication. Plus particulièrement, dans le Doubs, la réalisation du SDAASP s'inscrit dans une démarche stratégique locale, C@P25, dont l'ambition consiste à « construire, aménager, préserver notre territoire de demain au service de ses habitants ». Au cœur de cette stratégie, le SDAASP doit occuper une place pivot en termes d'objectifs et constituer un outil privilégié de dialogue avec les différents territoires.

Le SDAASP du département du Doubs a été arrêté par le Préfet le 22 décembre 2017.

## Objectifs du tableau de bord du SDAASP

Le Département du Doubs souhaite disposer d'un outil permettant d'orienter ses politiques en matière d'amélioration de l'accessibilité des services au public. Il s'agit donc de mettre en place un « **Tableau de bord du SDAASP** » mission confiée aux agences d'urbanisme du département, l'AUDAB et l'ADUPM.

Ce tableau de bord doit répondre à plusieurs objectifs :

1. Mesurer l'amélioration de l'accessibilité aux services et aux équipements à partir d'une vision d'ensemble et synthétique.
2. Permettre un dialogue du Département du Doubs avec les EPCI s'inscrivant dans les territoires de projet que sont les SCoT ou PLUi valant SCoT afin de faire converger les actions publiques départementales et locales autour des mêmes objectifs.

Pour répondre à ces deux objectifs, des indicateurs de mesure de l'évolution de l'accessibilité sont proposés. Ils se doivent d'être pertinents au regard des objectifs qui sont définis dans le SDAASP tout en prenant en compte un principe de réalisme et de faisabilité (accessibilité et pérennité de la donnée).

Le tableau de bord du SDAASP est conçu comme un outil de suivi des objectifs du SDAASP, en complément du suivi de la mise en œuvre du programme d'actions qui relève des compétences du Département.

**Après un « temps 0 » en décembre 2018 qui a permis de dresser un état des lieux, ce document présente une première évolution des territoires 2 ans après.**

## Les thèmes retenus

Pour répondre aux enjeux du SDAASP, les thèmes d'observation suivants ont été retenus : les services publics, les services sociaux, les services de santé, la mobilité, l'attractivité territoriale.

Les indicateurs présentés dans ce tableau de bord ont été construits pour leur pertinence vis-à-vis des enjeux du SDAASP, mais également en fonction de leur faisabilité technique (accès aux données, reproductibilité dans le temps).

## Les indicateurs

<b>Services publics</b>	Maison des services au public (MSAP)	Nombre (nb), localisation des MSAP, type de services	Ind. 1
		Diversité de la gamme de services dans les MSAP	Ind. 2
<b>Services sociaux</b>	Petite enfance	Taux de couverture en structures collectives (nb de place / pop 0-3 ans)	Ind. 3
		Taux de couverture des assistantes maternelles (nb de place d'agrément 0-3 ans / pop 0-3 ans)	Ind. 4
		Taux de couverture accueil 0-3 ans (EAJE + assistantes maternelles) (nb de place / pop 0-3 ans)	Ind. 5
	Enfance	Taux de couverture restauration scolaire et de périscolaire (nb de place / pop 3-11 ans)	Ind. 6
		Taux de couverture accueil extrascolaire, Centres de loisirs sans hébergement (nb de place / pop 3-17 ans)	Ind. 7
	Personnes âgées	Taux de couverture d'hébergement personnes âgées (nb de place / pop 75 ans et plus)	Ind. 8
<b>Services de santé</b>	Praticiens	Diversité de la gamme des praticiens (généralistes/spécialistes)	Ind. 9
		Densité des médecins omnipraticiens (nb de médecins pour 10 000 habitants)	Ind. 10
		Densité des médecins spécialistes (nb de médecins pour 10 000 habitants)	Ind. 11
<b>Réseau et mobilité</b>	Accessibilité numérique	Niveau de couverture en 3G / 4G	Ind. 12
		Niveau de couverture par le haut débit (8 MO). Part des ménages couverts	Ind. 13
		Niveau de couverture par le très haut débit (100 Mo) : part des ménages couverts	Ind. 14
<b>Attractivité territoriale</b>	Culture	Densité des équipements culturels pour 10 000 habitants	Ind. 15
		Densité de lieux de lecture pour 10 000 habitants	Ind. 16
	Sport	Diversité de la gamme d'équipements sportifs	Ind. 17
		Densité des équipements sportifs pour 10 000 habitants	Ind. 18
	Commerces	Densité de commerces des gammes de proximité et intermédiaire pour 10 000 habitants	Ind. 19

Tous les indicateurs ont également été calculés en fonction de leur dynamique récente, c'est-à-dire de l'évolution constatée entre le temps 0 et le temps 1 de ce tableau de bord.

# 1. L'armature territoriale

## Objectifs et méthodes

La définition d'une armature territoriale basée sur des pôles de services et d'équipements est nécessaire pour analyser l'évolution de l'accessibilité aux services et équipements. Deux approches ont été menées : une armature territoriale de projet, une armature territoriale statistique (pôles de services).

### L'armature territoriale de projet

Son élaboration se base sur les territoires de SCoT du département : 6 SCoT approuvés ou en projet, ainsi qu'un territoire non couvert. Cette échelle paraît pertinente pour prendre en compte les projets de chaque territoire, l'organisation territoriale pensée au plus près des préoccupations de chaque secteur et pour analyser les différences spatiales de l'accessibilité. Cette armature territoriale est le reflet de **l'organisation souhaitée par chaque territoire**, sa vision politique, en particulier en termes de services et d'équipements.

### L'armature territoriale des pôles de services

Cette armature territoriale est le reflet d'une organisation objective actuelle. Issue d'une méthode statistique descriptive, l'armature territoriale s'appuie ici sur une analyse comparative des communes du Doubs à partir de 46 critères démographiques et socioéconomiques situant à la fois leur niveau d'activité, d'équipements et de services. Une typologie a été élaborée distinguant 5 degrés de polarité : pôle urbain majeur, pôle urbain structurant, pôle urbain secondaire, pôle urbain intermédiaire et deux pôles de proximité.

En 2018, au moment de l'élaboration du temps 0 du tableau de bord du SCoT, ces deux armatures territoriales n'étaient pas équivalentes. La mise à jour de l'armature des pôles de services permet d'observer l'évolution du territoire départemental et qualifier son rapprochement de l'armature territoriale de projet.

## Analyse

### Armature territoriale de projet :

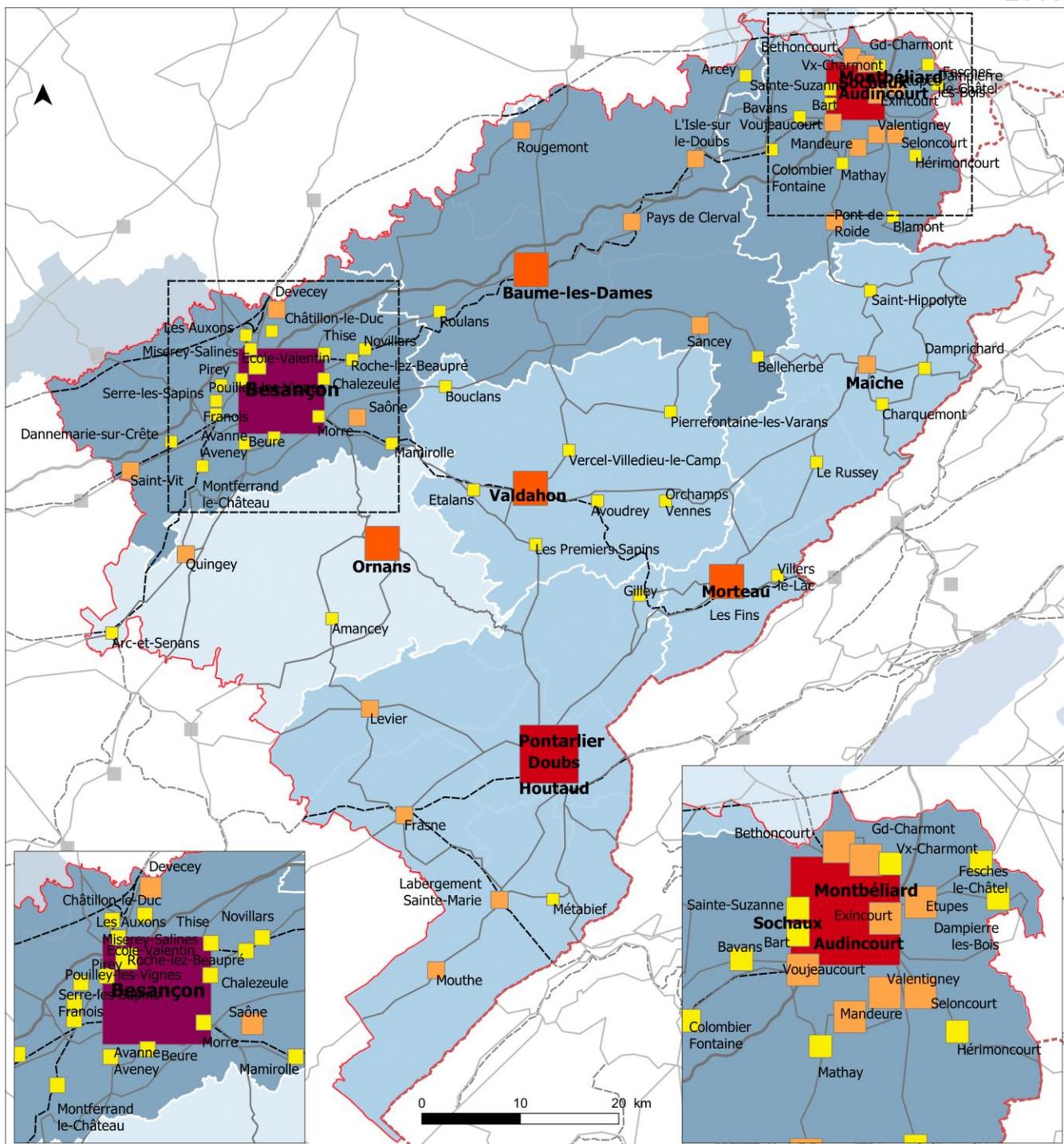
- Le département du Doubs est caractérisé par Besançon seul pôle urbain majeur.
- Les 6 autres territoires de SCoT sont polarisés par des pôles urbains structurants. Deux particularités : dans le Nord Doubs, la centralité est multipolaire autour de Montbéliard-Sochaux-Audincourt. De même, la centralité des Portes du Haut-Doubs s'appuie sur Pontarlier-Doubs-Houtaud.
- Les deux principales agglomérations du département, Besançon et Pays de Montbéliard, sont caractérisées par une concentration de polarités. Cependant, le Pays de Montbéliard concentre plutôt des pôles urbains intermédiaires que des pôles de proximité.

### Armature des pôles de services :

- La réalité en 2017 (données 2014) montre une plus forte polarisation que les projets de territoire :
  - o Autour de Besançon, aucun pôle urbain intermédiaire n'émerge (Devecey, Saône, Saint-Vit) contrairement au projet.
  - o Autour de Montbéliard, Audincourt et surtout Sochaux n'ont pas d'équipements et de services de centralités. Les autres pôles urbains intermédiaires ne sont pas visibles dans la hiérarchie mis à part Valentigney et Seloncourt.
  - o Pontarlier accueille sensiblement le même niveau d'équipements et services que Montbéliard, alors que les autres pôles urbains structurants, Morteau, Baume-les-Dames, Ornans, et surtout Valdahon ont un niveau de service bien inférieur.
- Entre 2014 et 2018, la concentration des services a augmenté de 7% pour l'ensemble des 81 pôles. L'évolution est cependant contrastée entre les niveaux de l'armature : +20% d'indice de concentration pour les 6 petits pôles de proximité, +9% pour les 42 pôles de de proximité, +6% pour les 20 pôles intermédiaires et +4% pour les 10 pôles urbains secondaires. *A contrario*, Besançon, le pôle urbain majeur perd 5% d'indice de concentration et Montbéliard et Pontarlier les 2 pôles urbains structurants perdent 3% d'indice de concentration. L'évolution du territoire tend donc vers un meilleur équipement des petites communes mais par diminution des fonctions de centralités des principales communes du département.

# Armature territoriale Armature de projets

2018



Sources : CD25, 2017 - DREAL, 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

### Armature de projet

- Pôle urbain majeur
- Pôle urbain structurant
- Pôle urbain secondaire
- Pôle urbain intermédiaire
- Pôle de proximité

### Périmètre des SCoT

- en révision
- en élaboration
- en projet

### Repères géographiques

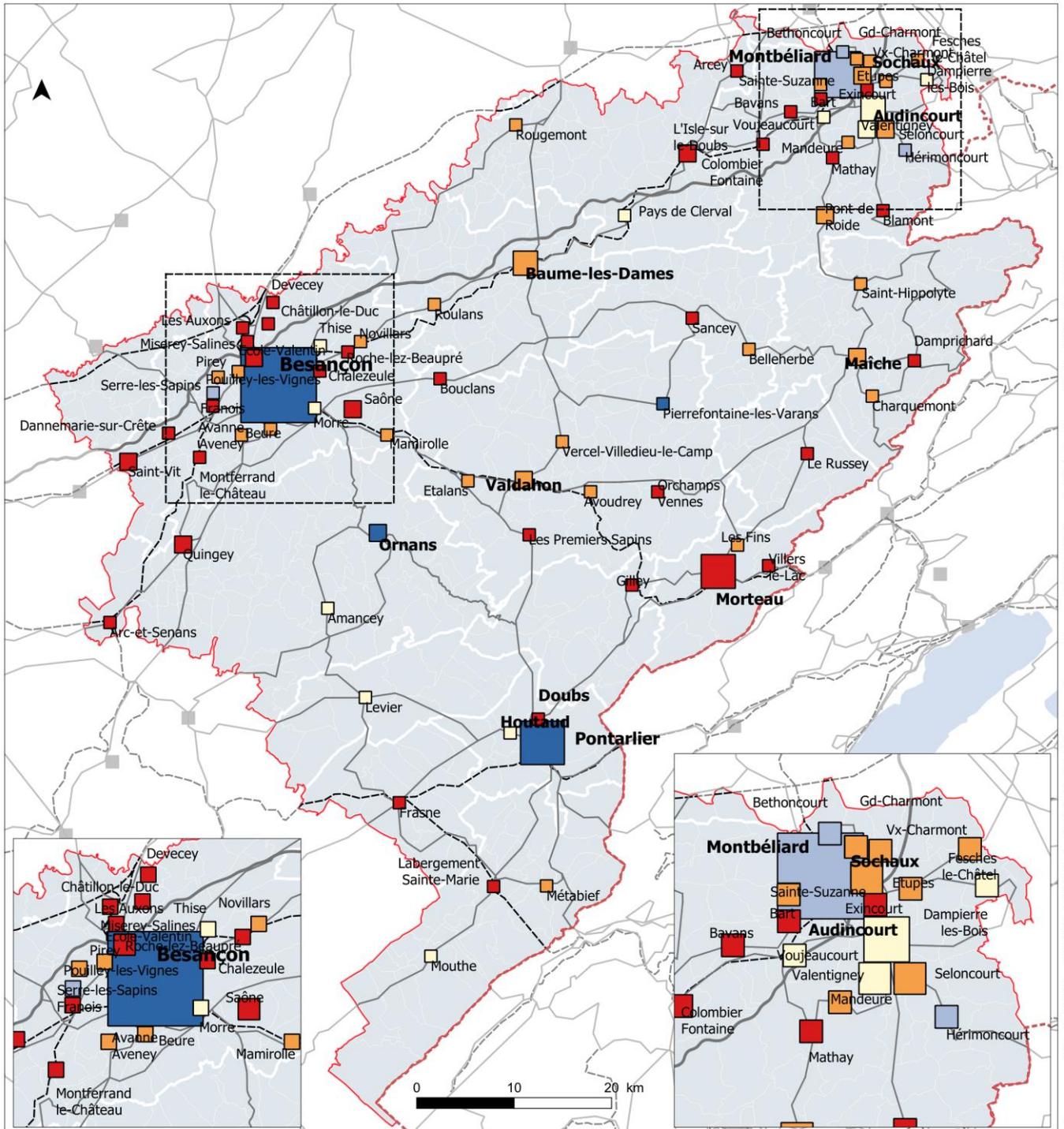
- frontière Suisse
- limites du Doubs
- autoroute
- routes
- voies ferrées



# Armature en pôles de services

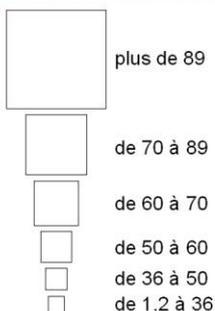
Evolution des indices de concentration d'équipements et services

2014 - 2018

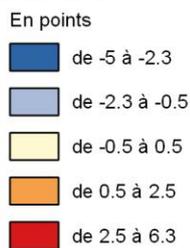


Sources : CD25, 2017 - INSEE, RP 2016 et BPE 2018 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

Indice de concentration (base 100) 2018



Evolution de l'indice de concentration 2014-2018

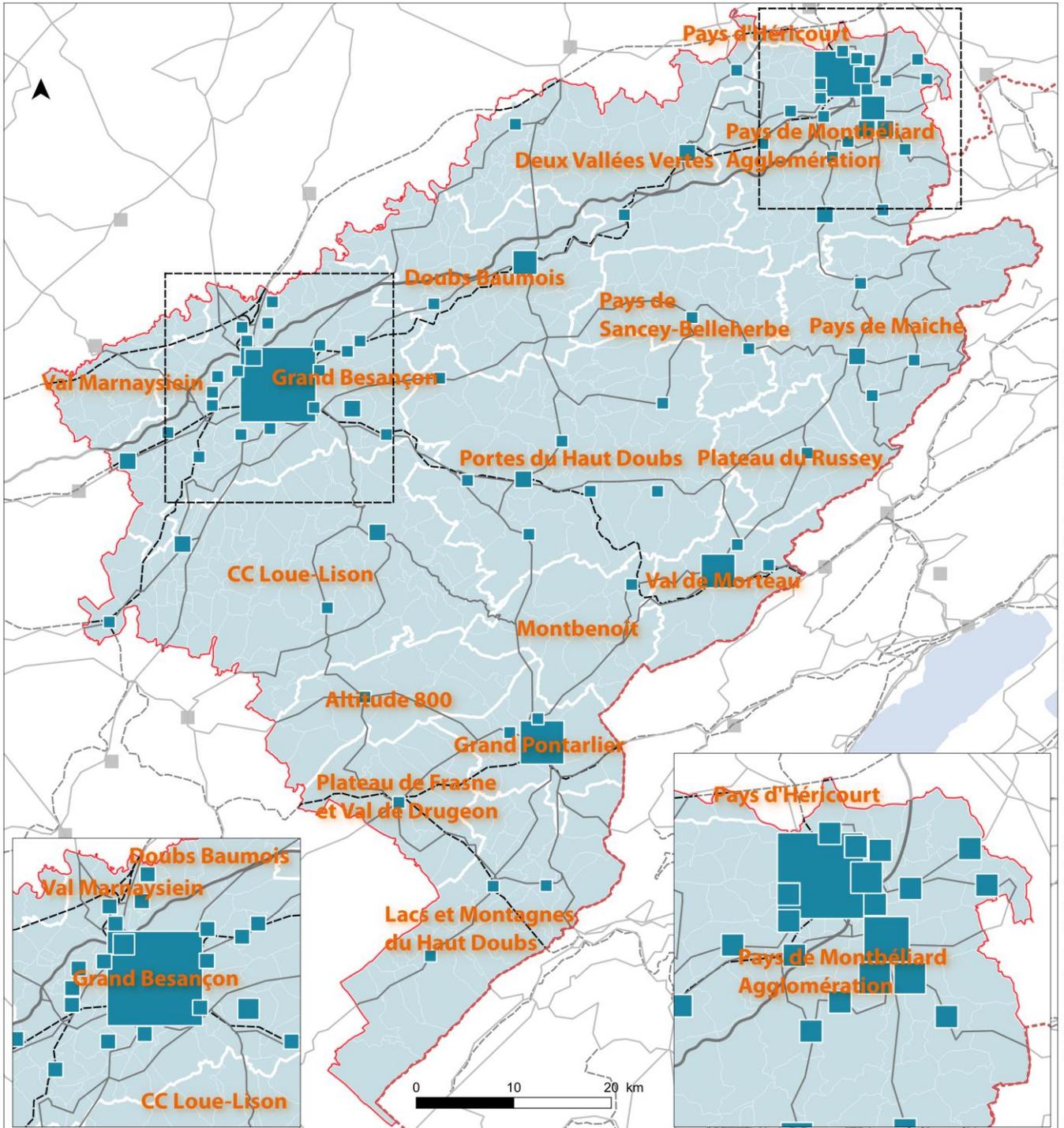


*Méthodologie : basée sur une méthode initiée par l'agence d'urbanisme de Brest, cette représentation s'appuie sur une analyse comparative des communes à partir de 46 critères quantitatifs et qualitatifs situant leur niveau d'équipement, de services, de population, et d'activité. Des coefficients sont appliqués à chaque critères et permettent de "noter" chaque commune. Les scores sont ensuite transformés en base 100.*

*Les données sont traitées pour les 81 pôles déterminés dans l'armature territoriale de projet.*

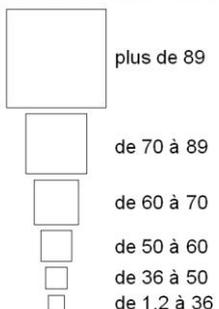
Repères géographiques





Sources : INSEE, RP 2016 et BPE 2018 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

Indice de concentration (base 100) 2018



Repères géographiques



## 2. Services publics

### Maisons France Services (MFS) et maison des services au public (MSAP)

#### Ind.1 & 2 : Localisation et diversité de la gamme\* des MFS et MSAP

#### Commentaire

Depuis 2019, les Maisons France Service (MFS) prennent le relais des Maisons de Service au Public (MSAP). L'objectif affiché du Gouvernement a été de renforcer le dispositif déjà existant : un lieu proche dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives (emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc.).

Les maisons de services (de type MFS ou MSAP), se veulent désormais proches et accessibles : à moins de 30 min. de chaque habitant et ouvertes 5 jours par semaine. Elles revêtent toujours diverses formes et ce, au regard des besoins de la population locale et des spécificités du territoire. Afin d'aller au plus près des habitants, certaines maisons privilégient des implantations multi-sites (Sancey – Belleherbe), d'autres le service itinérant, ou l'organisation de permanences partenaires (en mairie, pendant les marchés, dans des locaux associatifs, etc.). Elles peuvent être adossées à des centres médico-sociaux, à des offices du tourisme, des médiathèques, des espaces de co-working, etc.

\* : Concernant la diversité de la gamme des MFS / MSAP, les services proposés dans les nouvelles maisons France Services (MFS) couvrent désormais ceux de 9 partenaires nationaux : La Poste, Pôle emploi, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques. Ils garantissent une présence effective dans 100 % des France Services.

Au-delà de ce socle de services garantis et des services complémentaires que les collectivités peuvent déployer à leur initiative dans les France Services, de nouveaux partenariats sont prévus par l'État pour enrichir en continu l'offre de services...

En 2020, le département du Doubs accueille 23 maisons de services soit deux maisons supplémentaires (type MFS) par rapport à 2018 (à Saint-Vit dans Grand Besançon Métropole et à Maïche dans la CC du Pays de Maïche).

Bien que situées à la fois en milieu urbain et rural, c'est toujours en milieu périurbain et rural que les Maisons de sont les plus implantées.

Comme en 2018, sur les 16 communautés de communes étudiées dans le Doubs, seules 4 ne sont toujours pas dotées de MFS / MSAP : CC du Plateau de Russey, CC du Val de Morteau, CC du Grand Pontarlier, CC Altitude 800.

#### Données chiffrées

---

**11** maisons France Service (MFS) avec une antenne à Belleherbe (antenne de Sancey)

---

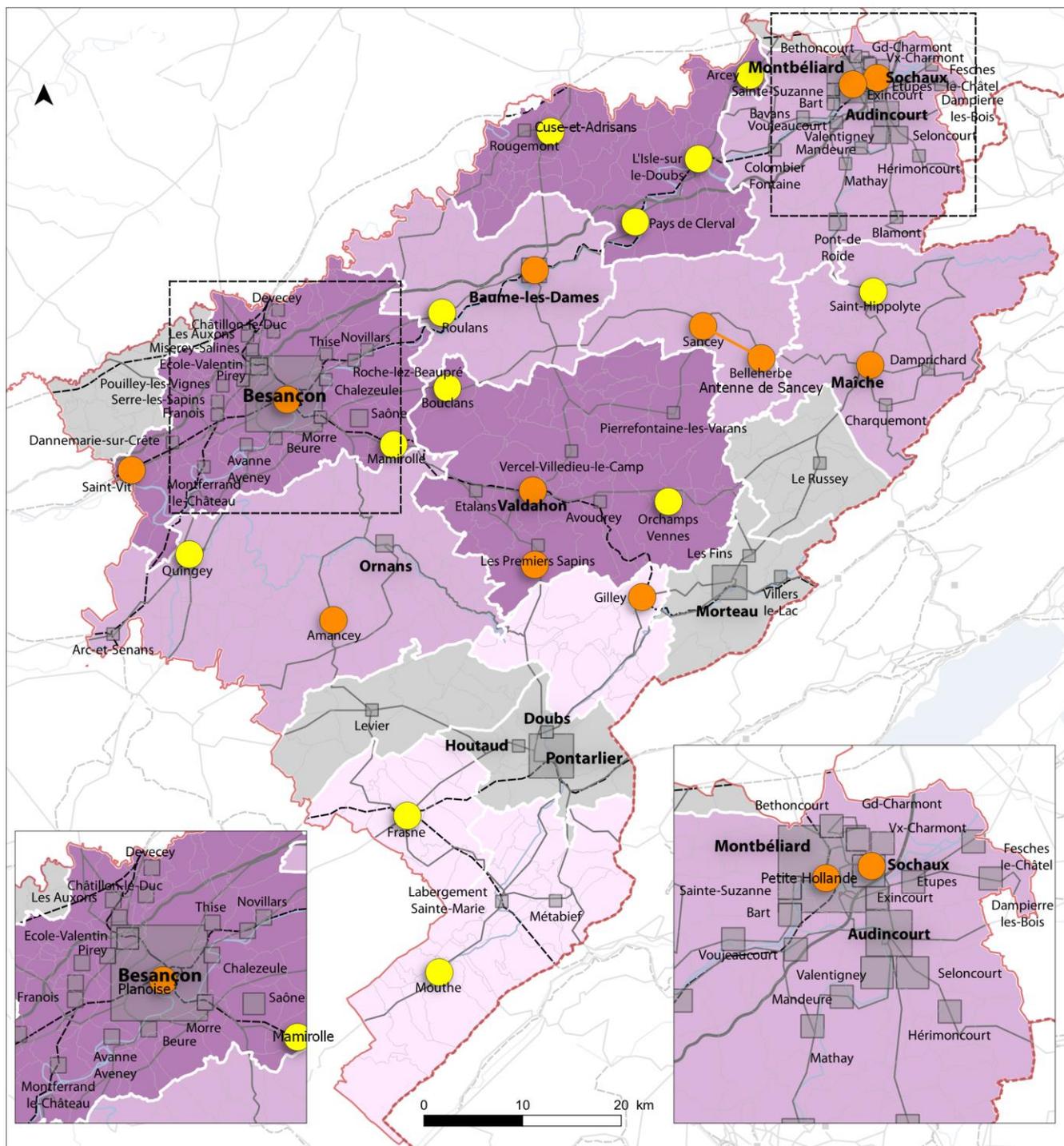
**12** maisons de Service au Public (MSAP)

---

Il existe aussi 2 points de services dans le Doubs mais encore non labellisés : à Ornans et au Russey.

# Maisons de services au public et maisons France Service

2020



Sources : CD25, 2020 - ANCT, 2020 - CGET 2020 - IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

### Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

### Présence d'une MSAP ou MFS

#### Types de maisons

- MFS
- MSAP

#### Dans les EPCI

- Pas de MSA / MFS
- 1 maison
- 2 maisons
- 3 - 4 maisons

### Repères géographiques

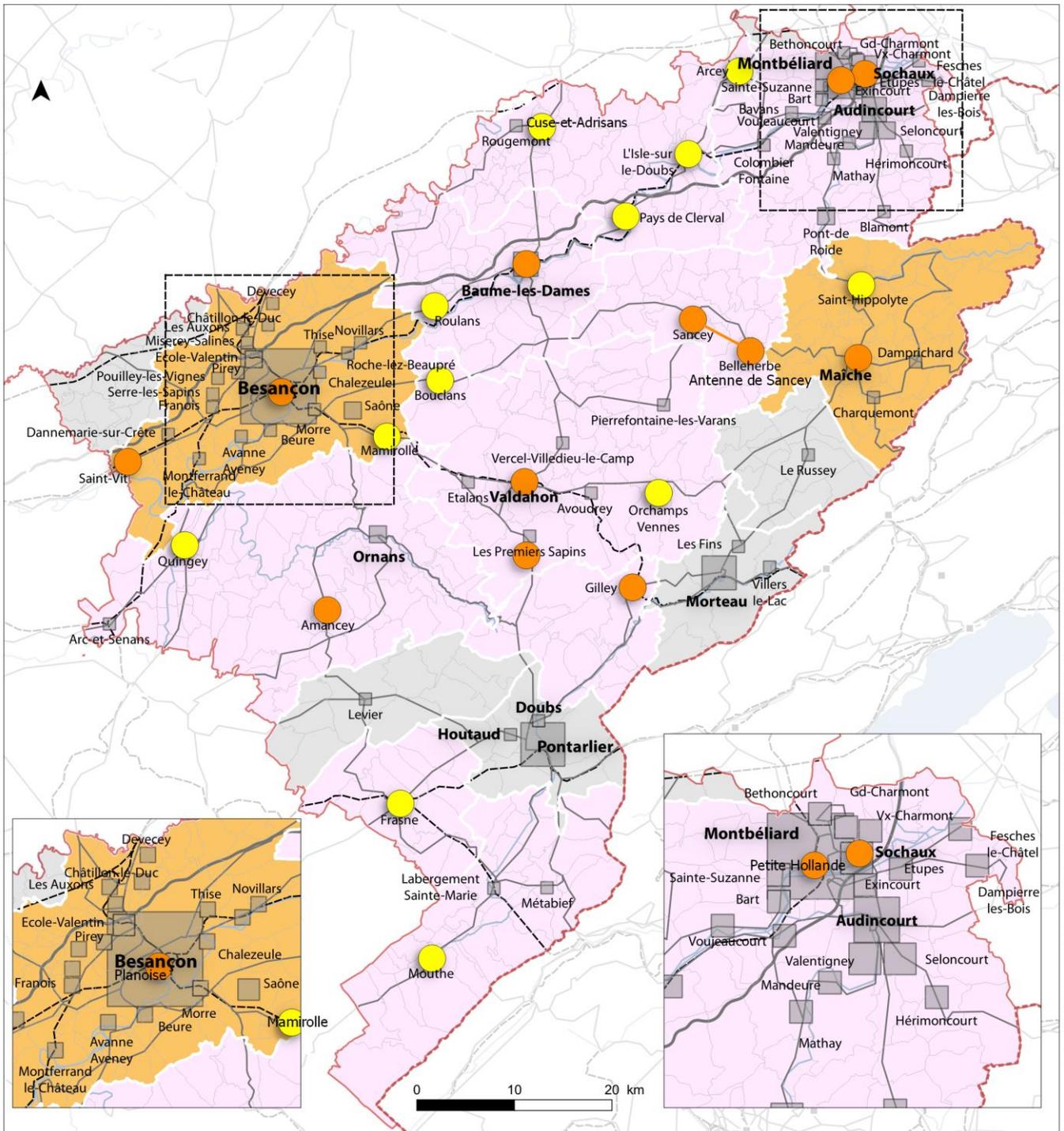
- frontière Suisse
- limite du Doubs
- limites EPCI
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées



# Attractivité territoriale

## Évolution des maisons de services (MSAP - MFS)

2018 - 2020



Sources : CD25, 2020 - ANCT, 2020 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

### Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

### Évolution du nombre de maisons de services entre 2018 et 2020

#### Types de maisons

- MFS
- MSAP

#### Dans les EPCI

- Aucune évolution
- Une MFS supplémentaire
- Pas de maison de services

### Repères géographiques

- frontière Suisse
- limite du Doubs
- limites EPCI
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées





### 3. Services sociaux

#### Petite enfance

#### Ind. 3 : Accueil des 0-3 ans : taux de couverture en structure collectives

#### Commentaire

En 2020, le département du Doubs totalise **2 989 places** en Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE), soit 16% de la population de moins de 3 ans. Le taux de couverture a augmenté de 1,4 points entre 2018 et 2020 avec la création de 137 places supplémentaires et la diminution des enfants de moins de 3 ans (-827 enfants). Il se situe en dessous de la moyenne française qui est de 19,5% (source : observatoire national de la petite enfance, 2019).

Les structures de multi-accueil et de micro-crèche sont celles qui ont connu la plus forte évolution de leur offre, respectivement +96 et +100 places. A contrario les places en crèche familiale sont en décroissance.

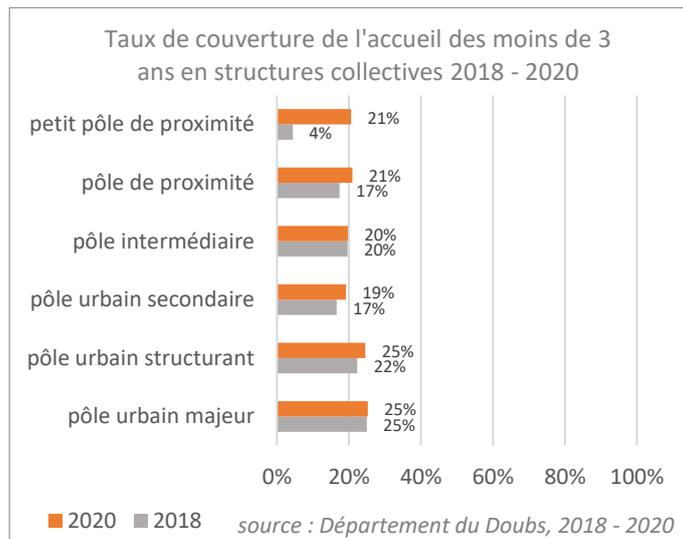
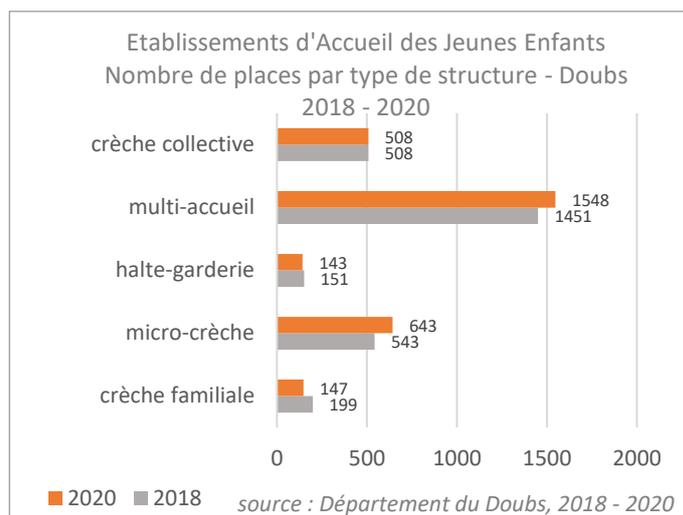
Les intercommunalités les mieux couvertes sont Le Grand Besançon et les communautés de communes frontalières Lacs et Montagnes du Haut-Doubs, Grand Pontarlier, Val de Morteau. Le taux de couverture des Portes du Haut Doubs a augmenté de 7 points entre 2018 et 2020 pour atteindre 18%. A contrario les communautés de communes de Montbenoît d'Altitude 800 et de la partie Doubienne du Val Marnaysien ont un taux de couverture de moins de 5% et leur offre a peu évoluée (+10 places pour le territoire de Montbenoît entre 2018 et 2020).

21 pôles sur 81 n'ont pas d'accueil en structure collective (26 deux ans plus tôt). Il s'agit de petits pôles de proximité ou pôle de proximité,

Les petits pôles de proximité ayant rattrapé leur retard, les taux de couverture sont relativement homogènes entre les niveaux d'armature territoriale, de 19% pour les pôles urbains secondaires à 25% pour les pôles urbains structurants et le pôle urbain majeur de Besançon.

*NB : Des erreurs de traitement du recensement s'étaient glissées dans le temps 0 du tableau de bord, augmentant le nombre d'enfants de moins de 3 ans et faisant mécaniquement baisser le taux de couverture. Les données ne sont donc pas à comparer avec le document précédent, mais elles ont été corrigées pour calculer les évolutions dans ce document.*

#### Données chiffrées



CAPACITÉ THÉORIQUE D'ACCUEIL POUR DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT POUR 100 ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS EN 2017

Type d'accueil proposé par les établissements d'accueil du jeune enfant	Capacité théorique d'accueil		Capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans (en %)
	Effectifs	%	
Multi-accueil* - Psu et hors Psu	364 220	81,1	15,8
Crèches familiales - Psu et Paje	38 700	8,6	1,7
Crèches parentales - Psu	4 500	1,0	0,2
Micro-crèches - Psu et Paje**	41 400	9,2	1,8
* dont micro-crèches Paje	34 200	7,6	1,5
<b>Capacité théorique d'accueil totale en Eaje</b>	<b>448 800</b>	<b>100</b>	<b>19,5</b>

Les données sont arrondies à la centaine près.  
 \* Multi-accueil : y compris jardins d'enfants, haltes-garderies, crèches de personnel exclusivement.  
 \*\* Estimations Cnaf.  
 Sources: Onape, Cnaf (M'Eaje et FR6 2017), Drees (enquête Pmi au 31 décembre 2017), Ccrmsa (31 décembre 2017), Mener-Depp (démographie Depp) au 1<sup>er</sup> janvier 2018, Insee-recensement de la population.  
 Champ: France entière au sens Caf (hors Mayotte), ensemble des structures d'accueil collectif.  
 Note: le financement de la garde en Eaje se fait soit par la prestation de service unique (Psu) versée directement à l'établissement, soit par la Paje versée directement à la famille.

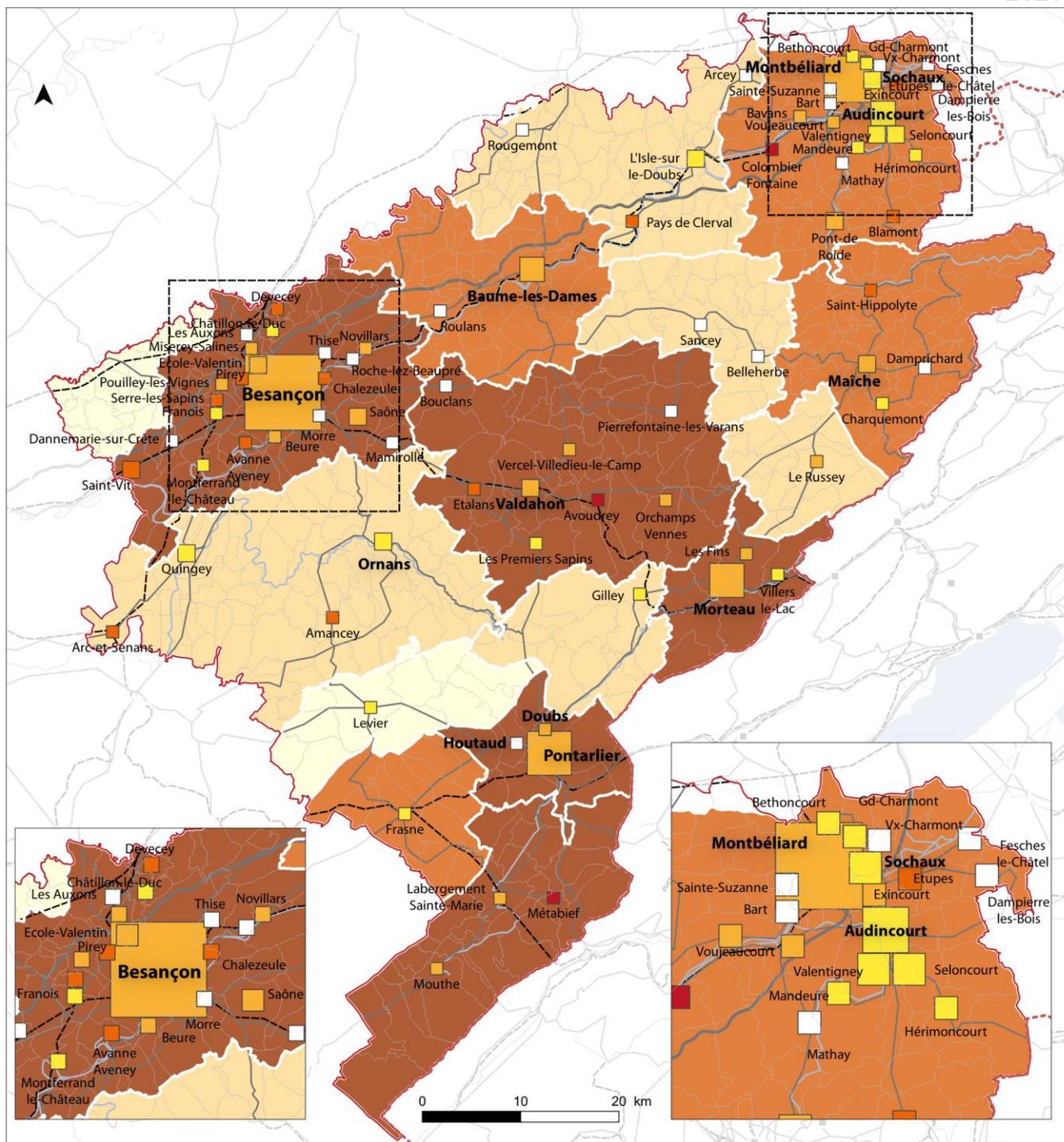
Source : Onape, 2019

Petite enfance

# Accueil des 0 - 3 ans en structures collectives (EAJE)

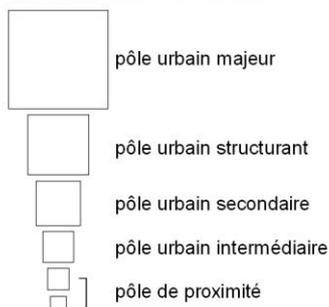
crèche familiales, crèche collective, multi-accueil, halte-garderie, micro-crèche

2020



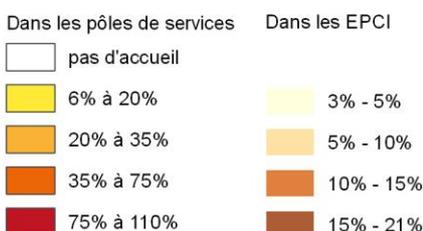
Sources : CD25, 2020 - INSEE, 2017 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

Typologie des pôles de service

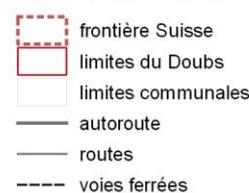


Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) - 2020

nombre de places / nb enfant 0-3 ans



Repères géographiques

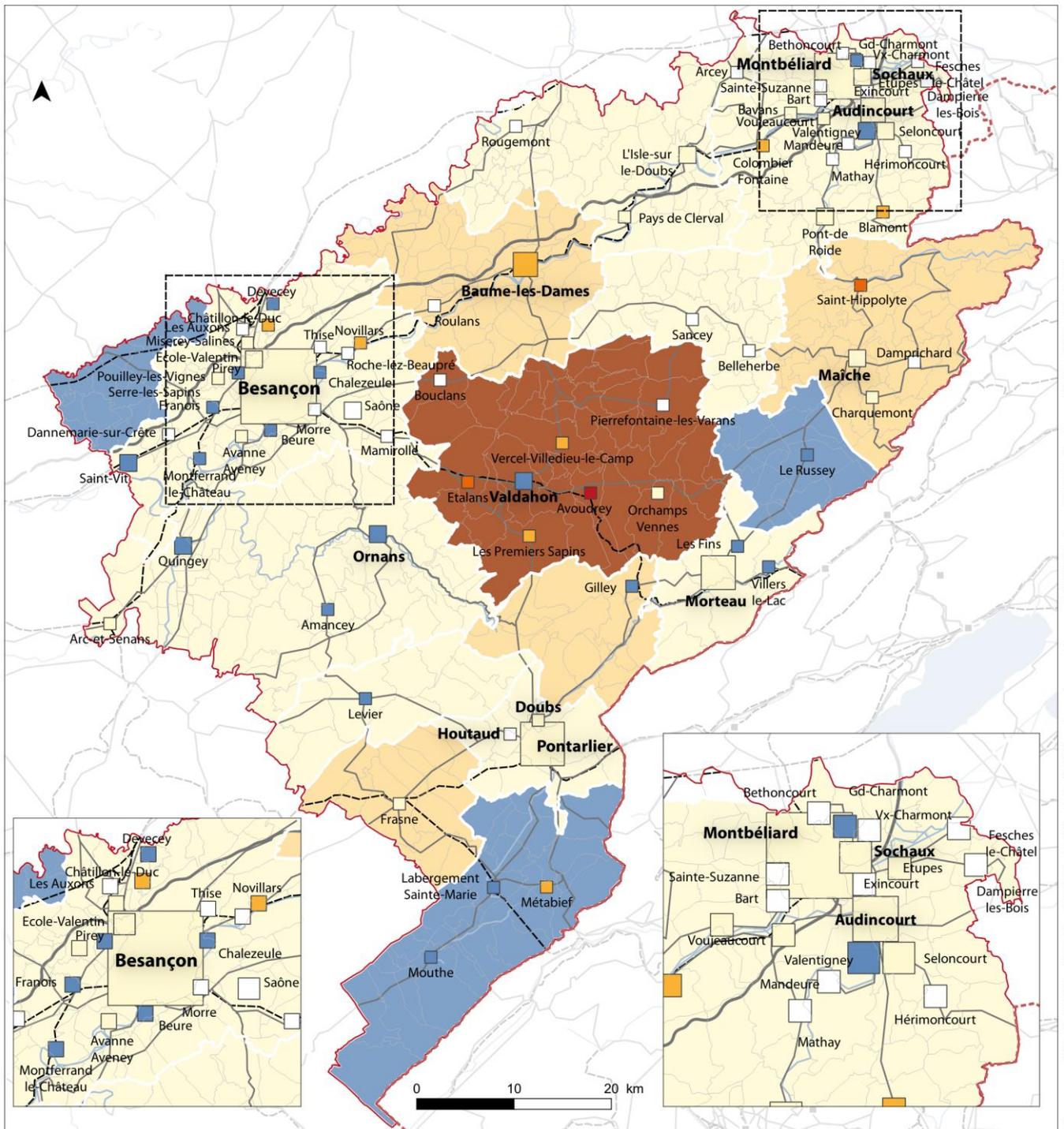


Petite enfance

# Evolution de l'accueil des 0 - 3 ans en structures collectives (EAJE)

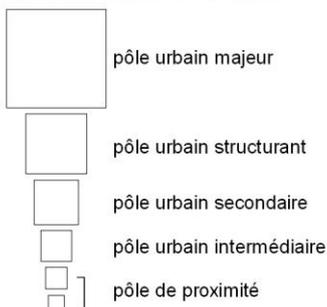
crèche familiales, crèche collective, multi-accueil, halte-garderie, micro-crèche

2018 - 2020



Sources : CD25, 2018 et 2020 - INSEE, 2015 et 2017 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

Typologie des pôles de service

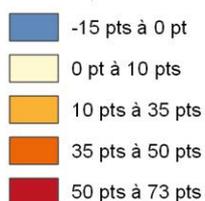


Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE)  
Evolution de la densité de place d'accueil 0-3 ans

nombre de places / nb enfant 0-3 ans

En points

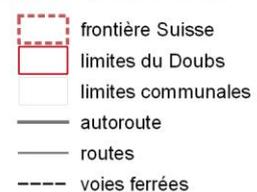
Dans les pôles de services



Dans les EPCI



Repères géographiques





## Ind. 4 : Accueil des 0-3 ans : taux de couverture des assistantes maternelles

### Commentaire

En 2020, le département du Doubs compte 4 750 assistants maternels agréés qui peuvent accueillir 10 064 enfants de moins de 3 ans. Cette offre a diminué significativement entre 2018 et 2020 : baisse de 877 agréments (-16%) et de 1 644 places (-14%). Ce phénomène peut être expliqué par l'âge moyen des assistantes maternelles qui pour beaucoup se rapprochent de l'âge de la retraite. De plus, la profession ne paraît pas aussi attractive pour les nouvelles générations. Ces phénomènes sont également observés au niveau national.

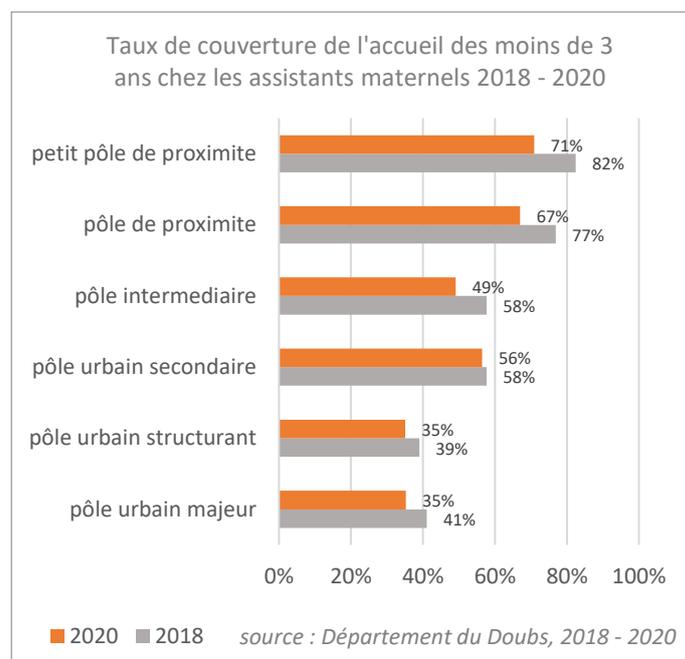
Le taux de couverture au niveau départemental est de 55%, en baisse de 6 points depuis 2018. Il est supérieur au taux national estimé à 33,4% (source : observatoire national de la petite enfance, 2019).

Les communes les plus peuplées sont celles qui ont le plus faible taux de couverture : 35% à Besançon, 27% à Montbéliard, 45% à Pontarlier. Globalement, les principales communes du Pays de Montbéliard sont très mal couvertes en accueil chez les assistantes maternelles : Sochaux, Mandeure, Etupes, Montbéliard, Bethoncourt sous les 35%, Grand-Charmont, Valentigney, Audincourt sous les 42%.

Les intercommunalités les mieux couvertes sont les territoires ruraux du Doubs Baumoï, des Portes du Haut-Doubs, du Pays de Maïche, du Plateau du Russey et du Plateau de Frasne Val Drugeon. Les Portes du Haut Doubs et le Val de Morteau connaissent cependant la diminution la plus marquée, moins 10 points entre 2018 et 2019.

*NB : Des erreurs de traitement du recensement s'étaient glissées dans le temps 0 du tableau de bord, augmentant le nombre d'enfants de moins de 3 ans et faisant mécaniquement baisser le taux de couverture. Les données ne sont donc pas à comparer avec le document précédent, mais elles ont été corrigées pour calculer les évolutions dans ce document.*

### Données chiffrées



#### ÉVOLUTION DE LA CAPACITÉ THÉORIQUE D'ACCUEIL AUPRÈS DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S EMPLOYÉ(E)S DIRECTEMENT PAR DES PARTICULIERS POUR 100 ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

	Ancienne série			Nouvelle série	
	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre d'agrément(s) délivrés par les protections maternelles infantiles en cours de validité	455 100	447 900	437 700	425 400	406 600
Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s en exercice auprès de particuliers employeurs*	326 800	321 000	312 400	304 800	296 000
Nombre de places potentielles auprès d'assistant(e)s maternel(le)s en exercice pour des enfants de moins de 6 ans	996 300	990 900	979 300	967 700	951 700
dont places potentielles pour des enfants de moins de 3 ans	800 700	803 300	795 700	781 400	770 800
Capacité théorique d'accueil pour des enfants de moins de 3 ans pour 100 enfants de moins de 3 ans	32,9%	33,1%	33,1%	33,1%	33,4%

**Sources :** Onape (Drees (enquête Pmi), Acoess (dispositif centre Pajemploi)), Cnaf (Fichiers statistiques des allocataires Fileas et FR6 2017), Meneur-Depp-démographie départementale, Insee - recensement de la population).  
**Champ :** assistant(e)s maternel(le)s exerçant auprès de particuliers employeurs ou salarié(s) d'entreprises en mode prestataire. France entière.

**Note :** la répartition des places potentielles auprès des assistant(e)s maternel(le)s employé(e)s directement par des particuliers entre les places potentielles pour des enfants de moins de 3 ans et les places potentielles pour des enfants de 3 ans et plus est estimée à partir des cotisations sociales versées par les Caf.

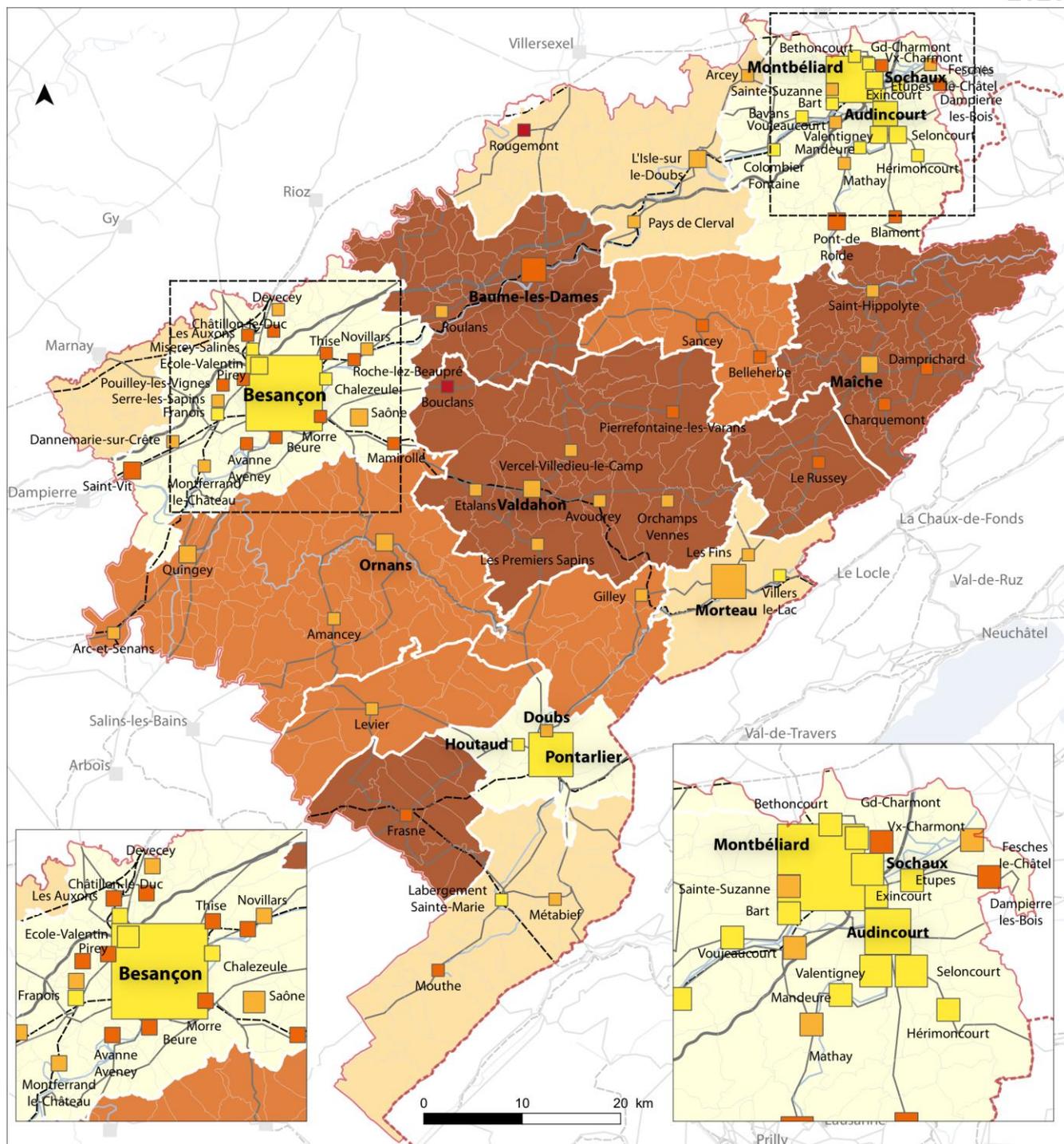
\* Les données prises en compte pour le nombre d'assistant(e)s maternel(le)s sont celles fournies par l'Accoss à partir des déclarations du centre Pajemploi (Cnt-Paje). Ces données permettent de disposer de données à des niveaux intradépartementaux. Celles retenues sont celles du 2<sup>e</sup> trimestre de l'année, car elles permettent une meilleure prise en compte de l'effectif réel des assistant(e)s maternel(le)s.

Source : Onape, 2019

# Accueil des 0 - 3 ans chez les assistants maternels

places à temps complet chez les assistants maternels

2020



### Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

### Assistants maternels Densité de place d'accueil 0-3 ans *nombre de place / nb enfant 0-3 ans*

Dans les pôles de services	Dans les EPCI
19% - 50%	43% - 50%
50% - 75%	50% - 65%
75% - 110%	65% - 75%
110% - 188%	75% - 83%

### Repères géographiques

- frontière Suisse
- limites du Doubs
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées

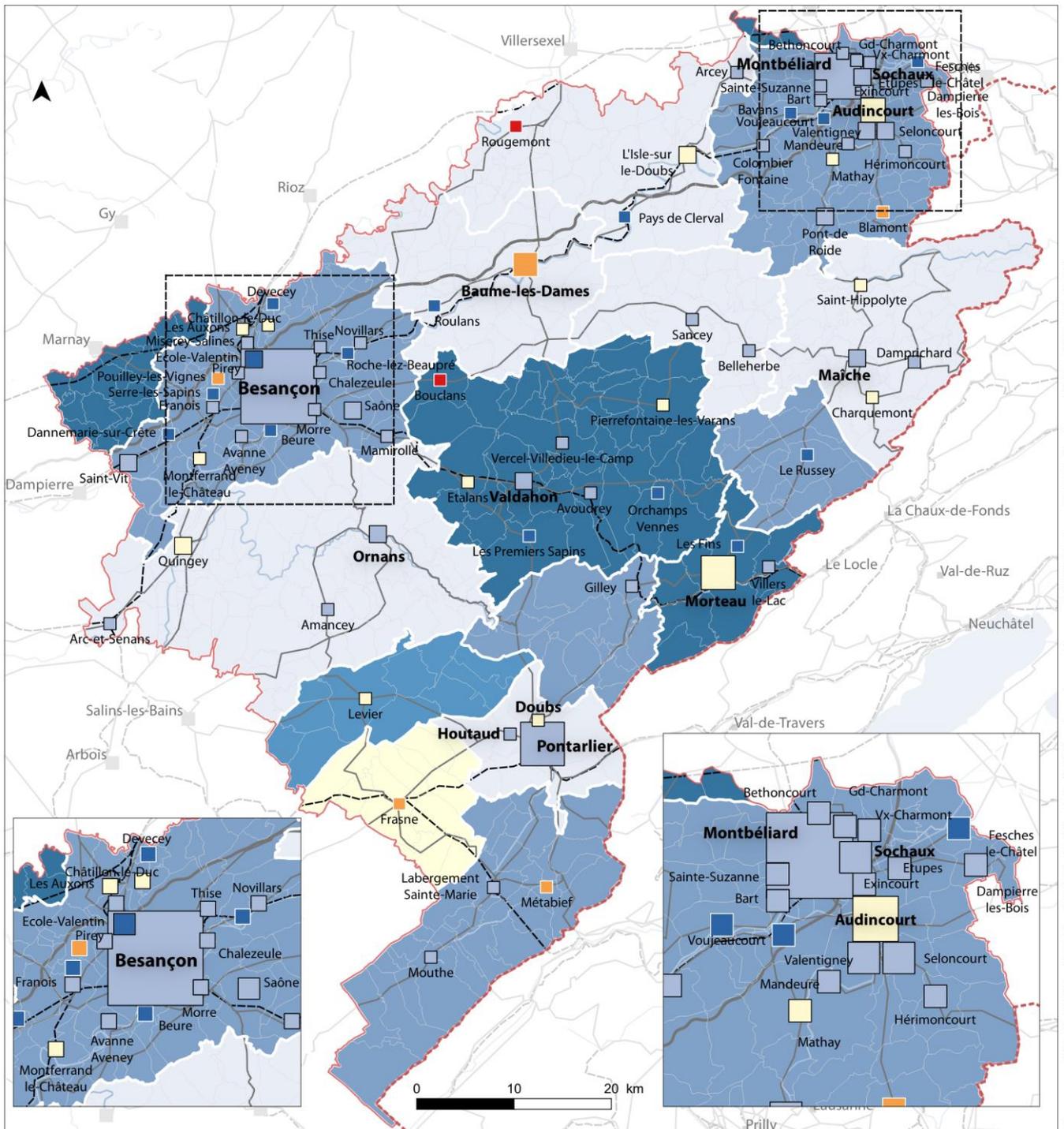
Sources : CD25, 2020 - INSEE, 2017 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

Petite enfance

Evolution de l'accueil des 0 - 3 ans chez les assistants maternels

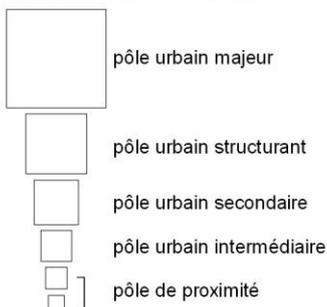
places à temps complet chez les assistants maternels

2017 - 2020



Sources : CD25, 2017 et 2020 - INSEE, 2015 et 2017 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

Typologie des pôles de service



Assistants maternels

Densité de place d'accueil 0-3 ans

nombre de places / nb enfants 0-3 ans

Evolution en points

Dans les pôles de services

■ -42 pts à -20 pts

■ -20 pts à -0 pt

■ 0 pt à 10 pts

■ 10 pts à 40 pts

■ 40 pts à 85 pts

Dans les EPCI

■ -21 pts à -10 pts

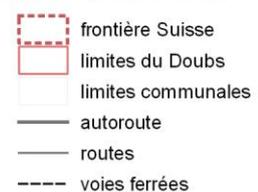
■ -10 pts à -5 pts

■ -5 pts à 0 pt

■ 0 pt à 1 pt

■ 1 pt à 7 pts

Repères géographiques





## Ind. 5 : Accueil des 0-3 ans : taux de couverture global

### Commentaire

En totalisant les structures d'accueil collectif et les places chez les assistants maternels, le département du Doubs compte en 2020 **13 053 places pour les moins de 3 ans, soit un taux de couverture de 71%**. Ce taux est plus élevé qu'au niveau national, 58,9%, même si ce dernier prend également en compte les enfants scolarisés avant 3 ans et les salariés à domicile.

En deux ans, la situation s'est dégradée au niveau départemental avec 1 507 places en moins et un taux de couverture baissant de 5 points (76 à 71%). Cette diminution est la conséquence de l'évolution du nombre de places chez les assistantes maternelles, moins 1 644, alors que l'offre en structure collective a augmenté sur la même période, mais « seulement » de 190 places.

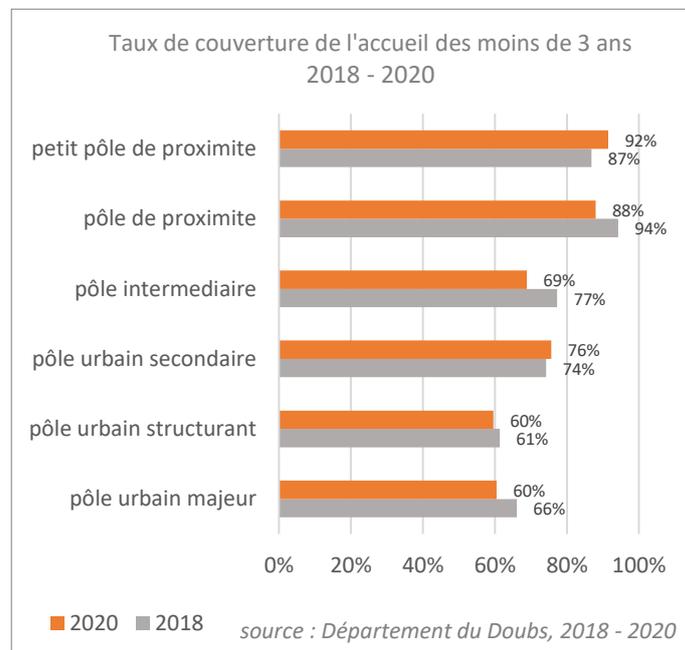
La diminution du taux de couverture se localise surtout dans les pôles intermédiaires (-8 points), les pôles de proximité et Besançon (-6 points). A contrario, le taux de couverture a augmenté dans les petits pôles de proximité (+5 points) et les pôles urbains secondaires (+4 points).

Le Pays de Montbéliard et la partie doubienne du Val Marnaysien sont les territoires les moins bien couverts, à l'opposé de territoires plus ruraux comme le Doubs Baumois, les Portes du Haut-Doubs, le Plateau du Russey et le Pays de Maîche.

Le Pays de Montbéliard et le Val Marnaysien sont aussi des territoires ayant connu une baisse de leur taux de couverture. Mais c'est sur la bande frontalière que la baisse est la plus importante : Val de Morteau, Plateau du Russey, Lac et Montagne du Haut-Doubs. Ce phénomène peut être encore plus préoccupant si on le met en relation avec le taux des couples doubles actifs, en particulier chez les frontaliers. Le haut-Doubs peut ainsi être une zone particulièrement en tension concernant les modes de garde des jeunes enfants.

*NB : Des erreurs de traitement du recensement s'étaient glissées dans le temps 0 du tableau de bord, augmentant le nombre d'enfants de moins de 3 ans et faisant mécaniquement baisser le taux de couverture. Les données ne sont donc pas à comparer avec le document précédent, mais elles ont été corrigées pour calculer les évolutions dans ce document.*

### Données chiffrées



### CAPACITÉ THÉORIQUE D'ACCUEIL PAR LES MODES D'ACCUEIL « FORMELS » POUR 100 ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS DEPUIS 2016

Mode d'accueil « formel »	Nouvelle série			
	2016 rétropléée		2017	
	Capacité théorique d'accueil	Capacité pour 100 enfants de moins de 3 ans (en %)	Capacité théorique d'accueil	Capacité pour 100 enfants de moins de 3 ans (en %)
Assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers	782 500	33,2	770 800	33,4
Salarié(e) à domicile	45 000	1,9	46 100	2,0
Accueil en Eaje (collectif, familial et parental, micro-crèche)	437 200	18,5	448 800	19,5
École maternelle	96 300	4,0	92 600	4,0
Capacité théorique d'accueil par l'ensemble des modes d'accueil « formels »*	1 361 000	57,7	1 358 300	58,9

Sources : Onape (Cnaf - Sias - MtEaje ; fichiers statistiques allocataires Fileas, FR6 de novembre 2016 et FR6 de juin 2016 et 2017), Ccmsa (31 décembre), Drees (enquête Pmi au 31 décembre), Depp (rentrées scolaires), Acoess (dispositif centre Pajemploi au 2<sup>e</sup> trimestre), Menesr-Depp (démographie au 1<sup>er</sup> janvier).

Champ : France entière hors Mayotte.

\* La gestion des arrondis explique l'écart entre la donnée arrichée et le détail des différents modes d'accueil.

Source : Onape, 2019

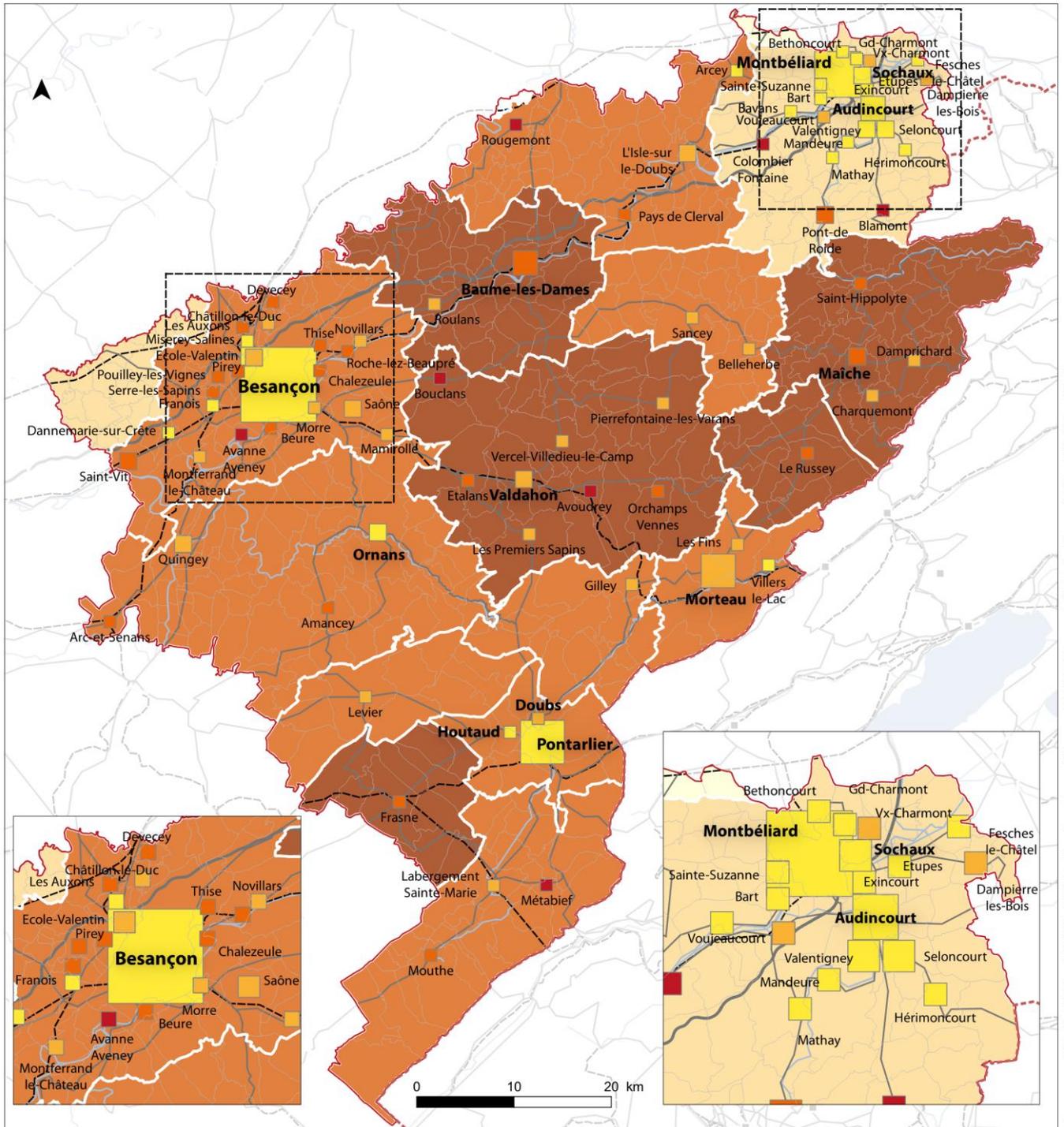


Petite enfance

Accueil des 0 - 3 ans : assistants maternels et structures collectives

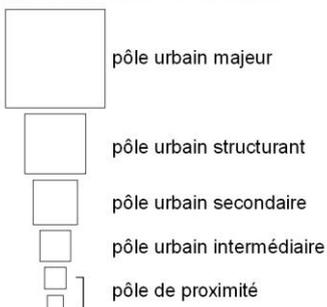
places à temps complet assistants maternels, crèche collective, multi-accueil, halte-garderie, micro-crèche

2020

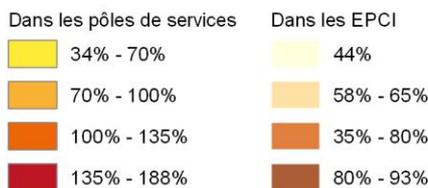


Sources : CD25, 2020 - INSEE, 2017 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

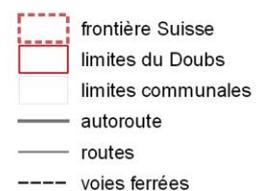
Typologie des pôles de service



Assistants maternels  
Densité de place d'accueil 0-3 ans  
nombre de places / nb enfant 0-3 ans



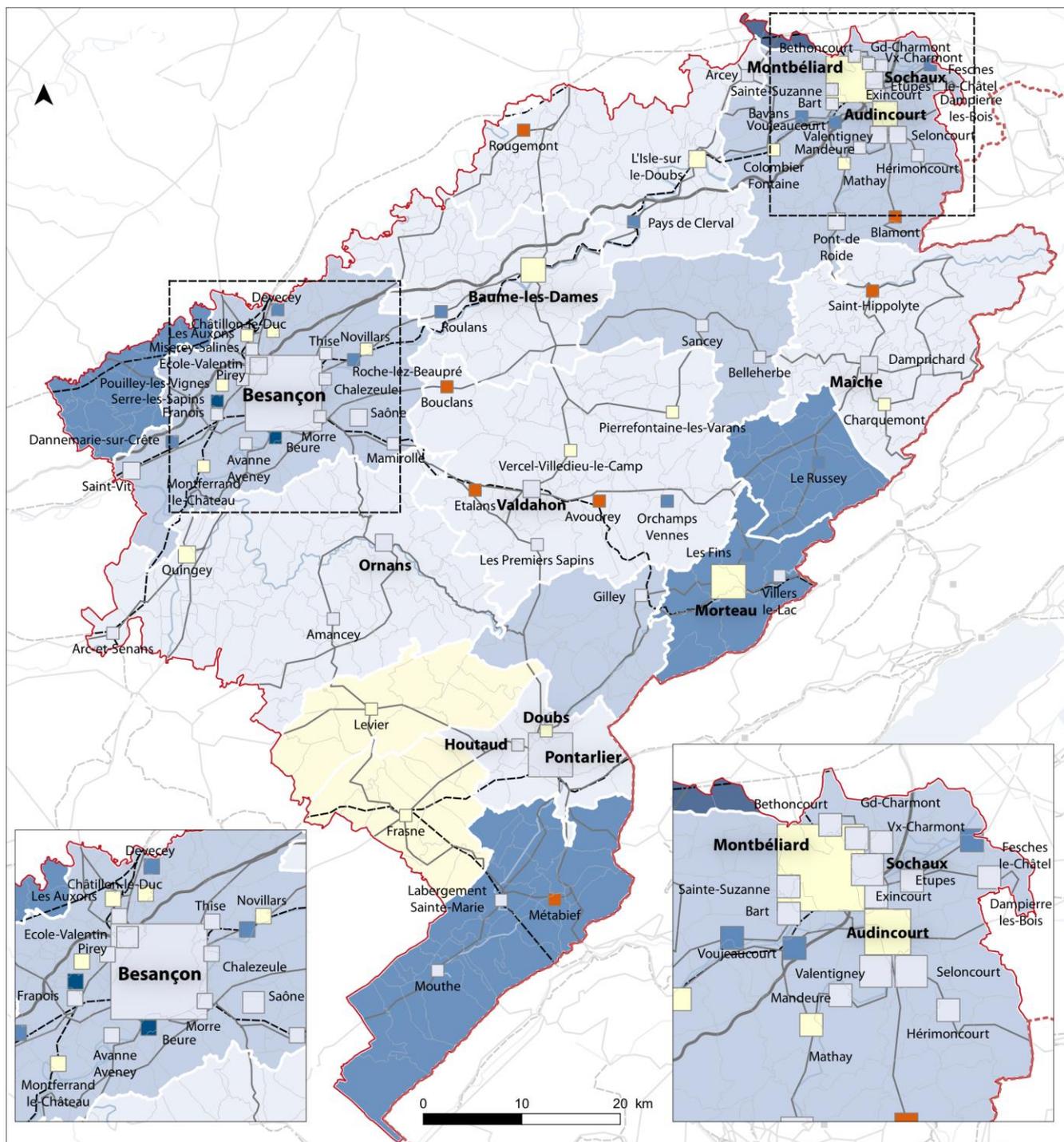
Repères géographiques



# Evolution de l'accueil des 0 - 3 ans

places à temps complet assistants maternels, crèche collective, multi-accueil, halte-garderie, micro-crèche

2018 - 2020



Sources : CD25, 2018 et 2020 - INSEE, 2015 et 2017 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

### Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

### Evolution 2018-2019 des places d'accueil des 0-3 ans : Assistants maternels et structures collectives

nombre de places / nb enfant 0-3 ans en points

Dans les pôles de services	Dans les EPCI
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #003366; border: 1px solid black;"></span> -57 pts à -45 pts	<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #003366; border: 1px solid black;"></span> -21 pts
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #006699; border: 1px solid black;"></span> -45 pts à -20 pts	<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #006699; border: 1px solid black;"></span> -11 pts à -8 pts
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #999999; border: 1px solid black;"></span> -20 pts à 0 pt	<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #999999; border: 1px solid black;"></span> -8 pts à -4 pts
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #ffff00; border: 1px solid black;"></span> 0 pt à 30 pts	<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #999999; border: 1px solid black;"></span> -4 pts à 1 pt
<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #cc0000; border: 1px solid black;"></span> 30 pts à 85 pts	<span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #ffff00; border: 1px solid black;"></span> 1 pt à 8 pts

### Repères géographiques

- frontière Suisse
- limites du Doubs
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées





## Enfance

### Ind. 6 : Taux de couverture en périscolaire et restauration scolaire

#### Commentaire

##### Attention ! précisions méthodologiques

Il n'a pas été possible pour la mise à jour du tableau de bord d'obtenir le nombre de places réellement proposées en périscolaire et restauration scolaire. En effet, la CAF qui contribue aux coûts de fonctionnement des structures n'est plus en mesure d'extraire des données capacitaires à la commune. Les données utilisées sont celles de la DDCSPP qui centralise les déclarations des structures. Elles ne correspondent pas au nombre réel de places. Ces éléments permettent seulement de donner une estimation des taux de couverture.

Pour l'année scolaire 2018-2019, environ 19 900 places de restauration et périscolaires ont été déclarées dans le Doubs, soit un taux d'accueil théorique de 27%.

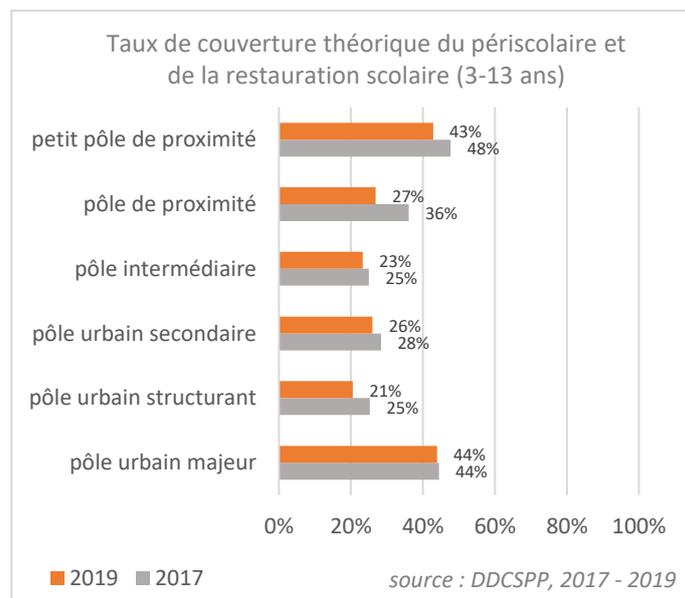
La répartition entre typologie de l'armature de service est relativement homogène. Les taux de couverture allant de 22% pour les pôles urbains structurants à 35% les pôles urbains secondaires.

Le Grand Besançon, le Val Marnaysien et le Doubs Baumoïse sont les territoires les mieux couverts, taux supérieur à 25%. A l'opposé une grande partie de la bande frontalière (à l'exception de Lacs et Montagnes du Haut-Doubs) sont très peu couverts (entre 12% et 20%). Le Plateau du Russey affiche même un taux de couverture de seulement 2%.

Les deux principaux pôles du Nord Doubs, Montbéliard et Audincourt, apparaissent comme peu couverts : moins de 25%.

L'évolution entre les années scolaires 2017-2018 et 2018-2019 montre une diminution des taux de couverture dans presque tous les territoires à l'exception de 3 intercommunalités : Deux Vallées Vertes, Pays de Maïche et Val de Morteau.

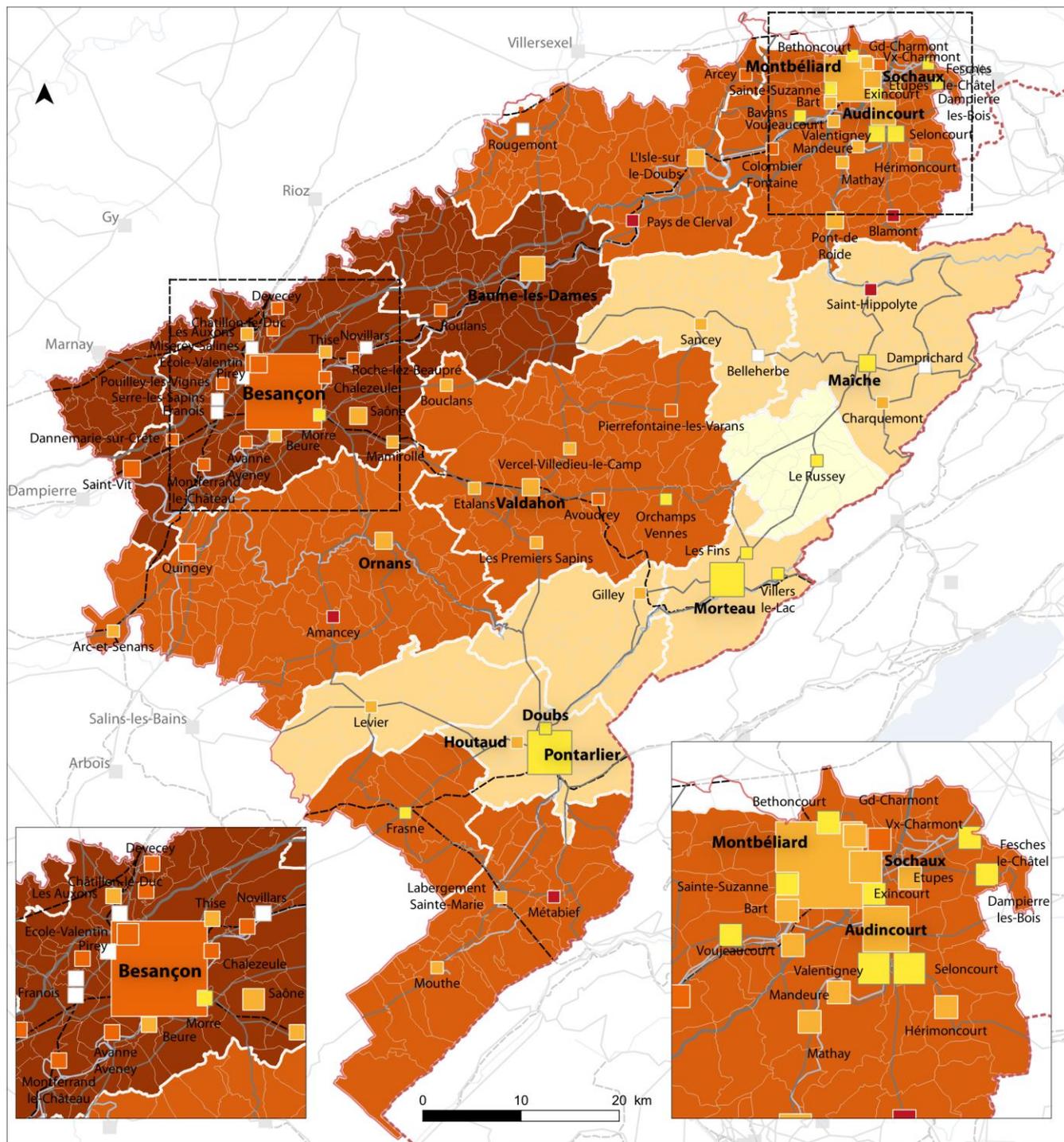
#### Données chiffrées



# Services périscolaires et restauration scolaire

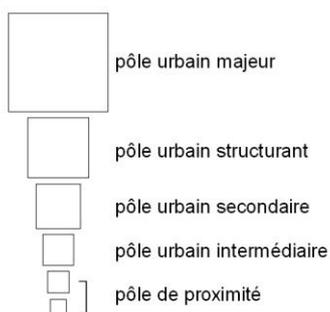
places déclarées d'accueil périscolaire (matin, midi, soir) et restauration scolaire

2018-2019



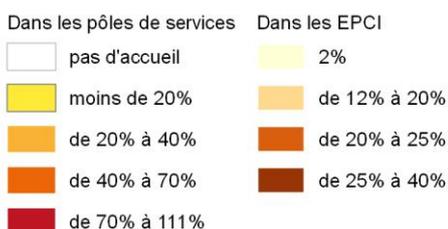
Sources : DDCSPP 2018-2019 - INSEE, RP 2017 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

### Typologie des pôles de service



### Taux de couverture théorique en accueil périscolaire et restauration scolaire

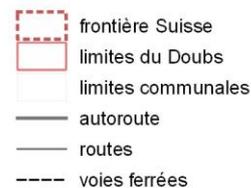
nombre de places déclarées / nb enfant 3-11 ans



Les données sur le nombre de places sont issues des fichiers de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).

Il s'agit de données déclaratives qui ne reflètent pas la réalité de la fréquentation du service. Par exemple, le centre peut par exemple déclarer 120 enfants (nombre qu'il atteint effectivement le midi à la restauration) et ne compter que 20 mineurs le soir après l'école.

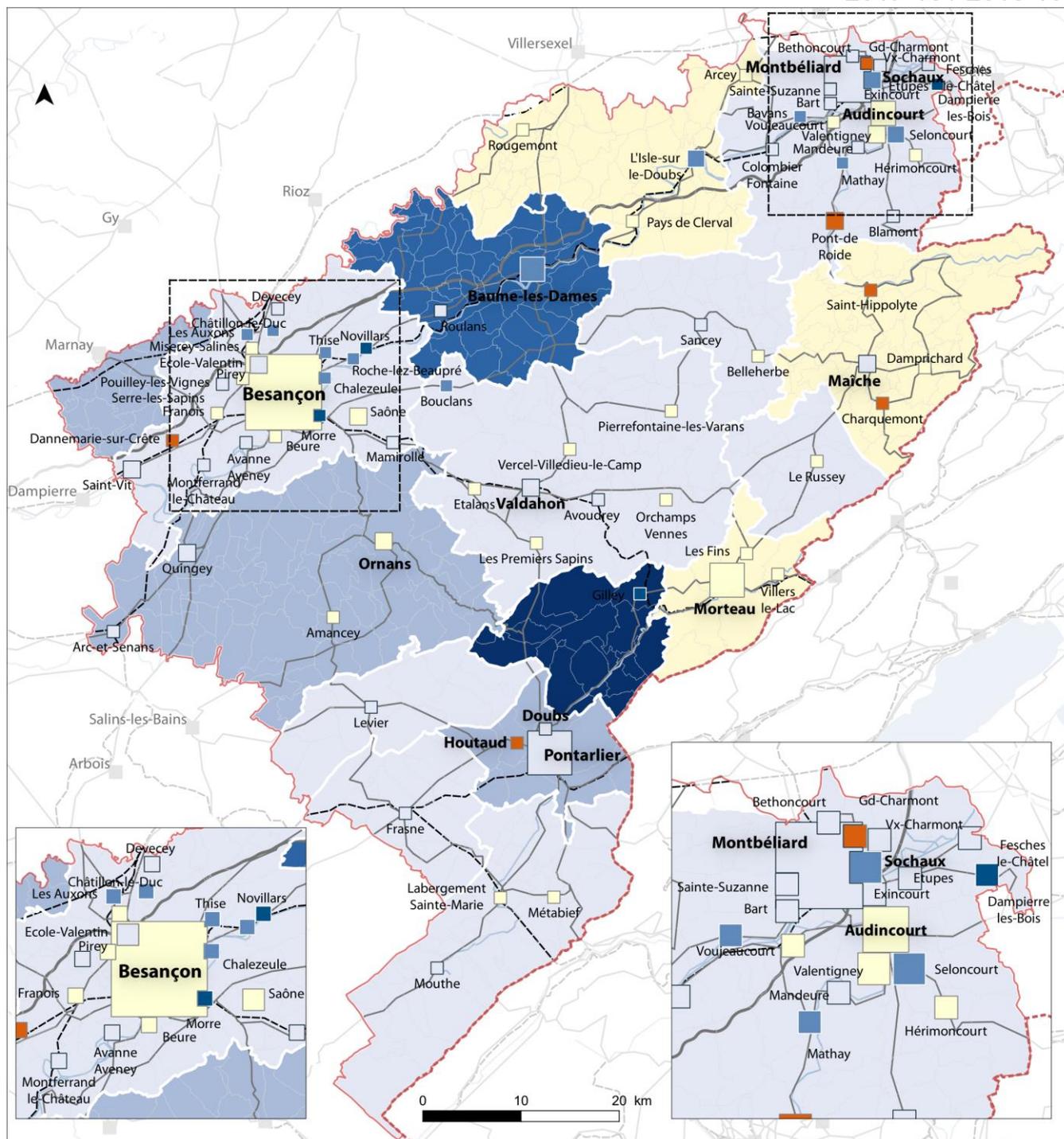
### Repères géographiques



# Evolution des services périscolaires et restauration scolaire

places déclarées d'accueil périscolaire (matin, midi, soir) et restauration scolaire

2017-18 / 2018-19



### Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

### Taux de couverture théorique en accueil périscolaire et restauration scolaire

nombre de places déclarées / nb enfant 3-11 ans  
En points

Dans les pôles de services	Dans les EPCI
de -64 pts à -35 pts	-27 pts
de -35 pts à -20 pts	-11 pts
de -20 pts à -1 pt	de -11 pts à -5 pts
de -1 pt à 10 pts	de -5 pts à 0 pt
de 10 pts à 44 pts	de 0 pt à 4 pts

Les données sur le nombre de places sont issues des fichiers de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).

Il s'agit de données déclaratives qui ne reflètent pas la réalité de la fréquentation du service. Par exemple, le centre peut par exemple déclarer 120 enfants (nombre qu'il atteint effectivement le midi à la restauration) et ne compter que 20 mineurs le soir après l'école.

### Repères géographiques

- frontière Suisse
- limites du Doubs
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées

Sources : DDCSPP 2017-18, 2018-19 - INSEE, 2017 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020



## Ind. 7 : Taux de couverture en accueil extrascolaire (CLSH)

### Commentaire

#### Attention ! précision méthodologique

Il n'a pas été possible pour la mise à jour du tableau de bord d'obtenir le nombre de places réellement proposées en CLSH. En effet, la CAF qui contribue aux coûts de fonctionnement des structures n'est plus en mesure d'extraire des données capacitaires à la commune. Les données utilisées sont celles de la DDCSPP qui centralise les déclarations des structures. Elles ne correspondent pas au nombre réel de places. Ces éléments permettent seulement de donner une estimation des taux de couverture.

Pour l'année scolaire 2019-2020 environ 10 500 places en CLSH de 3 à 17 ans ont été déclarées, soit un taux de couverture de 10%.

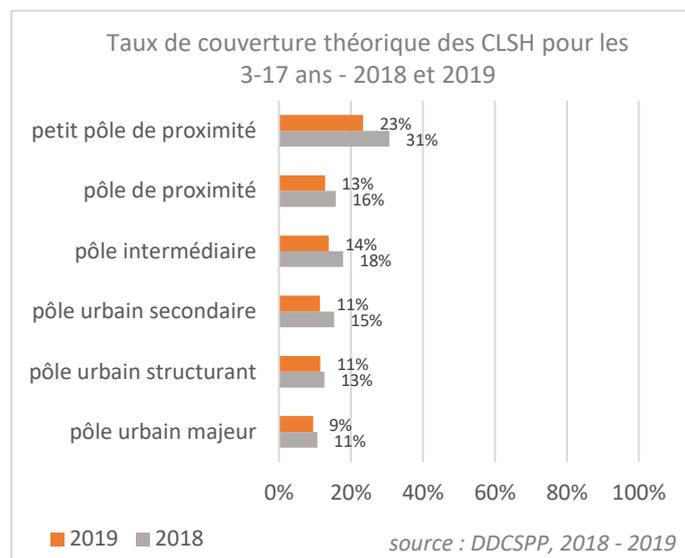
Le nombre de places déclaré est moins élevé en 2019-2020 qu'en 2018-2019. La fiabilité des données ne permet cependant pas d'en tirer une conclusion.

Le taux de couverture est plus élevé dans les petits pôles de proximité, 23%, alors qu'il n'est que de 9% à Besançon, le pôle urbain majeur.

4 intercommunalités ont un taux d'accueil en CLSH particulièrement faible : Pays de Maïche, Plateau du Russey, Montbenoit et Plateau de Frasne-Val de Dugeon : moins de 5%.

Entre les années scolaires 2018-19 et 2019-20, le nombre de places déclarées a diminué dans l'ensemble du département mis à part 3 intercommunalités : Montbenoît (stabilité), Plateau du Russey et Grand Pontarlier (augmentation).

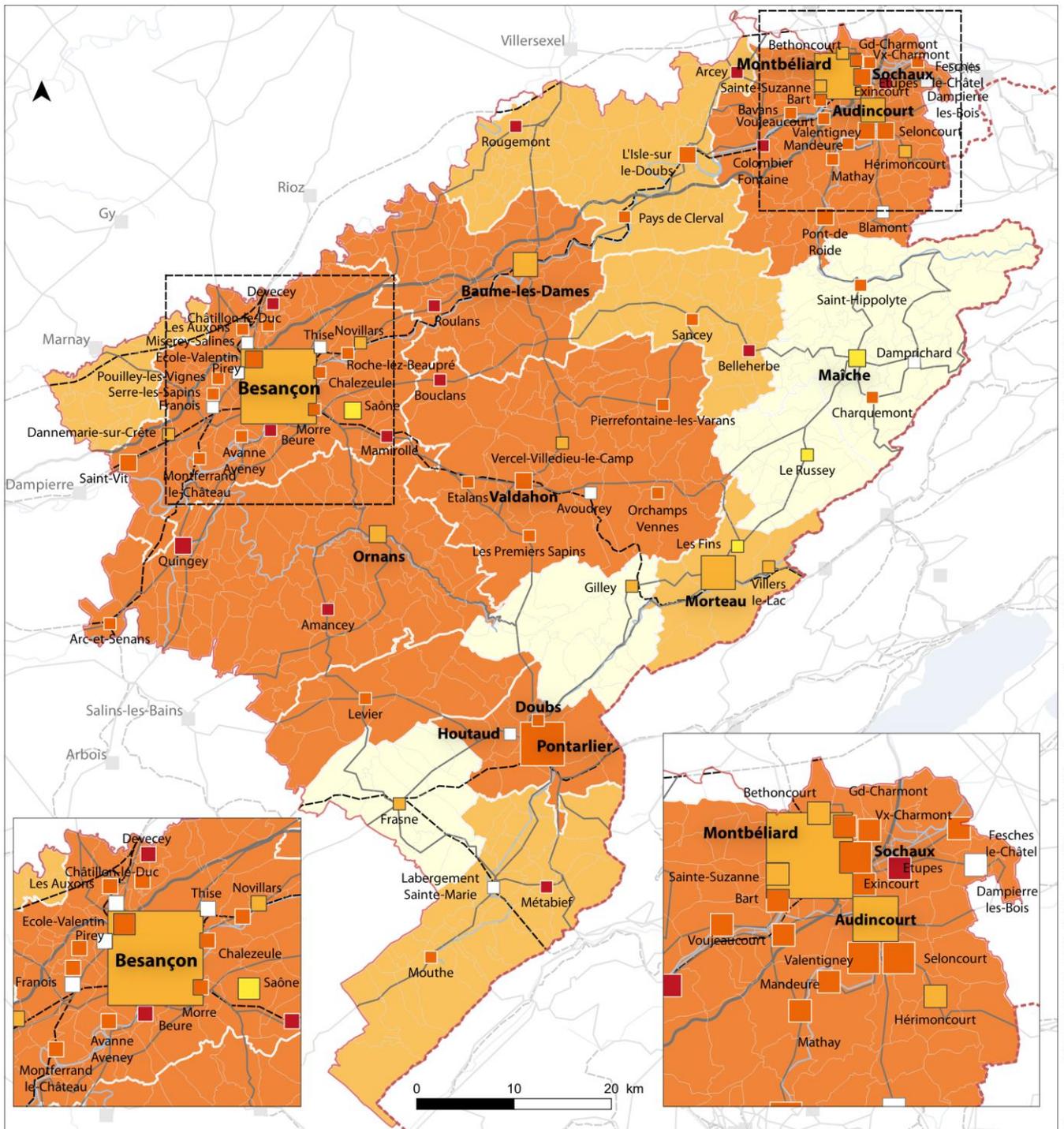
### Données chiffrées



# Services extrascolaires : centres de loisirs sans hébergements

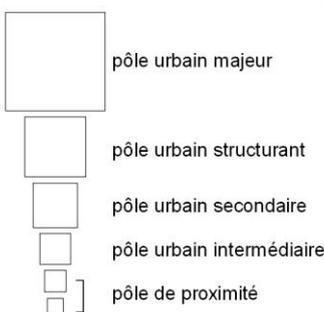
places déclarées en accueil extrascolaire (CLSH) en semaine et pendant les vacances pour les 3-17 ans

2019-2020



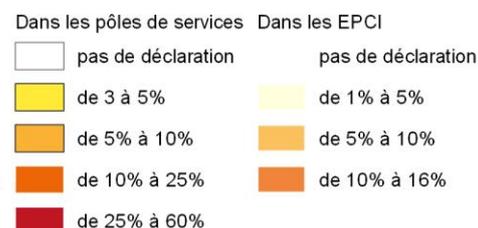
Sources : DDCSPP 25, 2019-2020 - INSEE, 2017 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

### Typologie des pôles de service



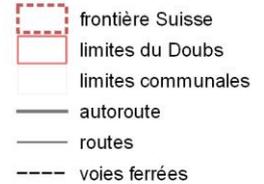
### Taux de couverture théorique en accueil extrascolaire (CLSH) - 2019-2020

nombre de places déclarées / nb d'enfants 3-17 ans



Les données sur le nombre de places sont issues des fichiers de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP). Il s'agit de données déclaratives qui ne reflètent pas la réalité de la fréquentation du service. Par exemple, le centre peut par exemple déclarer 120 enfants (nombre qu'il atteint effectivement le midi à la restauration) et ne compter que 20 mineurs le soir après l'école. Des services peuvent également exister, sans qu'ils soient répertoriés par la DDCSPP.

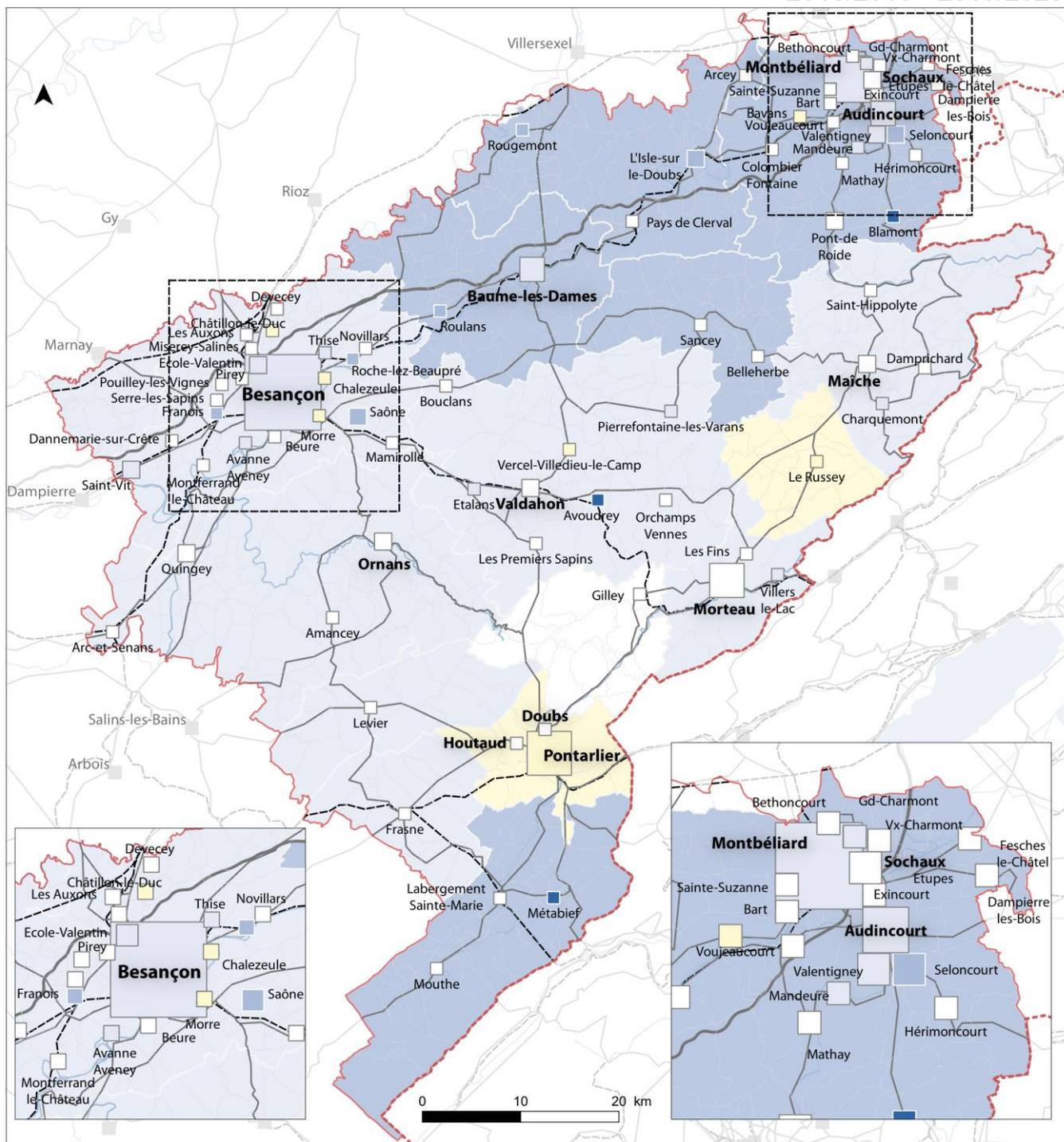
### Repères géographiques



# Services extrascolaires : centres de loisirs sans hébergements

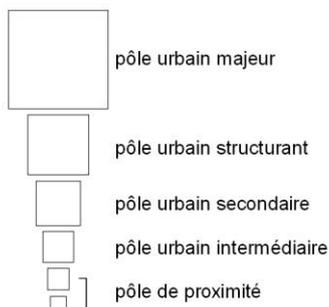
places déclarées en accueil extrascolaire (CLSH) en semaine et pendant les vacances pour les 3-17 ans

2018/2019 - 2019/2020



Sources : DDCSPP 25, 2018-2019 / 2019-2020 - INSEE, 2017 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

### Typologie des pôles de service



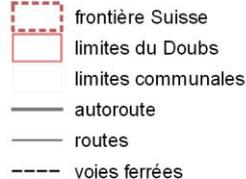
### Taux de couverture théorique en accueil extrascolaire (CLSH) - 18/19 -

nombre de places déclarées / nb d'enfants 3-17 ans en points

Dans les pôles de services		Dans les EPCI	
■ (Dark Blue)	-67 pts à -35 pts	■ (Light Blue)	-5 pts à -3 pts
■ (Medium Blue)	-35 pts à -10 pts	■ (Very Light Blue)	-3 pts à 0 pt
■ (Light Blue)	-10 pts à 0 pt	■ (White)	0 pt
■ (White)	0 pt	■ (Yellow)	0 pt à 2 pts
■ (Yellow)	0 pt à 9 pts		

Les données sur le nombre de places sont issues des fichiers de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP). Il s'agit de données déclaratives qui ne reflètent pas la réalité de la fréquentation du service. Par exemple, le centre peut par exemple déclarer 120 enfants (nombre qu'il atteint effectivement le midi à la restauration) et ne compter que 20 mineurs le soir après l'école. Des services peuvent également exister, sans qu'ils soient répertoriés par la DDCSPP.

### Repères géographiques





## Personnes âgées

### Ind. 8 : Taux de couverture en hébergement pour personnes âgées

#### Commentaire

Le Doubs totalise en 2019 **4 720** places d'hébergement pour personnes âgées, tous types confondus, soit un taux de couverture de 9,6% pour les personnes de 75 ans et plus. Le nombre de places a augmenté de 108 entre 2016 et 2019. Le département du Doubs est un des départements les moins bien couverts, 90<sup>ème</sup> place en 2017 sur les 96 départements métropolitains (sources : Insee, Drees, SAE)

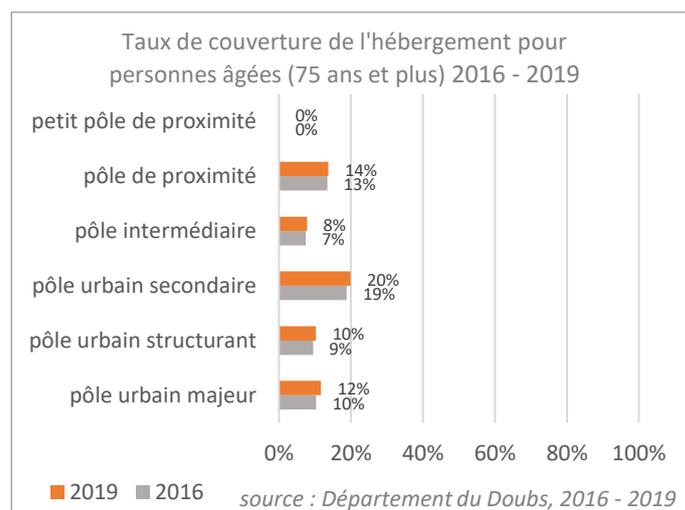
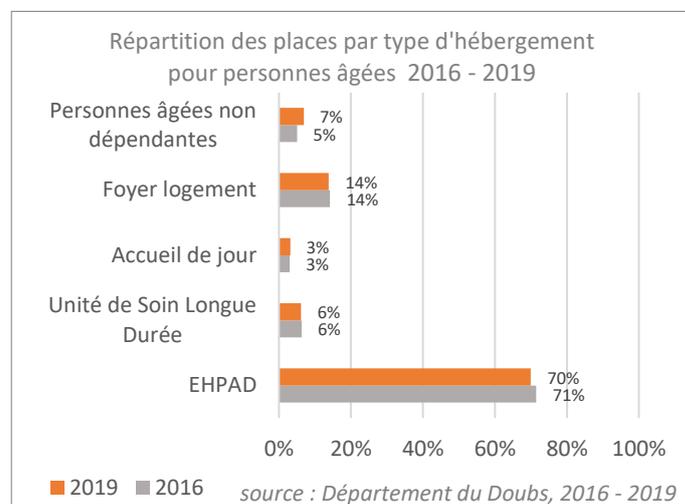
Ce faible taux s'explique notamment par la volonté de maintenir les personnes âgées le plus possible chez elles. Le Département du Doubs est relativement pionnier dans ce domaine.

En 2019, 3 302 places sont en EHPAD (6 de plus qu'en 2016), soit 70% de l'offre. Il s'agit plutôt de grands établissements pouvant accueillir un peu plus de 200 personnes pour le plus important.

Les pôles urbains secondaires sont les mieux couverts par rapport à leur population. Seuls 38 pôles sur 81 proposent un ou plusieurs types d'hébergement pour personnes âgées. A noter que Pontarlier n'offre que 8 places en accueil de jour (même situation qu'en 2016).

Deux intercommunalités sont particulièrement peu couvertes : le Pays de Sancey-Belleherbe et Montbenoît. A contrario, les Deux Vallées Vertes et le Plateau du Russey sont très bien couverts avec plus de 20% de places / personnes âgées de 75 ans et plus. La situation a peu évolué entre 2016 et 2019, seule l'intercommunalité de Loue-Lison a connu une augmentation significative de son taux de couverture.

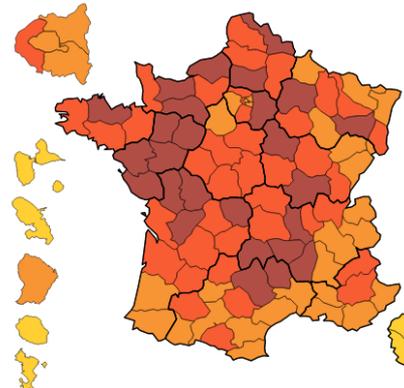
#### Données chiffrées



#### Capacité d'accueil des personnes âgées selon au 31 décembre 2017

Taux d'équipement en places (pour 1000 personnes de 75 ans ou plus) (1)

- 166,0 ou plus
- de 140 à moins de 166,0
- de 91 à moins de 140,0
- Moins de 91,0

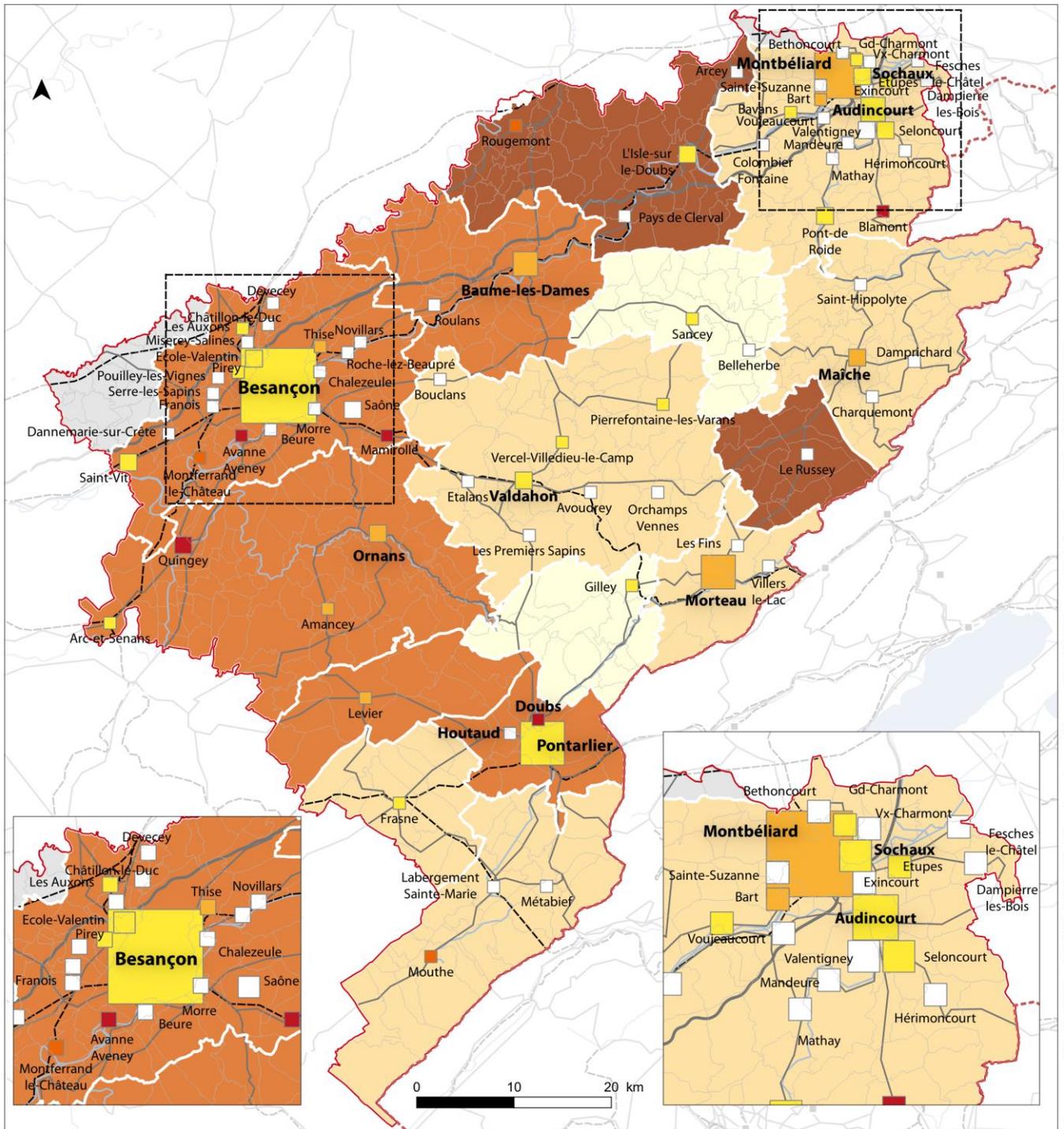


Sources : Drees, SAE ; Insee, estimations de population provisoires arrêtées fin 2018

# Hébergement pour personnes âgées

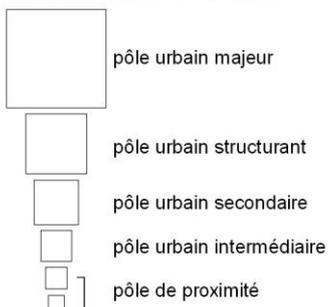
EHPAD, unité de soins longue durée, accueil de jour, foyer logement, établissement pour personnes âgées non dépendantes

2019



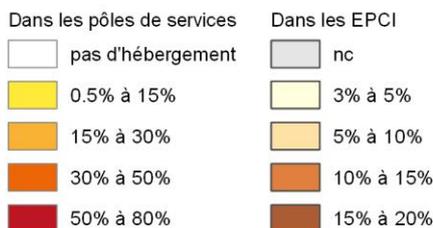
Sources : CD25, 2019 - INSEE; RP 2017 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

### Typologie des pôles de service

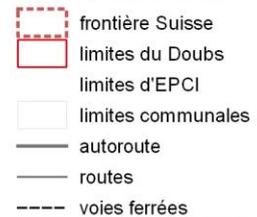


### Hébergement pour personnes âgées

nombre de places / population de 75 ans et plus



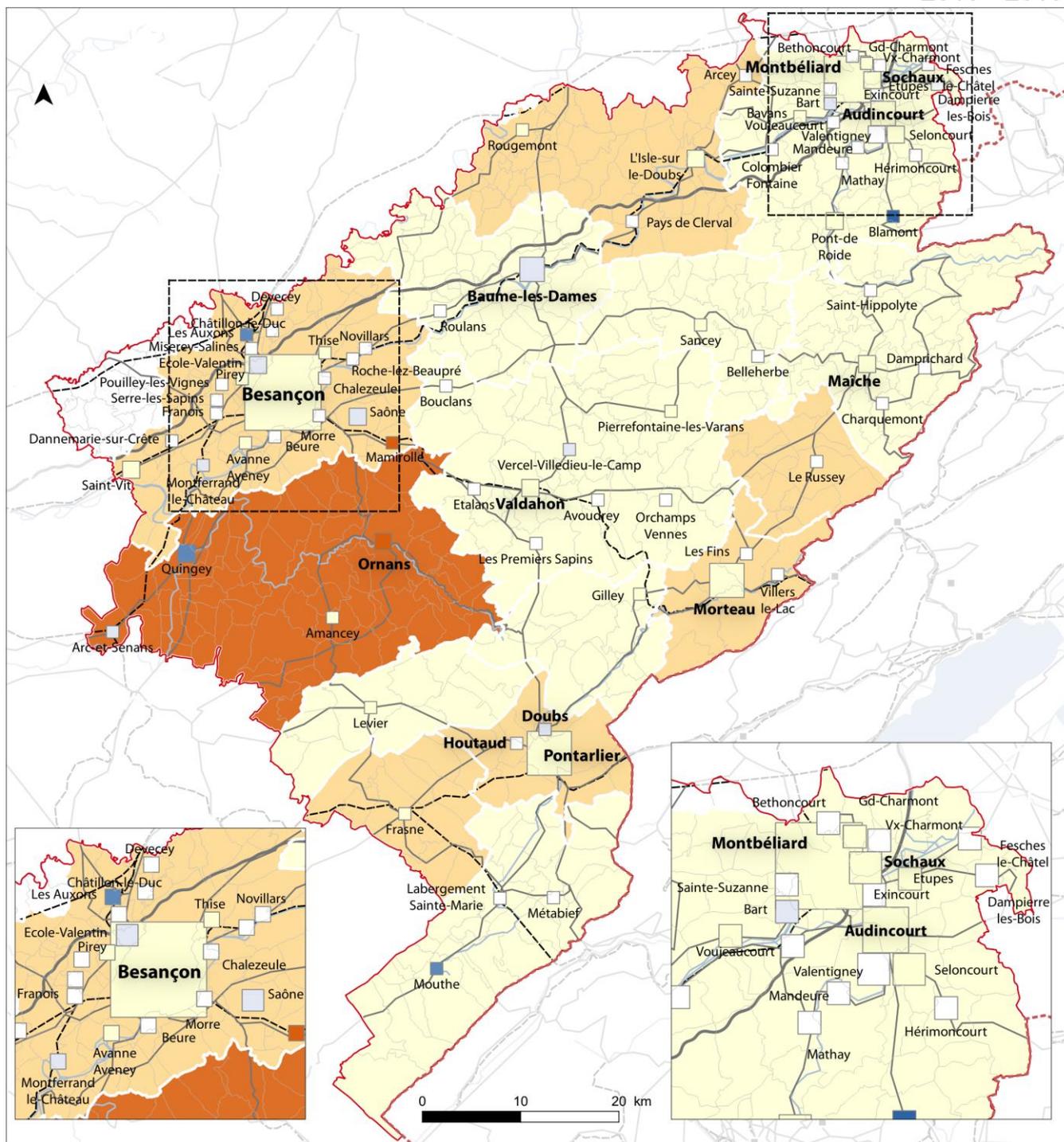
### Repères géographiques



# Evolution de l'hébergement pour personnes âgées

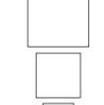
EHPAD, unité de soins longue durée, accueil de jour, foyer logement, établissement pour personnes âgées non dépendantes

2016 - 2019



Sources : CD25, 2016 et 2019 - INSEE, RP 2017 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

### Typologie des pôles de service

-  pôle urbain majeur
-  pôle urbain structurant
-  pôle urbain secondaire
-  pôle urbain intermédiaire
-  pôle de proximité

### Evolution 2016-2019 de l'hébergement pour personnes âgées - Taux de couverture

nombre de places / population de 75 ans et plus en points

- | Dans les pôles de services  | Dans les EPCI   |
|---|---|
|  pas d'hébergement |  pas d'hébergement |
|  -7 pts            |  0 à 0.5 pts       |
|  -5 pts à -3 pts   |  0.5 pts à 0.9 pts |
|  -3 pts à 0 pt     |  1.3 pts           |
|  0 pt à 5 pts      |   |
|  5 pts à 9 pts     |   |

### Repères géographiques

-  frontière Suisse
-  limites du Doubs
-  limites d'EPCI
-  limites communales
-  autoroute
-  routes
-  voies ferrées





## 4. Services de santé

### Patriciens

#### Ind. 9 : Diversité de la gamme des praticiens : généralistes et spécialistes

### Commentaire

La diversité de la gamme des praticiens de santé comprend la présence à la fois de médecins omnipraticiens (généralistes) mais également de spécialistes en cardiologie, en dermatologie vénéréologie, en gynécologie médicale, en gynécologie obstétrique, en gastro-entérologie hépatologie, en psychiatrie etc. dans un territoire donné.

Comme pour le temps 0, il apparaît que ce sont les grandes aires urbaines (Besançon, Montbéliard et Pontarlier) qui offrent les plus grandes diversités de praticiens (gamme supérieure à 20 types de médecins différents).

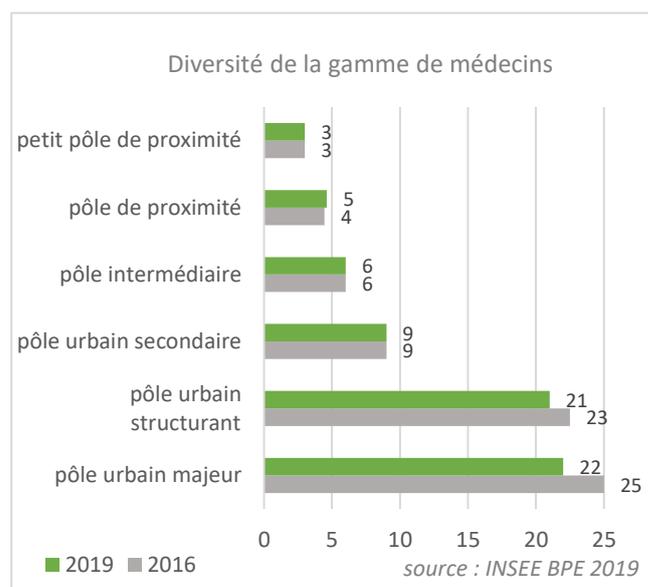
A l'inverse, les communautés de communes du Plateau de Russey, du Pays de Sancey-Belleherbe, du Val Marnaysien et de Montbenoît offrent les moins grandes amplitudes (moyenne inférieure ou égale à 5 types de praticiens différents).

L'amplitude des praticiens de santé tend à inéluctablement diminuer dans les pôles urbains majeurs et structurants du département du Doubs. Le pôle de Besançon est passé d'une gamme de 25 praticiens différents en 2016 à 22 en 2019, 23 praticiens différents à Pontarlier en 2016 contre 21 en 2019 et 22 praticiens différents à Montbéliard en 2016 contre 21 en 2020.

Les intercommunalités de Grand Besançon Métropole et du Grand Pontarlier ont subi cette même diminution de la gamme des praticiens de santé.

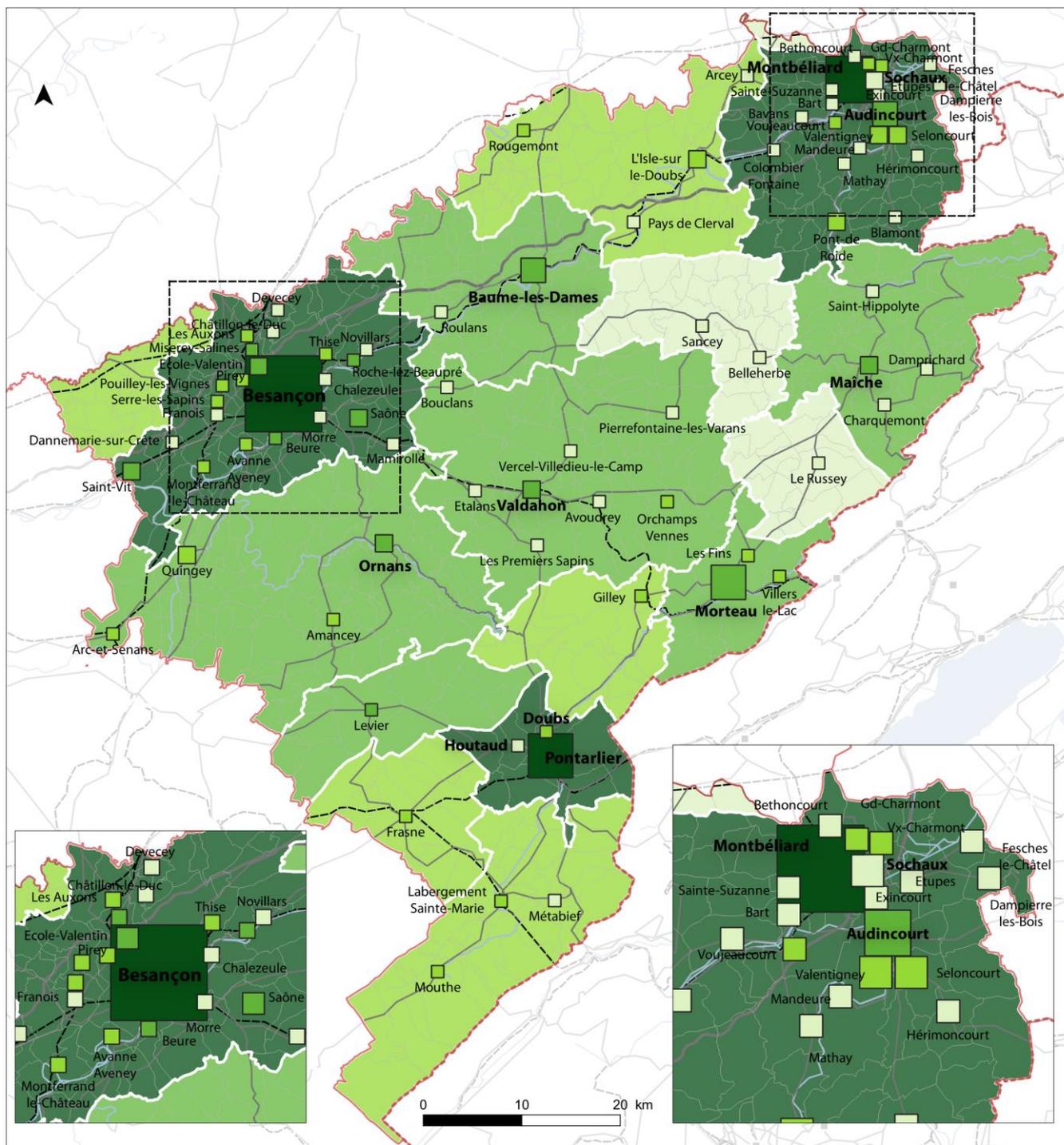
Toutefois, les communautés de communes du Doubs Baumois, de Loue-Lison, d'Altitude 800 et des Deux Vallées Vertes ont vu leur gamme s'étoffer avec deux types de praticiens supplémentaires enregistrés entre 2016 et 2019.

### Données chiffrées



# Services de santé La diversité de la gamme des praticiens

2019



Sources : INSEE BPE, 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

### Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

### Nombre de praticiens différents

- | Dans les pôles de services | Dans les EPCI |
|----------------------------|---------------|
| 1 à 4                      | 1 à 4         |
| 5 à 7                      | 5 à 7         |
| 8 à 15                     | 8 à 12        |
| 16 à 25                    | 13 à 24       |

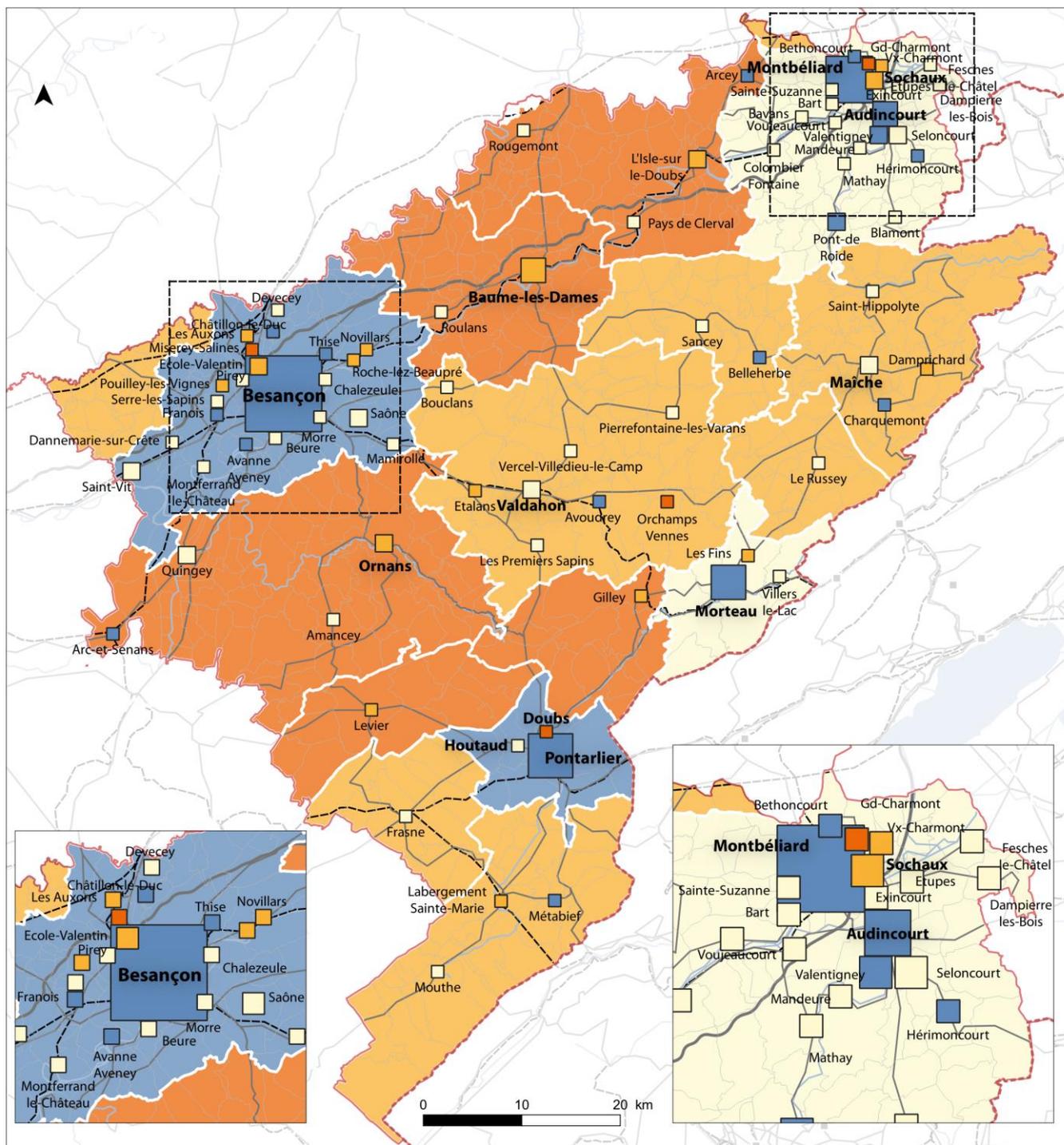
### Repères géographiques

- frontière Suisse
- limite du Doubs
- limites EPCI
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées



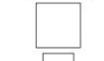
# Services de santé Evolution de la diversité de la gamme des praticiens

2016 - 2019



Sources : INSEE BPE, 2016 et 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

### Typologie des pôles de service

-  pôle urbain majeur
-  pôle urbain structurant
-  pôle urbain secondaire
-  pôle urbain intermédiaire
-  pôle de proximité

### Evolution de la diversité de la gamme des praticiens

- Evolution du nombre de praticien
-  -3 à 0
  -  0
  -  1
  -  2

### Repères géographiques

-  frontière Suisse
-  limite du Doubs
-  limites EPCI
-  limites communales
-  autoroute
-  routes
-  voies ferrées





## Ind. 10 : Densité des médecins omnipraticiens pour 10 000 habitants

### Commentaire

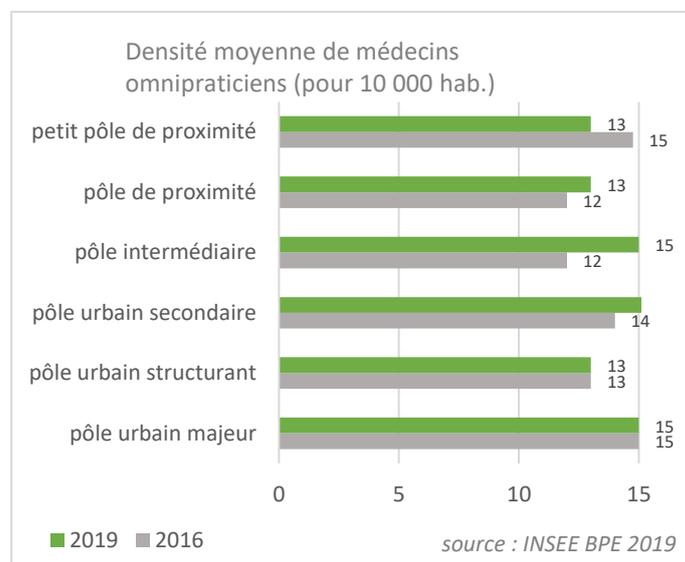
Comme en 2016, le département du Doubs accueille toujours en moyenne 10 médecins omnipraticiens ou « généralistes » pour 10 000 habitants contre 9 pour 10 000 en France. Bien qu'encore stable, cette tendance tendrait à légèrement diminuer.

Hormis quelques rares pôles de proximité départementaux qui n'accueillent pas de médecins généralistes (comme Avoudrey, Belleherbe, Hérimoncourt, Les Fins), la plupart des autres pôles ont des densités homogènes variant entre 10 à 44 médecins pour 10 000 habitants. Les densités les plus élevées se situent encore dans les pôles de proximité ou intermédiaires : les communes d'Amancey, Beurres, Mouthe ou Rougement enregistrent les plus fortes densités avec des taux supérieurs à 3 médecins pour 1 000 habitants (ou 30 médecins pour 10 000 habitants).

Si les densités de médecins généralistes n'ont pas évolué parmi les pôles urbains majeurs et structurants, les pôles urbains secondaires, intermédiaires et de proximité ont vu quant à eux leur offre sanitaire se densifier légèrement entre 2016 et 2019. Seuls les petits pôles de proximité ont connu une faible diminution de la densité de médecins généralistes passant de 15 pour 10 000 en 2016 à 13 pour 10 000 en 2019.

Comme pour le temps 0, les communautés de communes accueillant en moyenne plus de 10 médecins généralistes pour 10 000 habitants, sont celles de Grand Besançon Métropole, du Doubs Baumoises et d'Altitude 800. Entre 2016 et 2019, la CC du Grand Pontarlier a vu sa densité sensiblement augmenter et dépasser également les 10 médecins pour 10 000 hab. Même si leurs densités initiales sont plus modestes, les CC des Portes du Haut-Doubs, du Pays de Maîche, Altitude 800 et des Deux Vallées Vertes ont également connu une densification sensible de leur offre de médecins omnipraticiens (entre +1 et +4 médecins pour 10 000 hab. entre 2016 et 2019).

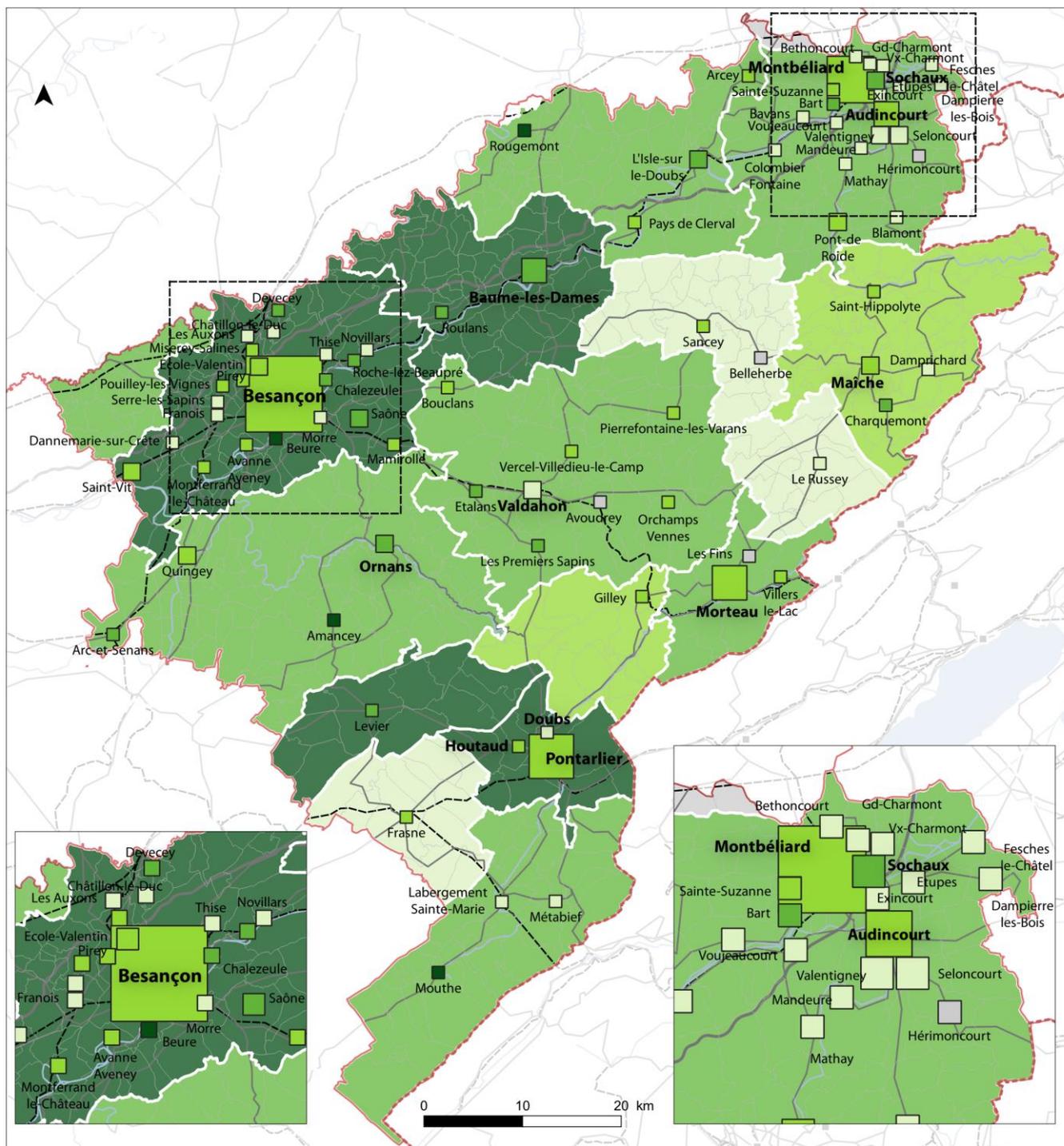
### Données chiffrées



Les communautés de communes qui ont connu une baisse sensible de leur densité de médecins généralistes (entre -1 et -4 médecins pour 10 000 hab.) sont surtout celles peu densément peuplées et par conséquent, plus sensibles aux variations statistiques : CC du Pays de Sancey-Belleherbe, du Plateau de Russey, des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs et de Montbenoît. Une exception toutefois, la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard, densément peuplée et accueillant de nombreux pôles urbains, a également vu sa densité de médecins généralistes légèrement diminuer entre 2016 et 2019 (-1 médecin pour 10 000 hab.).

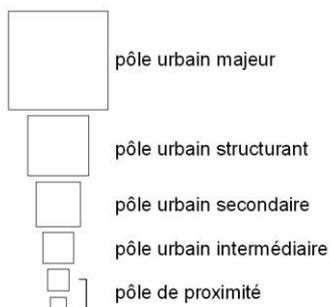
# Services de santé Densité des médecins omnipraticiens

2019



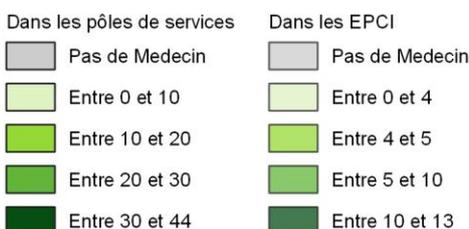
Sources : INSEE, BPE 2019, RP 2017 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

### Typologie des pôles de service

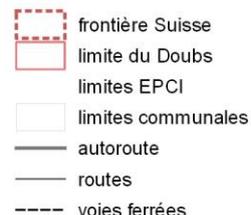


### Nombre de médecin omnipraticien pour 10 000 habitants

*Nb de médecins / nb d'habitant x 10 000*



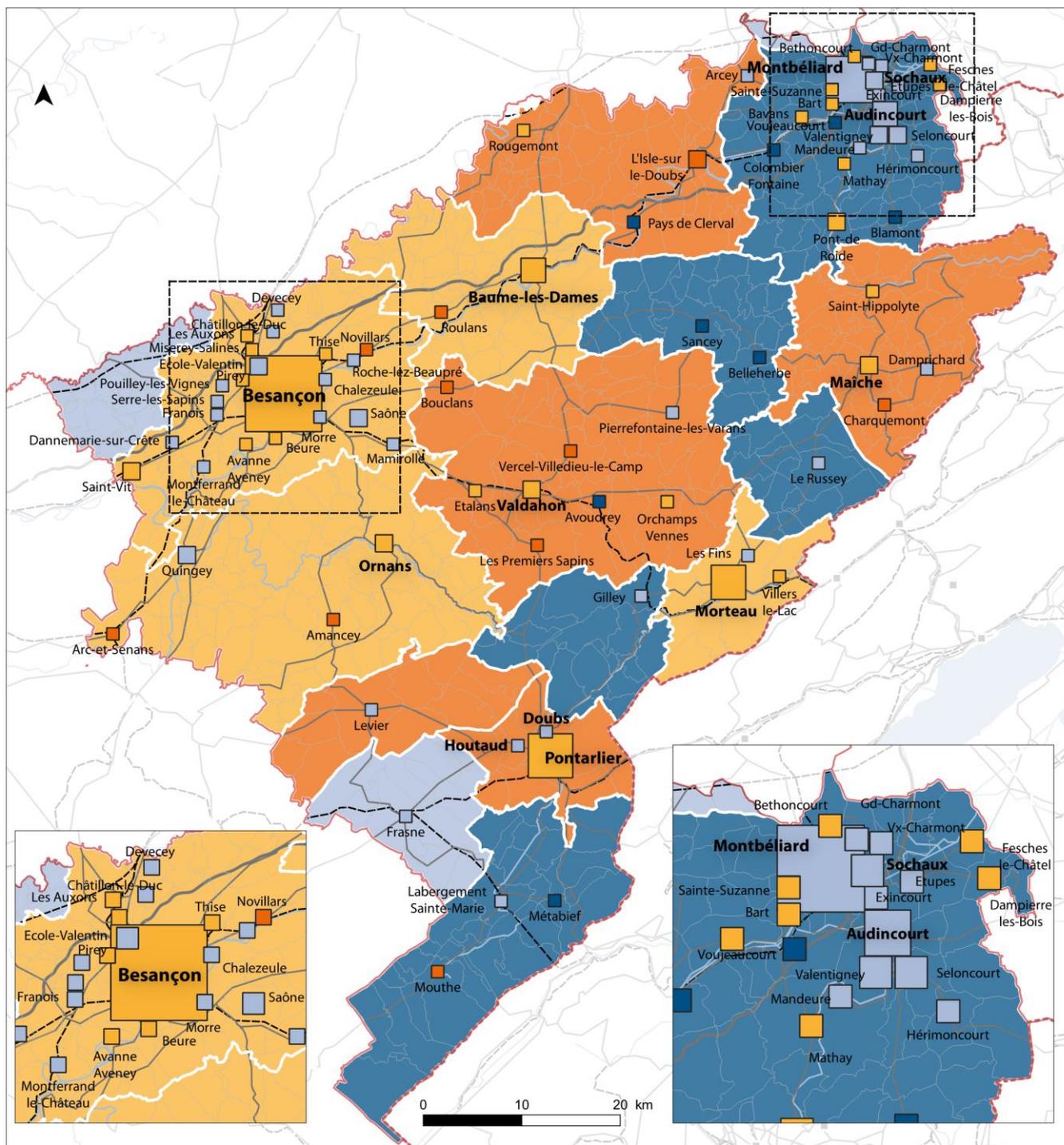
### Repères géographiques



## Services de santé

# Evolution de la densité des médecins omnipraticiens

2016 - 2019



Sources : INSEE, BPE 2016 et 2019, RP 2014 et 2017 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

### Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

### Evolution du nombre de médecin omnipraticien pour 10 000 habitants

*Nb de médecins / nb d'habitant x 10 000*  
évolution en points

Dans les pôles de services		Dans les EPCI	
	-21,7 à -5		-3,8 à -1
	-5 à 0		-1 à 0
	0 à 5		0 à 1
	5 à 13,5		1 à 2,2

### Repères géographiques

- frontière Suisse
- limite du Doubs
- limites EPCI
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées



## Ind.11 : Densité des médecins spécialistes pour 10 000 habitants

### Commentaire

Les densités des médecins spécialistes sont stables dans le Département du Doubs et tendraient même à légèrement augmenter.

Les médecins spécialistes sont principalement implantés dans les pôles urbains majeurs et structurants de Besançon, Montbéliard et de Pontarlier.

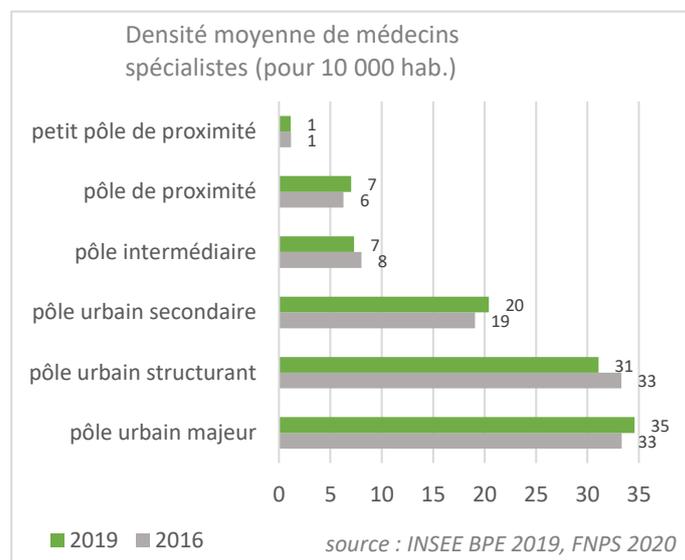
Toutefois, et ce par rapport à la population totale, les plus fortes densités se situent dans les pôles de Valdahon, Baume-les-Dames, Besançon, Montbéliard et Pontarlier. Dans une moindre mesure, d'autres petits pôles ou intermédiaires enregistrent également des densités significatives comme dans à Saône, Amancey, Les Fins ou Pouilley-les-Vignes.

Il n'y a pas d'évolution significative entre 2016 et 2019 si ce n'est une légère diminution de la densité des médecins spécialistes dans les pôles urbains majeurs et structurants et ce, au profit des pôles urbains secondaires tels que Baume-les-Dames, Valdahon, Quingey ou Saône.

Concernant les intercommunalités, le nombre de spécialistes ainsi que les densités se sont essentiellement renforcées dans les communautés de communes du Doubs Baumois et des Portes du Haut Doubs.

A *contrario*, d'autres intercommunalités souffrent d'une diminution conséquente de médecins spécialistes et d'une baisse consécutive de la densité : Pays de Montbéliard ainsi que son pôle structurant et dans une moindre mesure les communautés de communes de Sancey-Belleherbe et du Pays de Maiche.

### Données chiffrées



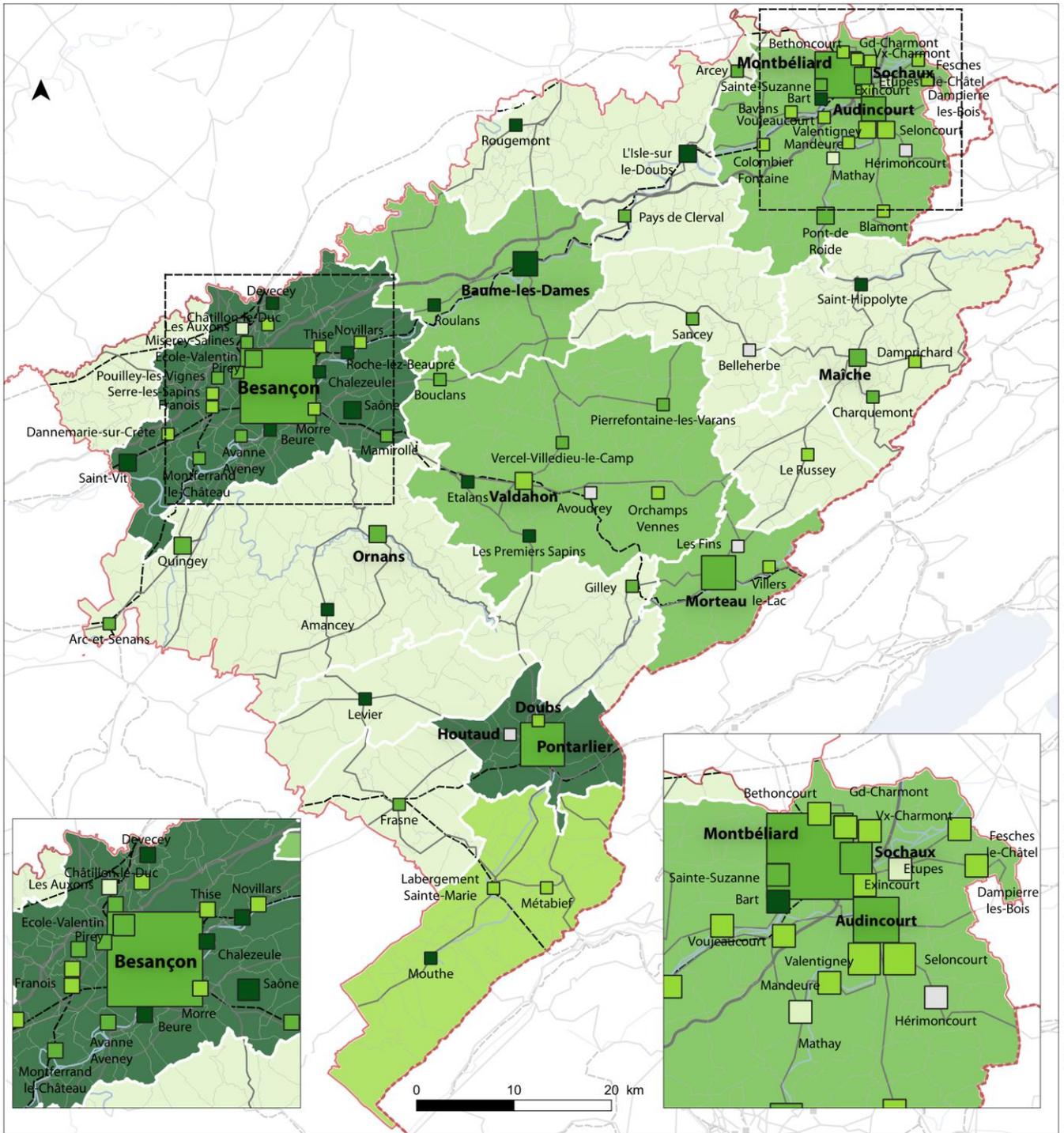
#### Ont été pris en compte dans cette analyse :

- Spécialiste en cardiologie ;
- Spécialiste en dermatologie vénéréologie ;
- Spécialiste en gynécologie médicale ;
- Spécialiste en gynécologie obstétrique ;
- Spécialiste en gastro-entérologie hépatologie ;
- Spécialiste en psychiatrie ;
- Spécialiste en ophtalmologie ;
- Spécialiste en oto-rhino-laryngologie ;
- Spécialiste en pédiatrie ;
- Spécialiste en pneumologie ;
- Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale ;
- Spécialiste en stomatologie ;
- Chirurgien-dentiste.

La source INSEE BPE a été complétée ici et ce, de manière rétroactive par le fichier national des professionnels de santé (FNPS) de l'Agence du Numérique en Santé.

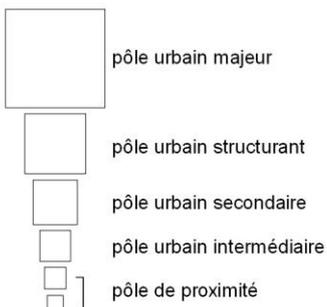
# Services de santé Densité des médecins spécialistes

2019



Sources : INSEE, RP 2017- Carto-Santé, Fichier National des Professionnels de Santé 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

### Typologie des pôles de service

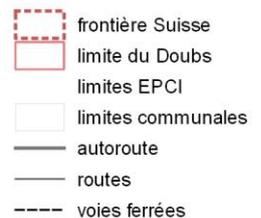


### Nombre de médecins spécialistes pour 10 000 habitants

*Nb de médecins / nb d'habitant x 10 000*

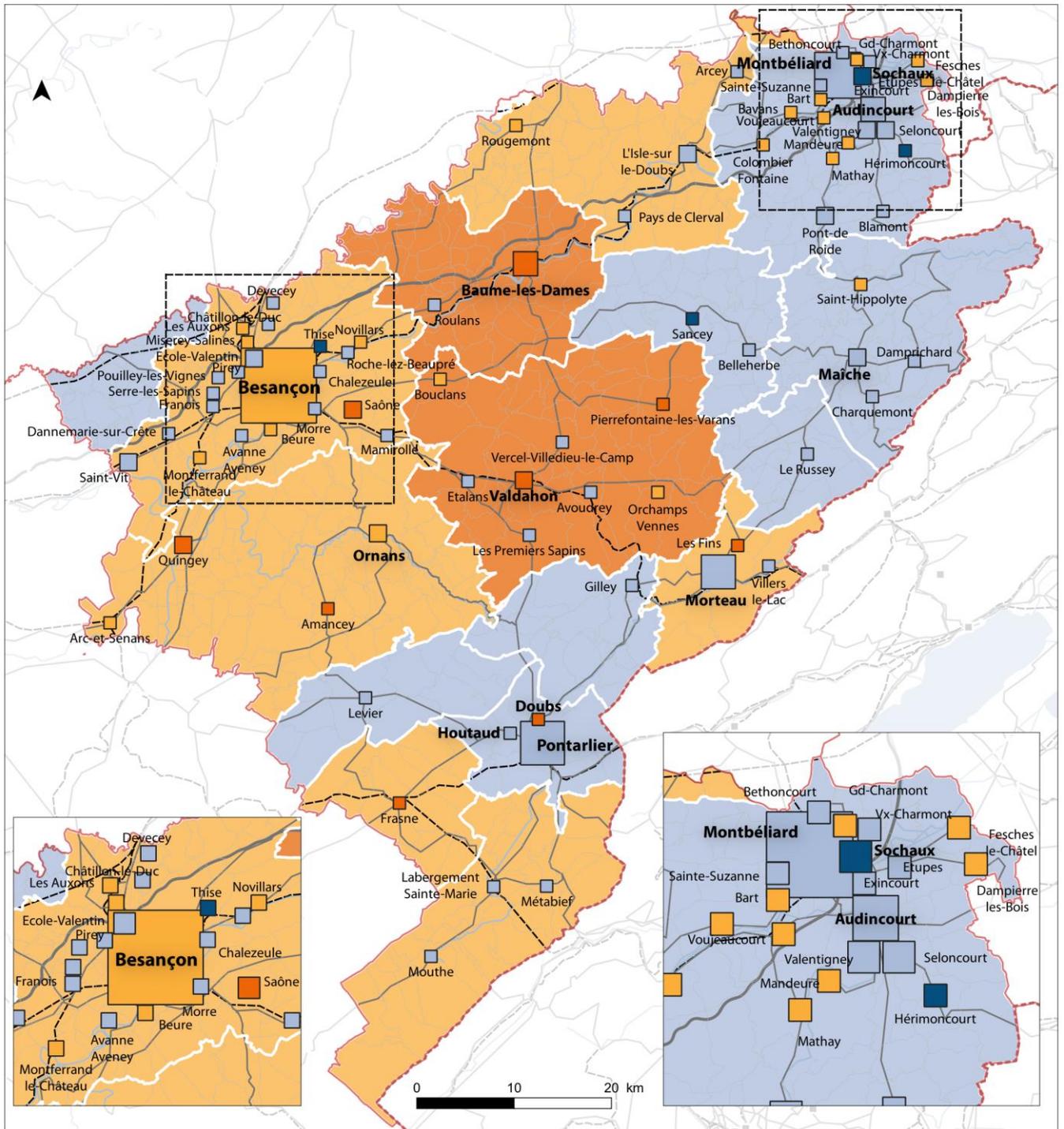


### Repères géographiques



# Évolution de la densité des médecins spécialistes

2016 - 2019



### Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

### Évolution du nombre de médecins spécialistes pour 10 000 habitants

$Nb \text{ de médecins} / nb \text{ d'habitant} \times 10\,000$   
en points

- | Dans les pôles de services |             | Dans les EPCI |           |
|----------------------------|-------------|---------------|-----------|
|                            | de -25 à -5 |               | de -2 à 0 |
|                            | de -5 à 0   |               | de 0 à 2  |
|                            | de 0 à 5    |               | de 2 à 3  |
|                            | de 5 à 15   |               |           |

### Repères géographiques

- frontière Suisse
- limite du Doubs
- limites EPCI
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées

Sources : INSEE, RP 2014 et 2017 - CartoSanté, Fichier National des Professionnels de Santé 2016 et 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020



## 5. Réseau et mobilité

### Accessibilité numérique

#### Ind. 12 : Niveau de couverture en téléphonie mobile 4G

##### Commentaire

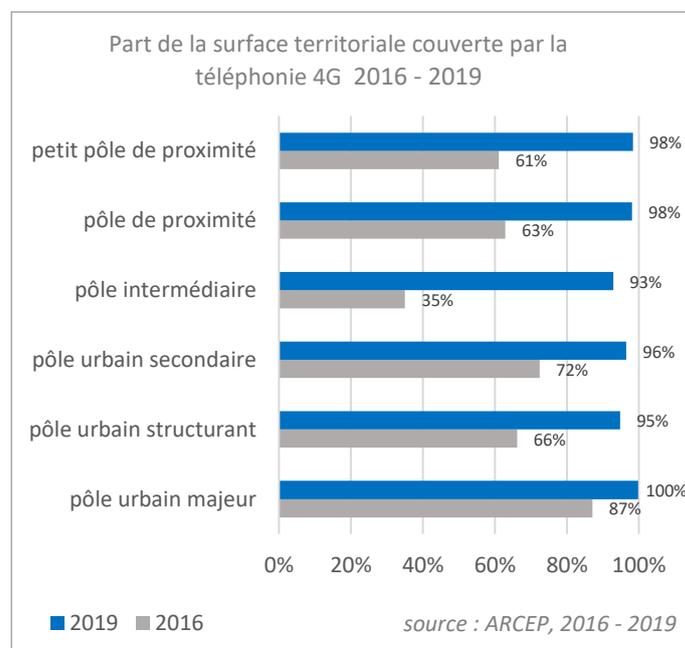
En 2019, dans le Doubs, 93% de la surface du département est couverte par le réseau mobile 4G. La couverture a connu une très forte amélioration, puisque cette part n'était que de 37% en 2016. Le département se situe ainsi en 68<sup>ème</sup> position des 96 départements métropolitains. Les Hautes-Alpes, territoire de montagne, le département le moins équipé, est couvert à 70.6%. Les départements de la région sont couverts de 99% pour le Territoire de Belfort à 90.9% pour la Côte-d'Or.

Cette augmentation a concerné tous les types de pôles, qui en 2019 sont couverts à un niveau similaire. Les pôles intermédiaires qui étaient les moins bien couverts en 2016 (35% de leur surface) sont encore ceux qui ont le plus de retard (93% de la surface couverte en 2019).

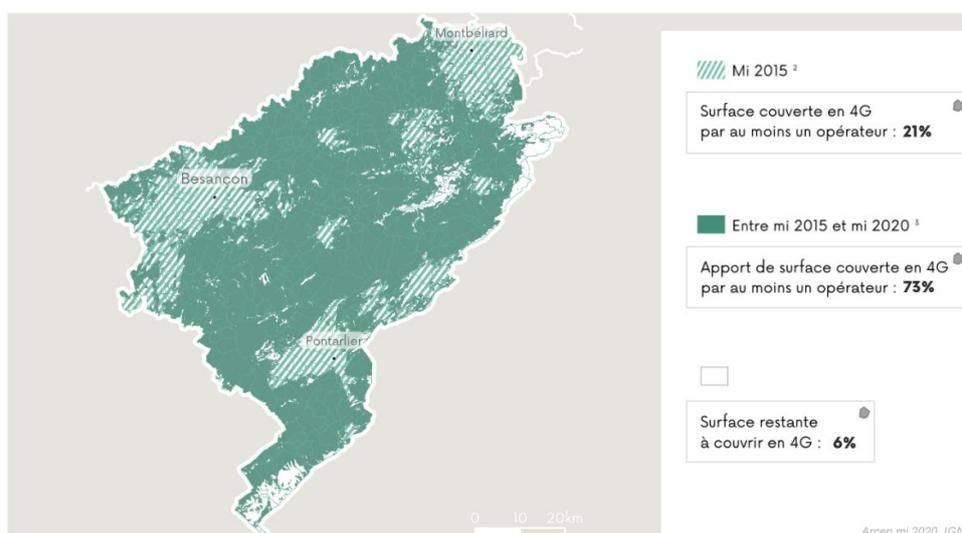
Parmi les intercommunalités, le Pays de Maïche est celle qui affiche un taux de couverture le plus bas : 68% de son territoire. C'est l'extrême partie ouest et la bande frontalière qui apparaissent comme zones blanches : Montjoie-le-Château, Vaufrey, Montancy, Burnevillers, Indevillers, Fessevillers, Goumois....

D'autres zones blanches sont présentes dans la communauté de communes Lacs et Montagnes du Haut-Doubs, là aussi dans la bande frontalière de l'extrême sud du département : Chapelle-des-Bois, Chaux-Neuve, Mouthe....

##### Données chiffrées



Evolution de la couverture 4G du Département par au moins un opérateur juin 2015 - juin 2020

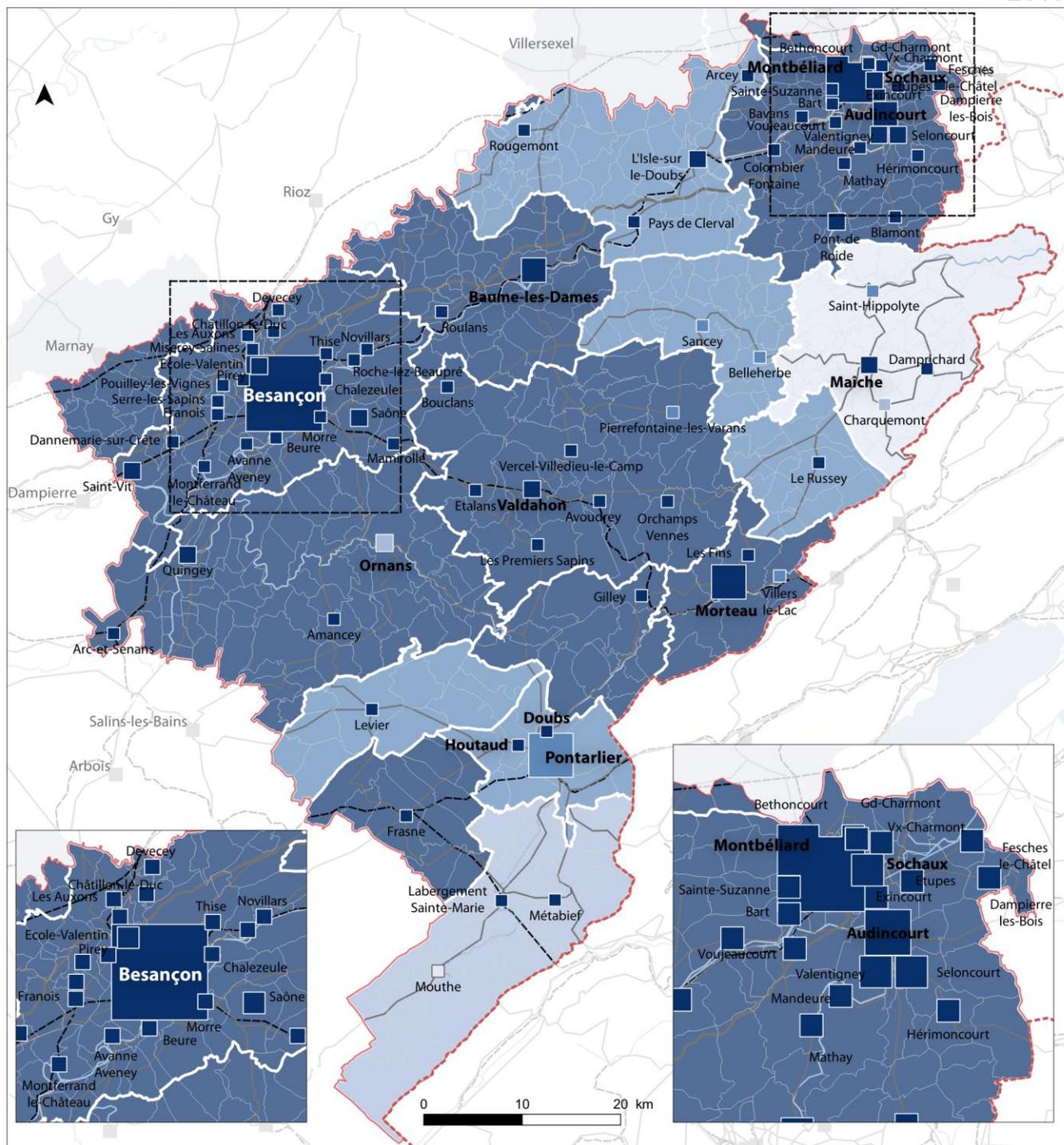


source : Arcep mi 2020, IGN

# Accessibilité numérique Couverture en téléphonie mobile 4G

Part de la surface territoriale couverte

2019



Sources : ARCEP, septembre 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

### Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

### Taux de couverture en téléphonie mobile 4G

Part de la surface territoriale couverte

Dans les pôles de services		Dans les EPCI	
	45%		68%
	85%		80%
	de 90% à 95%		de 90% à 95%
	de 95% à 100%		de 95% à 100%

### Repères géographiques

- frontière Suisse
- limites du Doubs
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées

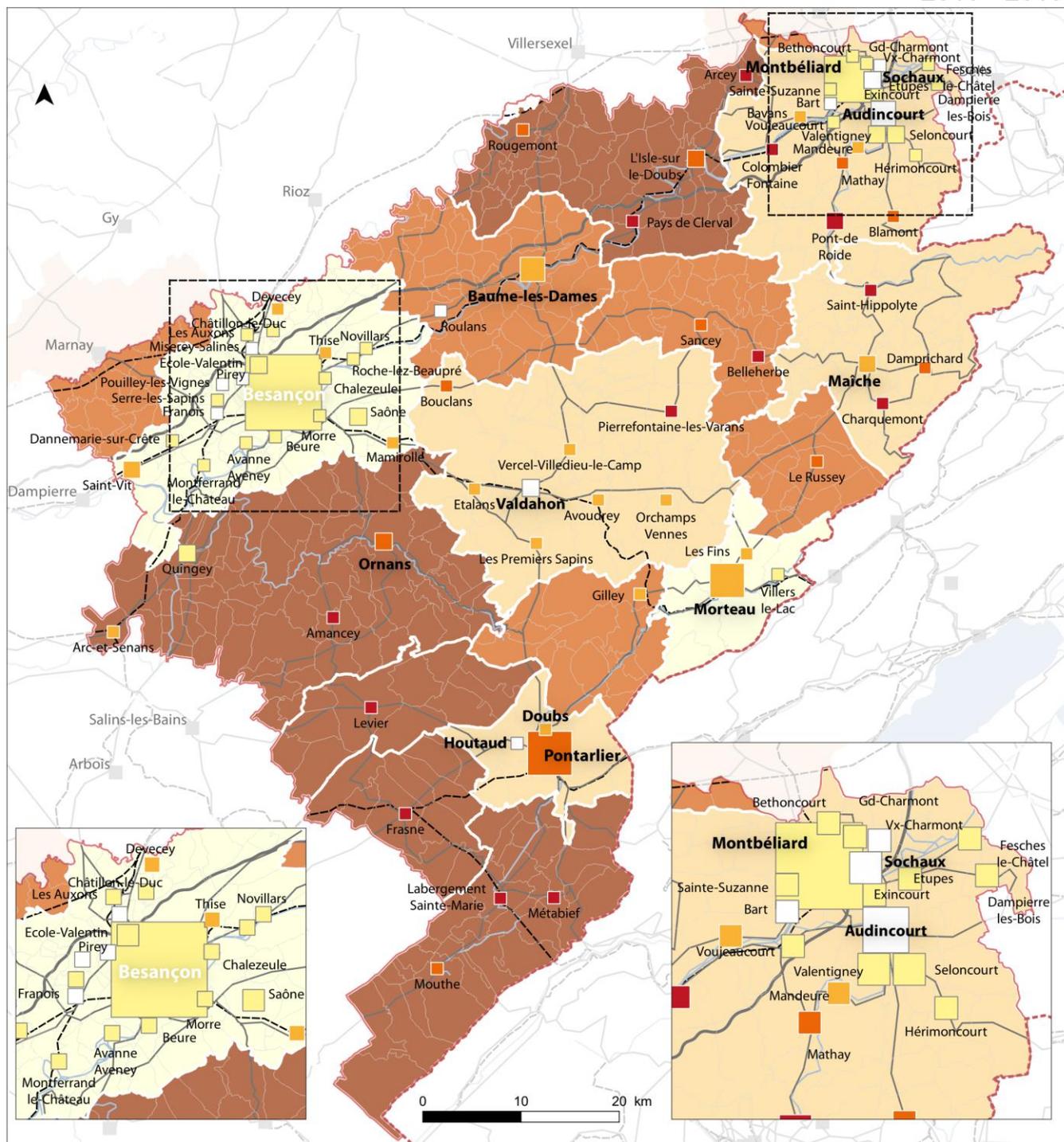


Accessibilité numérique

Evolution de la couverture en téléphonie mobile 4G

Part de la surface territoriale couverte

2016 - 2019



Sources : ARCEP, juillet 2016, septembre 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

Evolution du taux de couverture en téléphonie mobile 4G

- Part de la surface territoriale couverte
- En points
- |                            |                 |
|----------------------------|-----------------|
| Dans les pôles de services | Dans les EPCI   |
| pas d'évolution            | de 19 à 25 pts  |
| de 0 à 15 pts              | de 25 à 50 pts  |
| de 15 à 35 pts             | de 50 à 70 pts  |
| de 35 à 70 pts             | de 70 à 100 pts |
| de 70 à 100 pts            |                 |

Repères géographiques

- frontière Suisse
- limites du Doubs
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées



## Ind. 13 : Niveau de couverture par le haut débit (8Mb)

### Commentaire

En 2019, dans le Doubs, pratiquement 100% des locaux (logements, bureaux, entreprises...) sont couverts par le Haut Débit Fixe (ADSL cuivre, câble, fibre) à 8 mégabits par seconde ou plus.

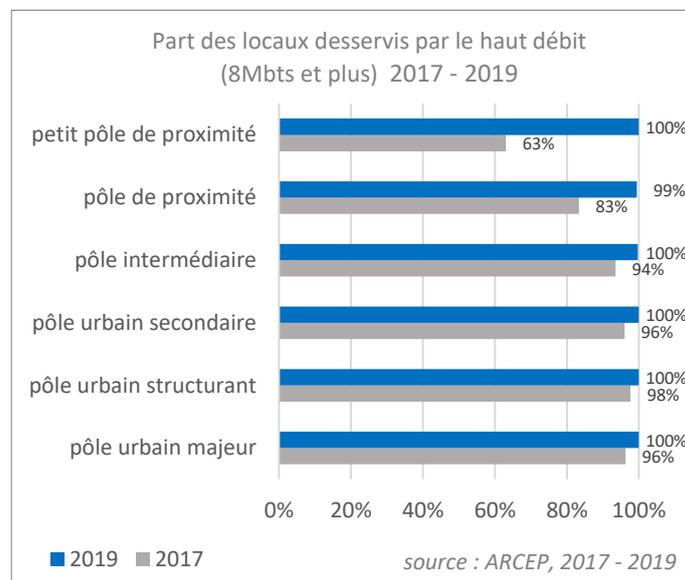
Entre 2016 et 2019, la couverture internet fixe a ainsi été finalisée puisque le taux de couverture des locaux était de 82% en 2016.

Cette excellente couverture pour le Doubs est à mettre en relation avec les travaux du Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit, ayant pour objectif de permettre l'accès au Très Haut Débit sur l'intégralité de son territoire d'ici 2022. En effet, l'intervention du SMIX pour « porter » le très haut débit dans les répartiteurs et sous répartiteurs a eu une incidence directe sur les réseaux cuivre existants.

Les pôles de proximité et les petits pôles de proximité ont ainsi rattrapé leur retard.

Paradoxalement, c'est certaines intercommunalités les plus rurales qui affichent un taux de couverture vraiment à 100% : Deux Vallées Vertes, Val de Morteau, Lacs et Montagnes du Haut-Doubs, Frasne et Durgeon, Altitude 800... ainsi que le Grand Pontarlier.

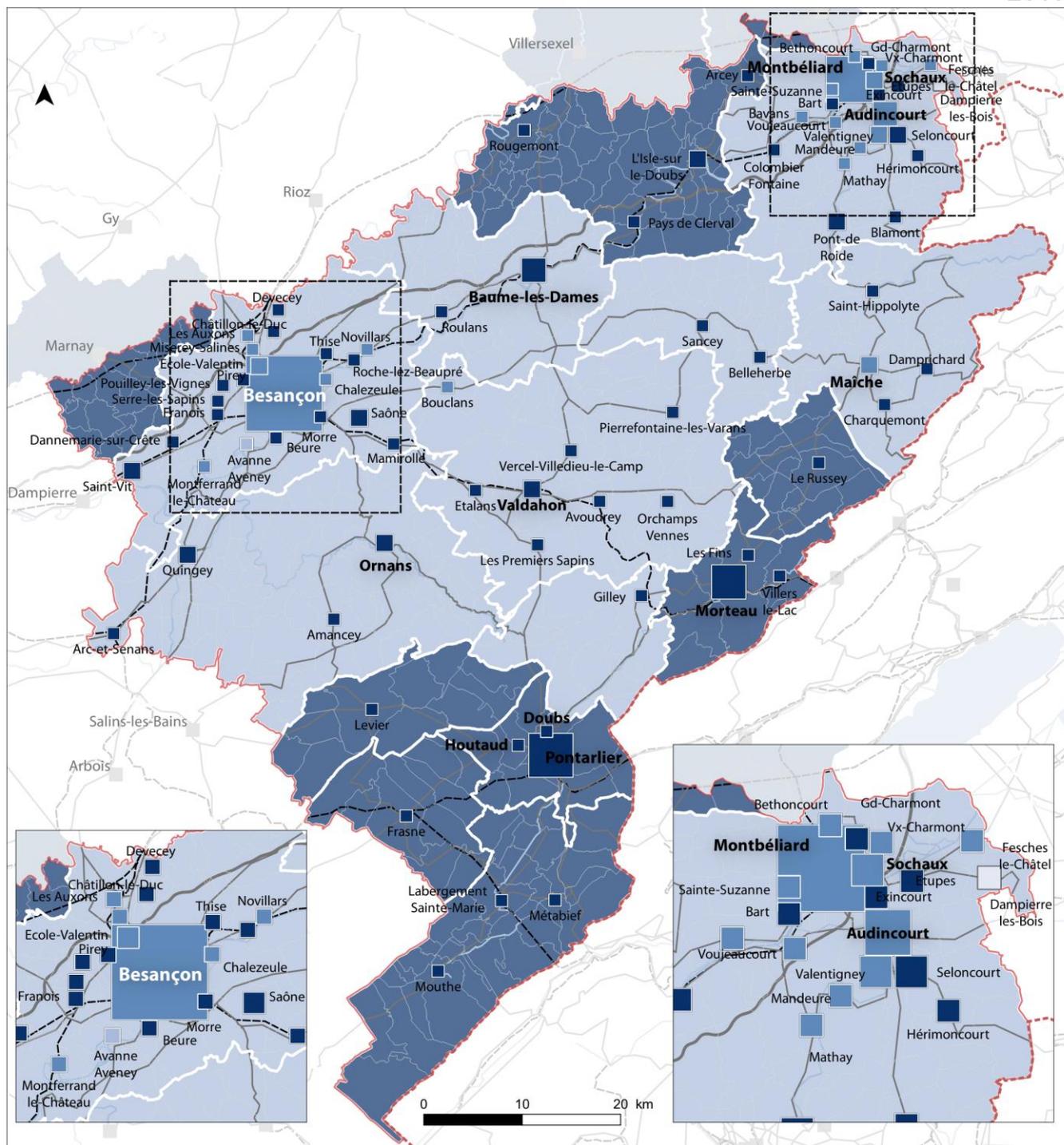
### Données chiffrées



## Accessibilité numérique Couverture en haut débit fixe

Part des locaux couverts par un débit supérieur à 8 Mégabits par seconde

2019



Sources : ARCEP, 3ème trimestre 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

### Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

### Taux de couverture en haut débit fixe

- Part des locaux desservis par un débit supérieur à 8 Mbps par seconde*
- |   |   |
|---|---|
| Dans les pôles de services  | Dans les EPCI   |
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #d9ead3; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> 85% - 90%  | <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #cfe2f3; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> 99% à 100% |
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #aed6f1; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> 90% - 95%  | <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #9bc2e6; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> 100%       |
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #7fb3d5; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> 95% - 100% |   |
| <span style="display: inline-block; width: 15px; height: 15px; background-color: #4f81bd; border: 1px solid black; margin-right: 5px;"></span> 100%       |   |

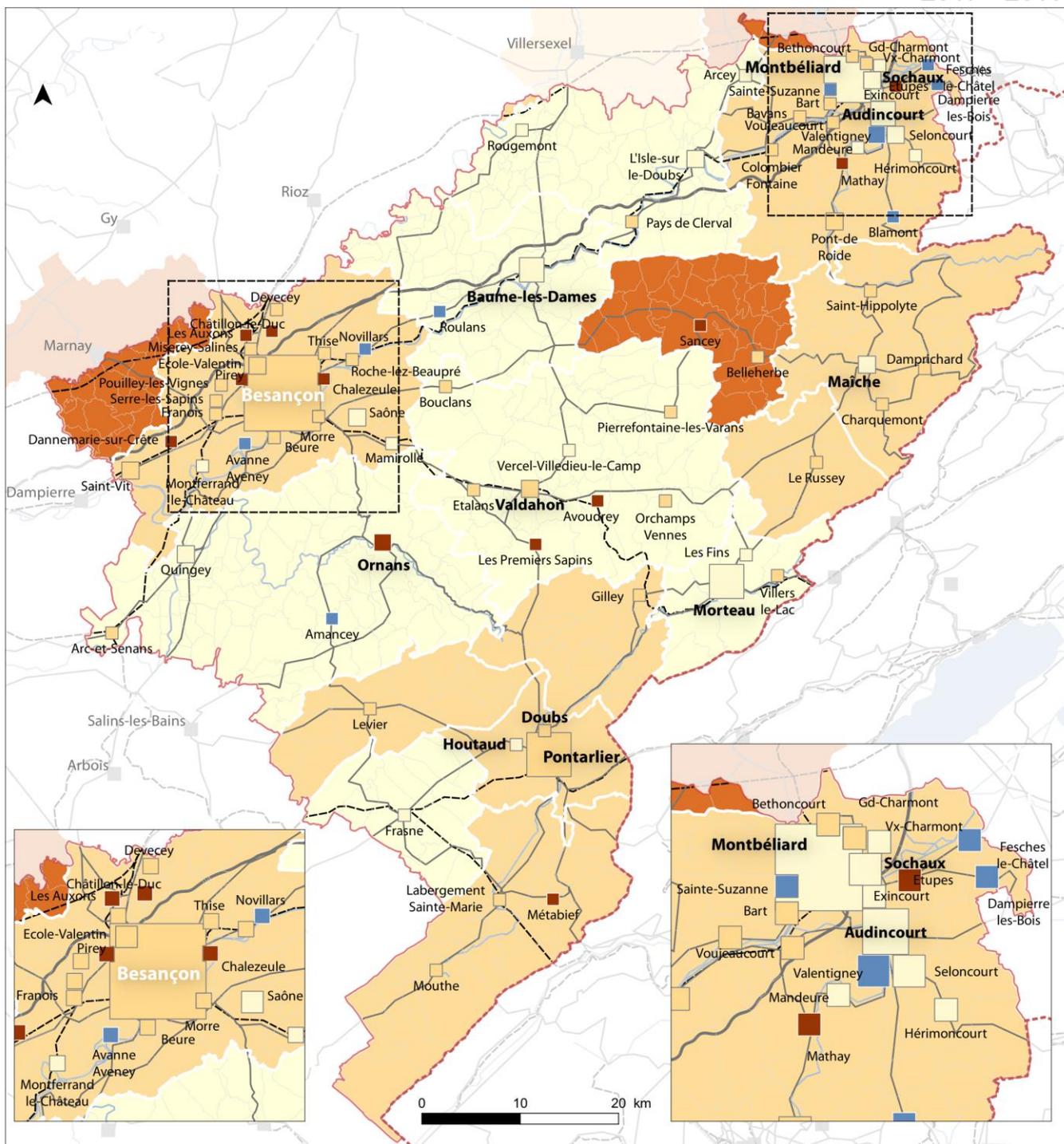
### Repères géographiques

- frontière Suisse
- limites du Doubs
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées

# Evolution de la couverture en haut débit fixe

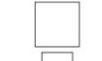
Part des locaux couverts par un débit supérieur à 8 Mégabits par seconde

2017 - 2019



Sources : ARCEP, 2ème trimestre 2017 - 3ème trimestre 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

### Typologie des pôles de service

-  pôle urbain majeur
-  pôle urbain structurant
-  pôle urbain secondaire
-  pôle urbain intermédiaire
-  pôle de proximité

### Evolution du taux de couverture en haut débit fixe entre 2017 et 2019

Part des locaux desservis par un débit supérieur à 8 Mbps par seconde

En points

- | Dans les pôles de services  | Dans les EPCI  |
|---|--|
|  de -10 pts à 0 pt |  de 0 pt à 2 pts    |
|  -9 pts à 0 pt     |  de 2 pts à 25 pts  |
|  de 0 pt à 2 pts   |  de 25 pts à 90 pts |
|  de 2 pts à 25 pts |  |

### Repères géographiques

-  frontière Suisse
-  limites du Doubs
-  limites communales
-  autoroute
-  routes
-  voies ferrées





## Ind. 14 : Niveau de couverture par la fibre (FTTH)

### Commentaire

En 2019 dans le Doubs, 148 700 locaux sont raccordables à la fibre (Ftth), soit un taux de couverture 48%. Le taux de couverture évolue très vite, car les dernières données du 1<sup>er</sup> trimestre 2020, montre que le taux de couverture est monté à 53.4% des locaux.

Parmi les départements métropolitains français, le Doubs se situe à la 22<sup>ème</sup> place en 2019 et 2020. Mis à part le Territoire de Belfort, bien équipé les autres départements de la région sont quant à eux « relégués » vers les dernières places : en 2020, les taux d'équipement sont respectivement de 8.7% en Haute-Saône, 10,4% dans le Jura, 14,1% dans la Nièvre, 16,2% dans l'Yonne, 20,7% dans la Saône-et-Loire, 43% en Côte-d'Or.

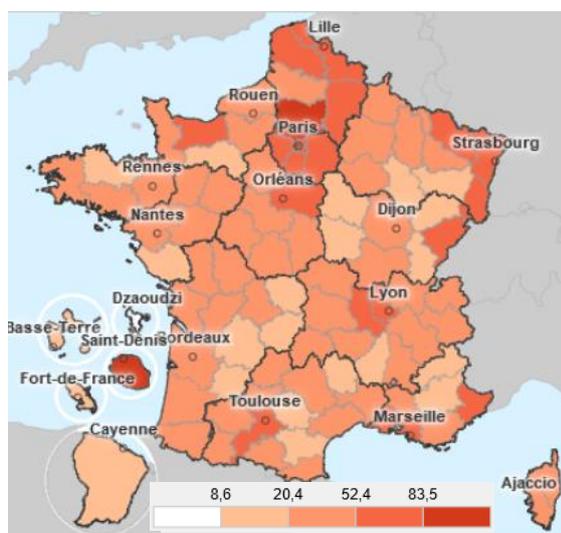
Cette bonne couverture pour le Doubs est à mettre en relation avec les travaux du Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit, ayant pour objectif de permettre l'accès au Très Haut Débit sur l'intégralité de son territoire d'ici 2022.

L'équipement est meilleur pour les pôles urbains majeurs et structurant, mais l'ensemble des typologies de pôles ont un niveau d'équipement supérieur à 40%.

Les Portes du Haut Doubs sont le territoire le moins bien couvert en 2019, mais c'est également celui devant faire partie de la phase 3 (2021-2022) du Schéma d'Aménagement Numérique.

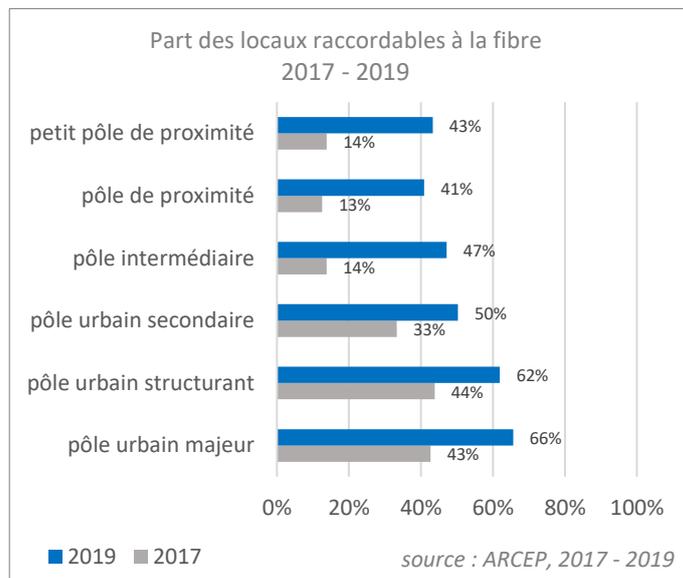
Entre 2017 et 2019 c'est le Pays de Sancey-Belleherbe qui a connu la plus forte hausse.

Taux de locaux raccordables à la fibre (Ftth) - 2020



Source : Observatoire des Territoire, Arcep, 2020

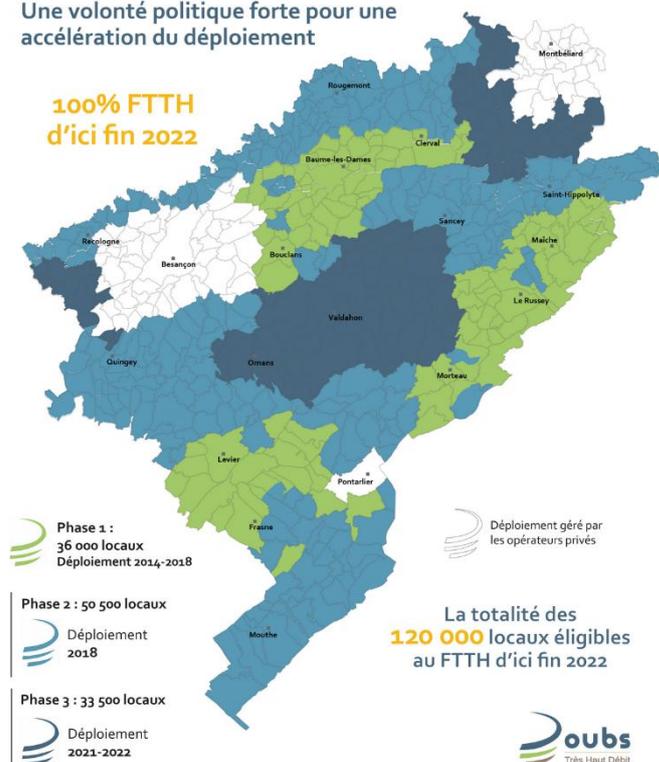
### Données chiffrées



### Schéma Directeur d'Aménagement Numérique 2018\*

Une volonté politique forte pour une accélération du déploiement

100% FTTH d'ici fin 2022

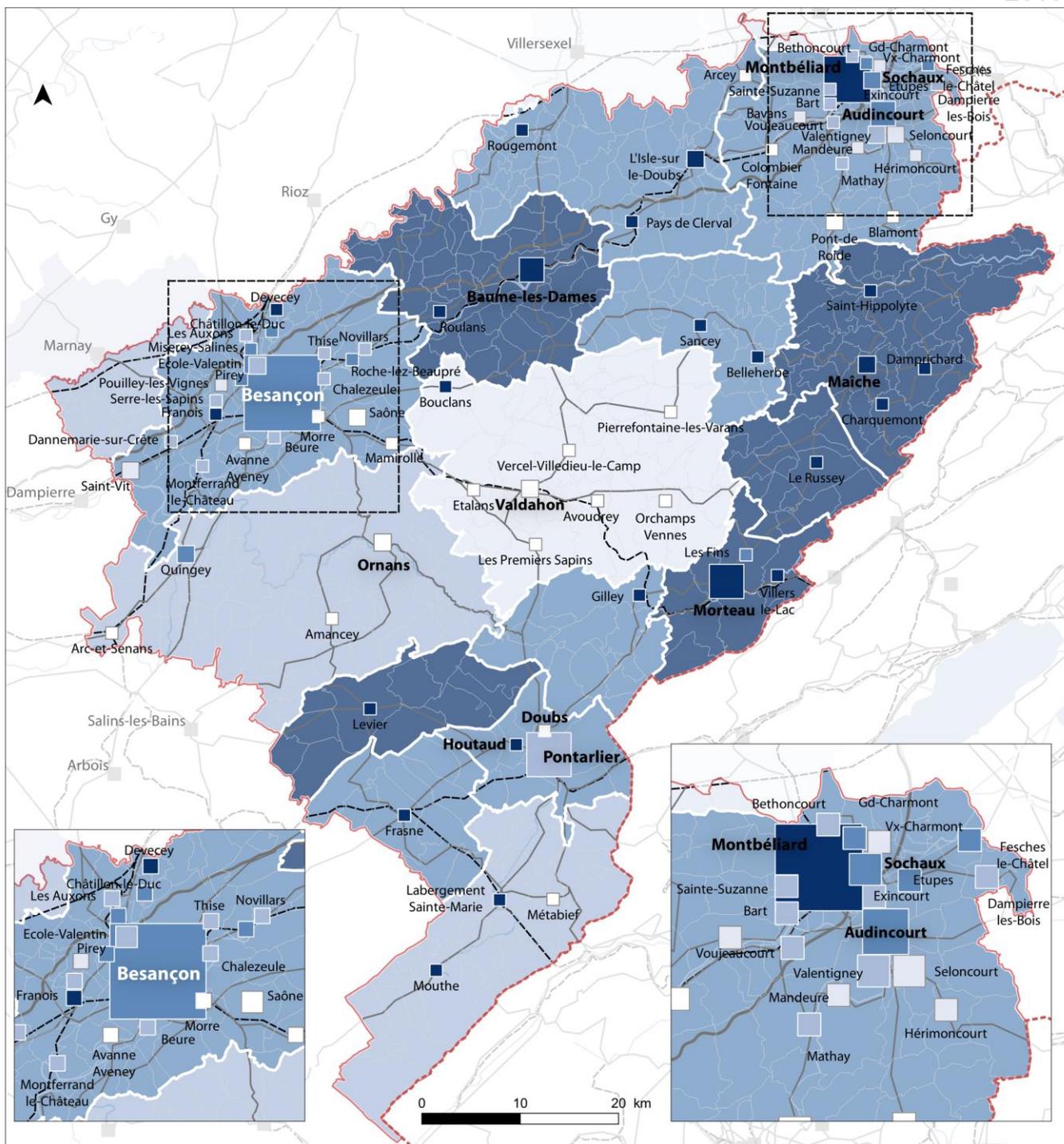


\* Carte représentant le phasage FTTH (= Fiber To The Home, fibre optique jusqu'à l'abonné), ne figurant pas les interventions en montée en débit sur cuivre préparatoires au FTTH, ni les déploiements de type FTEE (sites économiques et prioritaires).

# Accessibilité numérique Couverture en fibre

Part des locaux raccordables à la fibre

2019



Sources : ARCEP, 4ème trimestre 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

### Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

### Taux de couverture en fibre

Part des locaux raccordables à la fibre

- | Dans les pôles de services |               | Dans les EPCI |              |
|----------------------------|---------------|---------------|--------------|
|                            | Moins de 20%  |               | Moins de 15% |
|                            | de 20% à 50%  |               | de 15% à 30% |
|                            | de 50% à 75%  |               | de 30% à 60% |
|                            | de 75% à 100% |               | de 60% à 93% |
|                            | 75 - 100      |               |              |

### Repères géographiques

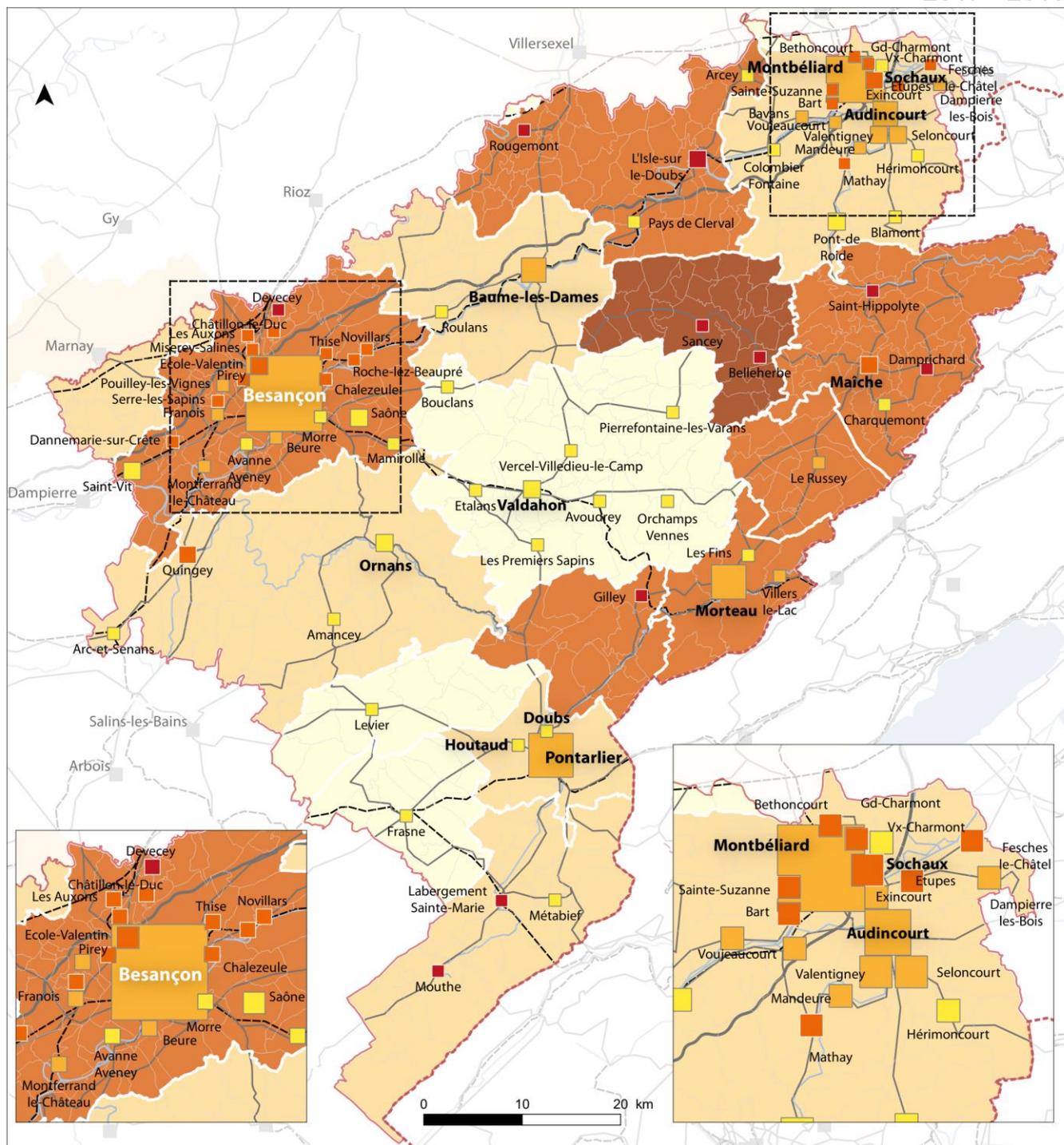
- frontière Suisse
- limites du Doubs
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées



# Evolution de la couverture en fibre

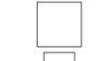
Part des locaux raccordables à la fibre

2017 - 2019



Sources : ARCEP, 4ème trimestre 2017 - 4ème trimestre 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

### Typologie des pôles de service

-  pôle urbain majeur
-  pôle urbain structurant
-  pôle urbain secondaire
-  pôle urbain intermédiaire
-  pôle de proximité

### Evolution du taux de couverture de la fibre entre 2017 et 2019

Part des locaux raccordables à la fibre

- | En points  |  |
|--|--|
| Dans les pôles de services   | Dans les EPCI  |
|  de 0 à 10 pts  |  de 0 à 5 pts   |
|  de 10 à 35 pts |  de 5 à 25 pts  |
|  de 35 à 70 pts |  de 25 à 45 pts |
|  de 70 à 93 pts |  de 45 à 57 pts |

### Repères géographiques

-  frontière Suisse
-  limites du Doubs
-  limites communales
-  autoroute
-  routes
-  voies ferrées





## 6. Attractivité territoriale

### Culture

#### Ind. 15 : Densité des équipements culturels pour 10 000 habitants

#### Commentaire

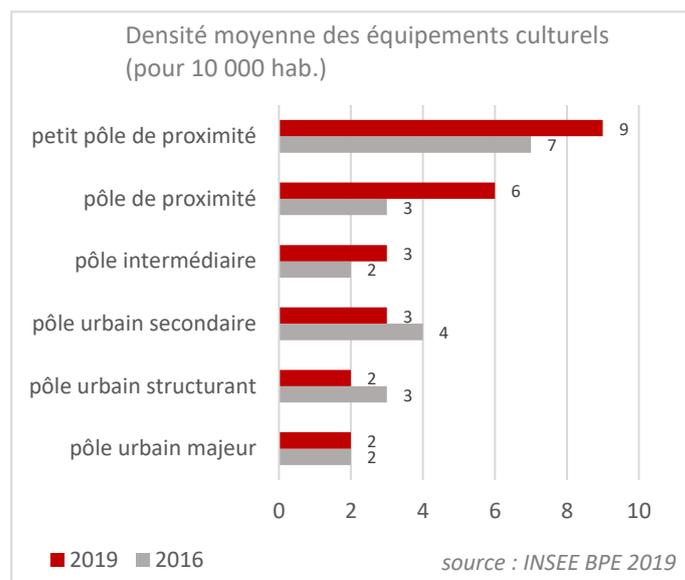
Selon l'UNESCO, la culture est considérée comme « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les lois, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ». Afin de quantifier au mieux cette donnée complexe, l'ensemble des conservatoires, musées, cinémas et théâtres ont été ici pris en compte. Quant aux lieux de lecture, ils ont fait l'objet d'une analyse séparée.

Ce sont les petits pôles de proximité qui offrent toujours les meilleures densités dans le département du Doubs (9 équipements pour 10 000 hab.). *A contrario*, la ville de Besançon enregistre toujours un faible taux de densité (2 équipements culturels pour 10 000 hab.).

Alors que les communautés de communes du Pays de Sancey-Belleherbe, du Doubs Baumoïse et de Loue-Lison offrent encore les plus fortes densités culturelles, celles de Pontarlier, Morteau, Besançon ou de Montbéliard enregistrent les taux les plus bas (autour de 2 à 3 équipements pour 10 000 hab.).

Entre 2016 et 2019, l'ensemble des intercommunalités a pu bénéficier d'une augmentation de la densité des équipements culturels. Les dynamiques les plus significatives concernent les communautés de communes du Pays de Sancey-Belleherbe, de Montbenoît, du Val Marnaysien (partie doubienne), du Plateau de Frasnè et du Val de Dugeon et du Doubs Baumoïse. Les intercommunalités les moins dynamiques sont celles plus urbaines de Morteau, Pontarlier, Besançon et de Montbéliard.

#### Données chiffrées

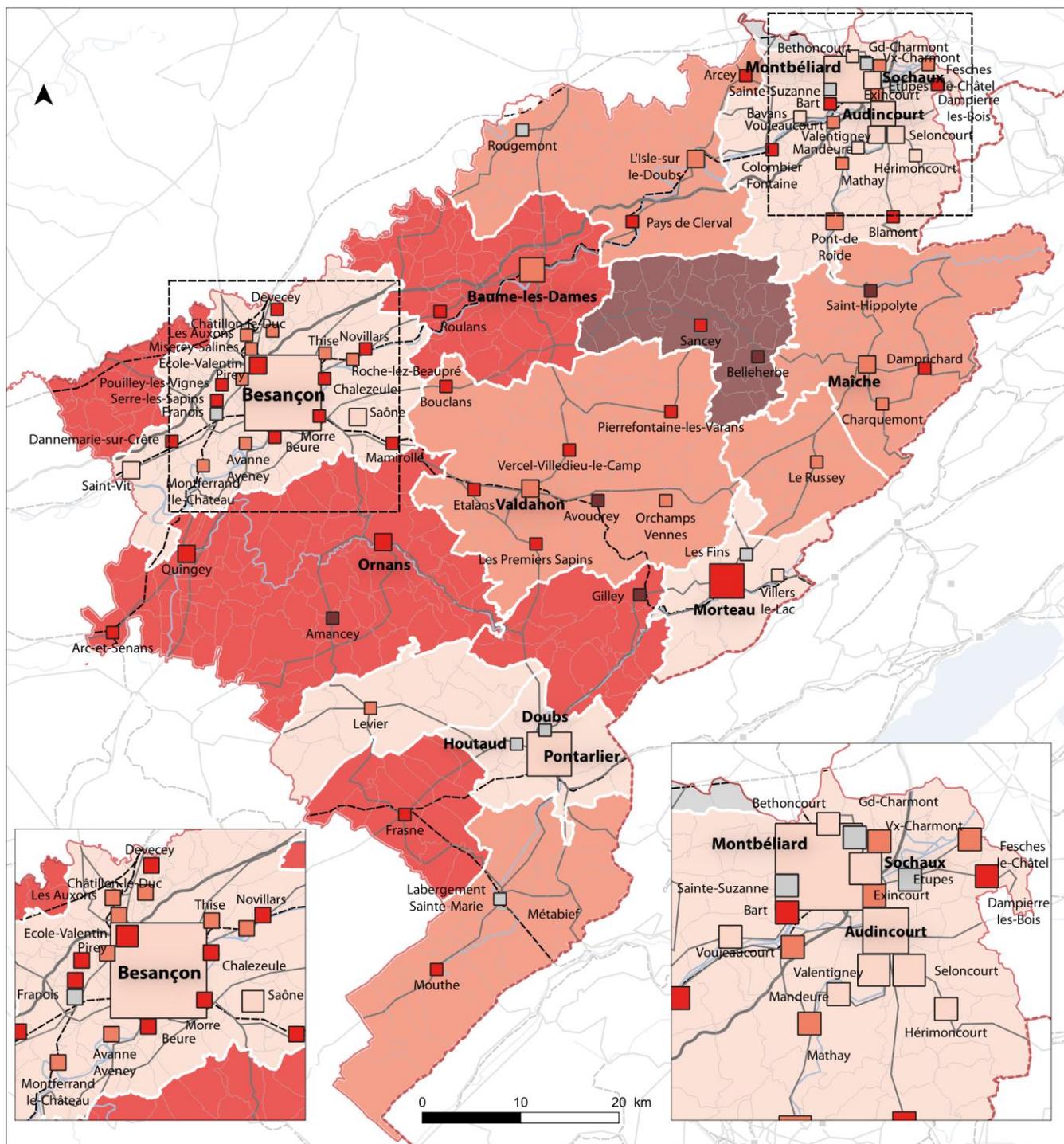


Une dispersion spatiale des équipements culturels semble s'opérer dans le Doubs au détriment de certains grands pôles urbains (tels que Pontarlier, Montbéliard ou Sochaux) et au bénéfice d'autres plus petits (de type intermédiaire et de proximité) tels que Belleherbe, Gilley, Saint-Hippolyte, Avoudrey, Bouclans ou Mouthe par exemple.

# Les équipements culturels

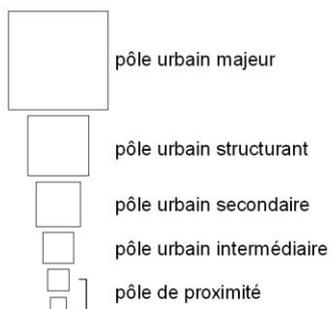
Conservatoires, musées, cinémas, théâtres

2019



Sources : INSEE BPE, 2019 - INSEE RP 2017 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

### Typologie des pôles de service

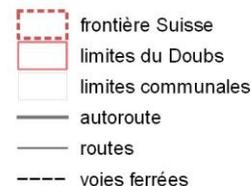


### Nombre d'équipement culturels pour 10 000 habitants

$Nb \text{ d'équipement culturels} / nb \text{ d'habitant} \times 10\,000$



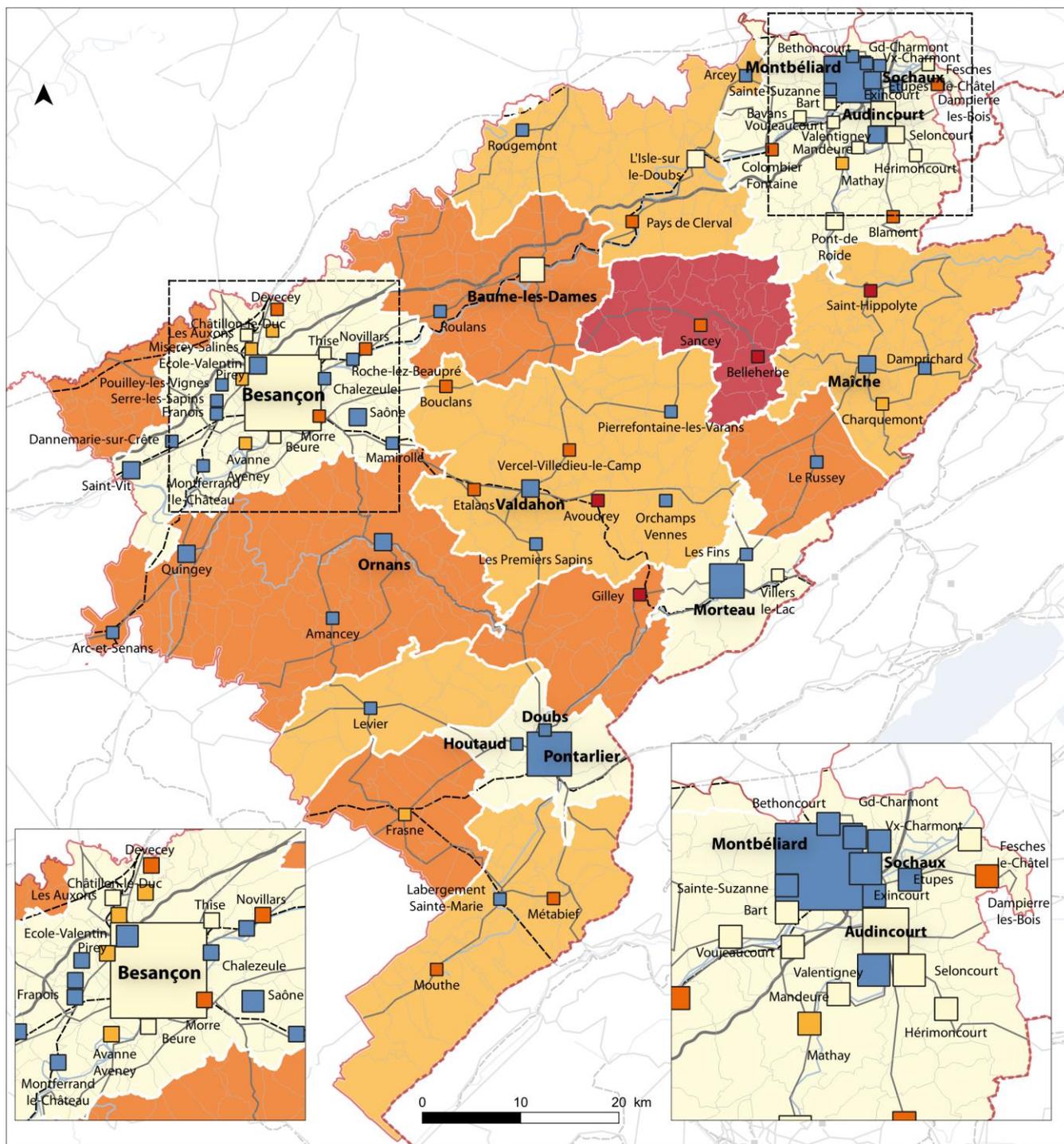
### Repères géographiques



# Evolution de la densité des équipements culturels

Conservatoires, musées, cinémas, théâtres

2016 - 2019



Sources : INSEE, RP 2014 et RP 2017 - INSEE BPE, 2016 et 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

### Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

### Evolution du nombre d'équipement culturels pour 10 000 habitants

$Nb \text{ d'équipement culturels} / nb \text{ d'habitant} \times 10\,000$   
évolution en points

Dans les pôles de services		Dans les EPCI	
	-6,99 à 0		0 à 3
	0 à 3		3 à 6
	3 à 6		6 à 10
	6 à 10		10 à 18,1
	6 à 10		
	10 à 18		

### Repères géographiques

- frontière Suisse
- limites du Doubs
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées





## Ind. 16 : Densité des lieux de lecture pour 10 000 habitants

### Commentaire

Les lieux de lecture sont organisés de la manière suivante :

- Les têtes de réseau ;
- Les bibliothèques associées ;
- Les bibliothèques municipales ;
- Les lieux de lecture.

Comme en 2018, les plus fortes densités des lieux de lecture se situent en milieu rural. En effet, la communauté de communes du Pays de Sancey-Belleherbe offre toujours une densité importante de 20 lieux de lecture pour 10 000 habitants théoriques puisque ce territoire accueille seulement 5 520 habitants (elle en avait cependant 25 pour 10 000 hab. en 2018). Les communautés de communes du Doubs Baumois et de Loue-Lison ont également des taux élevés et proches de 10 lieux de lecture pour 10 000 habitants.

Inversement, les communautés de communes du Grand Pontarlier, du Val de Morteau, de Grand Besançon Métropole et du Pays de Montbéliard offrent toujours les taux les plus bas, c'est-à-dire inférieurs à 3 lieux pour 10 000 habitants.

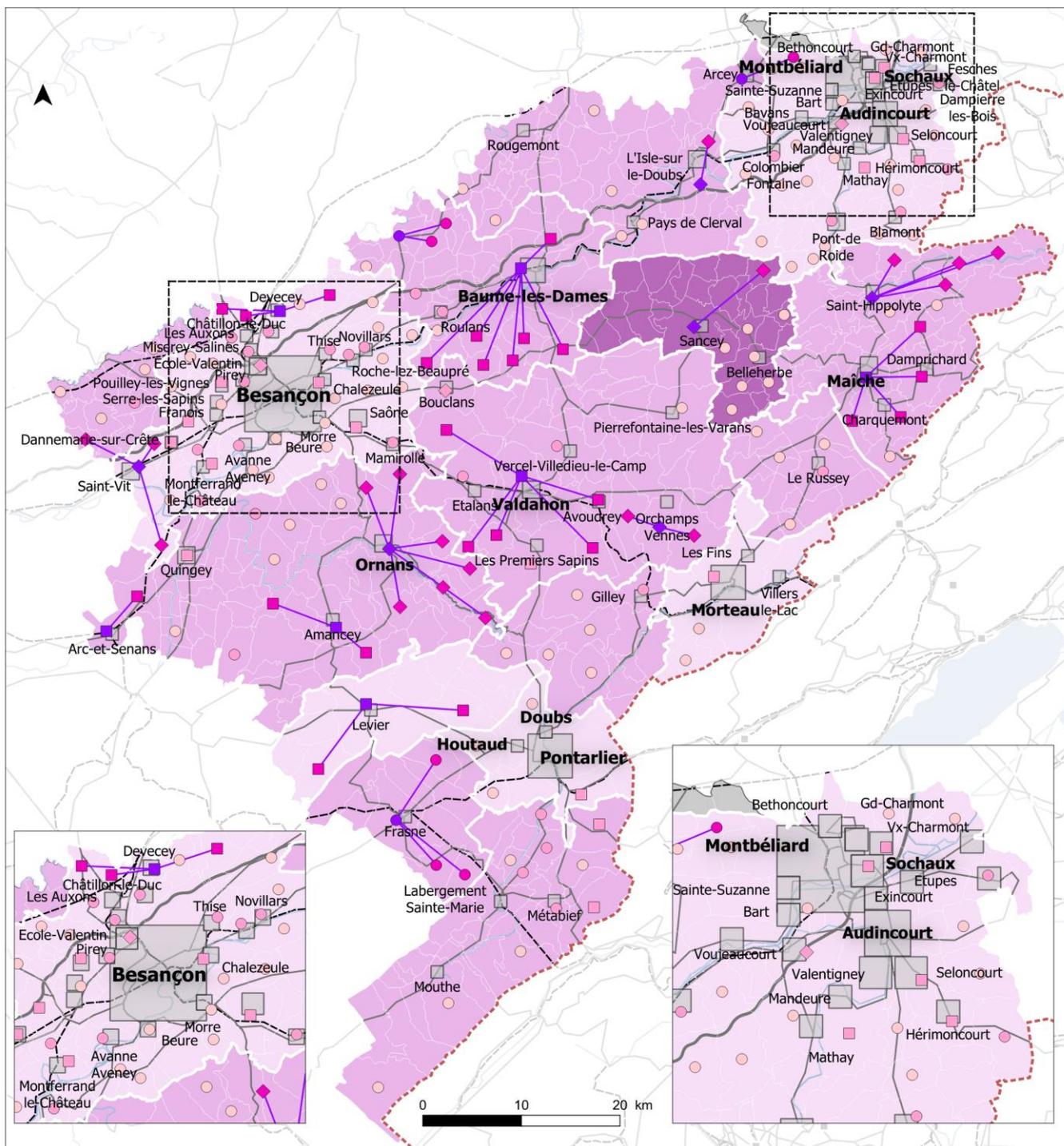
Comme en 2018, il est à noter que les territoires ruraux du département du Doubs sont en 2020 plus densément équipés que ceux urbains. La répartition des lieux de lecture sur le finage départemental est par conséquent relativement homogène est son maillage en réseau irrigue l'ensemble des territoires.

Les intercommunalités du Val Marnaysien (partie doubienne), du Pays de Pierrefontaine-Vercel et Grand Besançon Métropole sont les seules à avoir connu une densification sensible de leurs lieux de lecture (par rapport à leur population).

*A contrario*, les communautés de communes du Pays de Sancey - Belleherbe mais également des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs sont celles qui ont enregistré les plus fortes baisses de densités (respectivement -7,6 et -3 lieux de lecture pour 10 000 hab.)

# Culture Les lieux de lecture

2019



Sources : Département du Doubs 2020 - INSEE BPE 2019 - | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

### Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

### Nombre de lieux de lecture pour 10 000 habitants

$Nb \text{ de lieux de lecture} / nb \text{ d'habitant} \times 10\,000$

- Non pris en compte
- Entre 0 et 5
- Entre 5 et 10
- Entre 10 et 20

### Types de lieux de lecture

- Bibliothèque tête de réseau
- Bibliothèque associée
- Bibliothèque municipale
- Lieux de lecture
- Niveau 1
- Niveau 2
- Relais
- Lignes associations

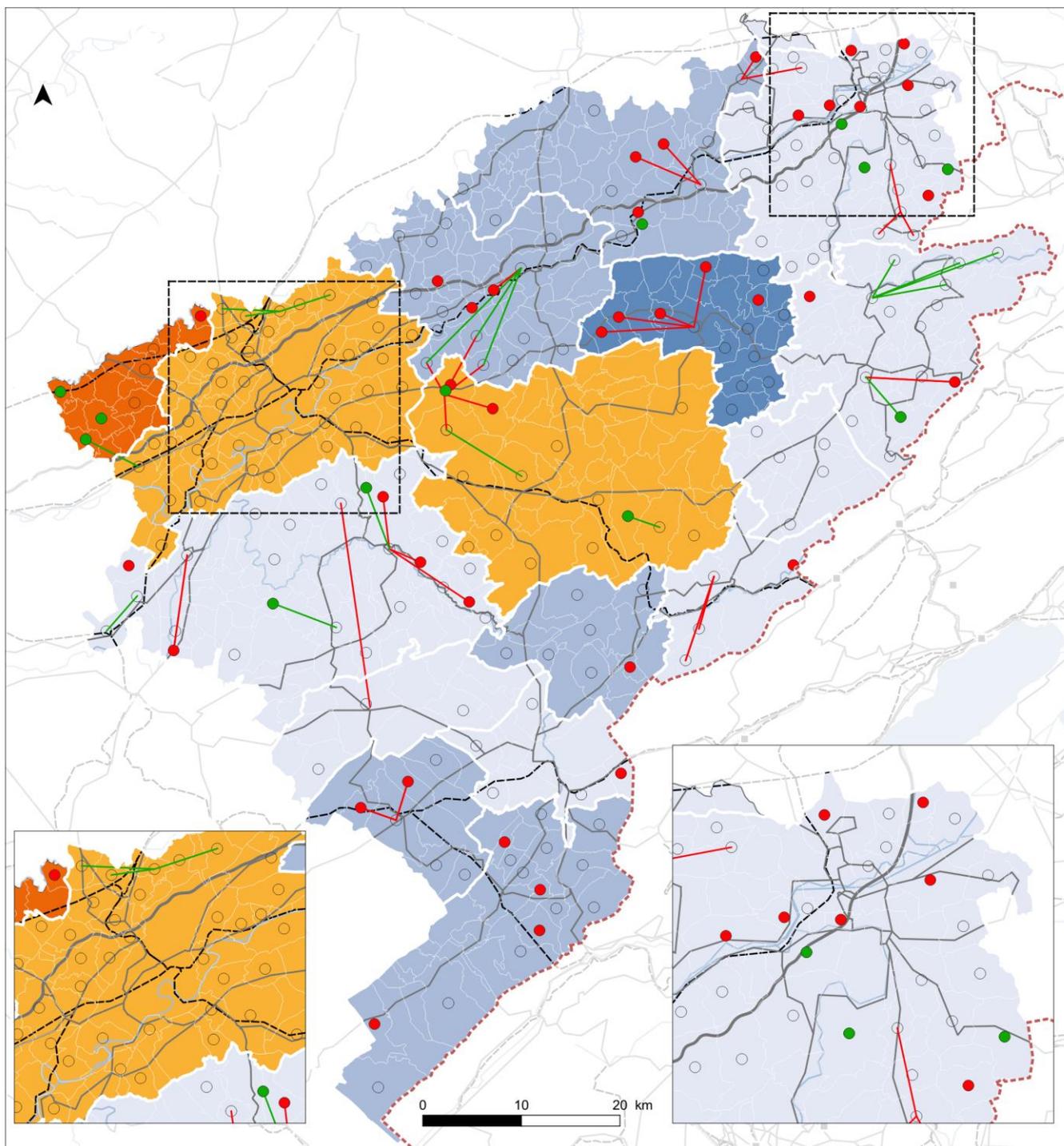
### Repères géographiques

- frontière Suisse
- limites du Doubs
- limites d'EPCI
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées



# Evolution des lieux de lecture

2019



Sources : Département du Doubs 2020 - INSEE BPE 2019 - | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

**Typologie des pôles de service**

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

**Evolution du nombre de lieux de lecture pour 10 000 habitants**

*Nb de lieux de lecture / nb d'habitant x 10 000*  
évolution en points

- 7,6 à -3
- 3 à -1
- 1 à 0
- 0 à 3
- 3 à 5,6

**Evolution des lieux de lecture**

- Nouveaux lieux de lecture depuis 2018
- Lieux de lecture ayant disparu depuis 2018
- Nouveaux liens depuis 2018
- Liens ayant disparu depuis 2018
- Lieux de lecture 2020

**Repères géographiques**

- frontière Suisse
- limites du Doubs
- limites d'EPCI
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées



## Sports

### Ind. 17 : Diversité de la gamme d'équipements sportifs

#### *Attention ! Précisions méthodologiques*

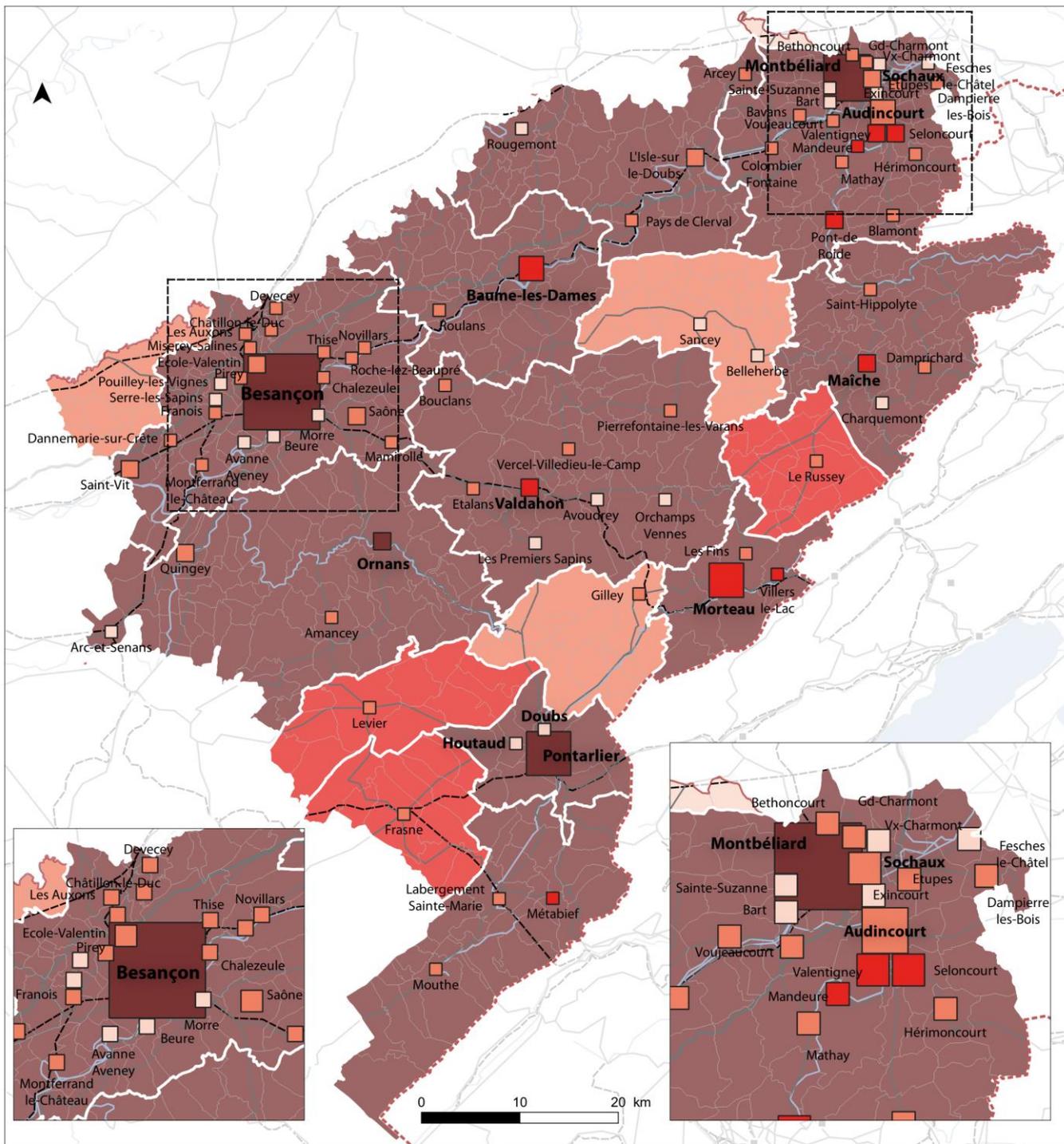
*La gamme d'équipements sportifs proposée initialement par l'INSEE ayant été modifiée entre 2016 et 2019, il n'a pas été possible d'en effectuer la stricte mise à jour...*

L'ensemble des équipements sportif regroupait en 2016 de nombreuses disciplines et pratiques. Il avait été pris en compte la diversité de la gamme des équipements sportifs qui comprenait les installations accessibles à tout public, à titre individuel ou via une structure publique ou privée (associative ou commerciale), pour y pratiquer une activité physique et/ou sportive : bassins de natation, boulodromes, tennis, équipements de cyclisme, domaine skiable, centres équestres, athlétisme, terrains de golf, parcours sportifs, sports de glace, plateaux extérieurs ou salles multisports, salles ou terrains de petits jeux, terrains de grands jeux, salles de combat, salles ou terrains spécialisés, salles non spécialisées, roller-Skate-Vélo bicross ou freestyle, sports nautiques, terrain de grands jeux.

Il n'est pas exclu de pouvoir reconstituer ultérieurement cette diversité de la gamme d'équipements sportifs.

# Attractivité territoriale - sport Les équipements sportifs

2019



Sources : INSEE, RP 2017 - INSEE BPE, 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2018

### Typologie des pôles de service

-  pôle urbain majeur
-  pôle urbain structurant
-  pôle urbain secondaire
-  pôle urbain intermédiaire
-  pôle de proximité

### Diversité de la gamme d'équipements sportifs

-  0 - 4
-  4 - 7
-  7 - 10
-  10 - 13

### Repères géographiques

-  frontière Suisse
-  limites du Doubs
-  limites d'EPCI
-  limites communales
-  autoroute
-  routes
-  voies ferrées



## Ind. 18 : Densité des équipements sportifs pour 10 000 habitants

### Commentaire

Comme en 2016, si les communautés de communes urbaines offraient une grande variété d'équipements sportifs, les densités les plus importantes sont toujours situées en milieu rural autour des pôles et petits pôles de proximité.

La communauté de communes la plus densément équipée est toujours celles des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs (qui accueille notamment la station de Métabief). Les autres communautés de communes également bien équipées par rapport à leur population totale sont celles du Pays de Sancey-Belleherbe, des Deux Vallées Vertes, d'Altitude 800 et du Plateau de Frasne et du Val de Drugeon.

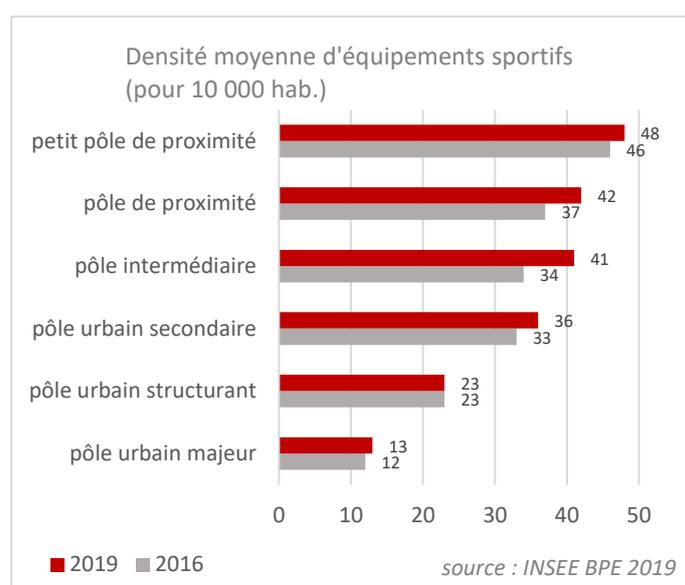
Les communautés d'agglomération du Grand Besançon et du Pays de Montbéliard et la communauté de communes du Grand Pontarlier enregistrent, quant à elles, les densités les plus faibles (entre 20 et 25 équipements pour 10 000 habitants).

Dans l'ensemble, les densités d'équipements sportifs augmentent pour chaque type de pôle. Ce sont toutefois les pôles urbains secondaires, intermédiaires, de proximités et petits pôles de proximité qui bénéficient le plus de la densification des équipements sportifs (comme à Saint-Hippolyte, Chalezeule, Serreles-Sapins ou Roche-lez-Beaupré).

Entre 2016 et 2019, quasiment toutes les intercommunalités du Doubs se sont densifiées en équipements sportifs par habitant. Les augmentations les plus fortes ont concerné les communautés de communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs, du Pays de Sancey-Belleherbe et de Loue-Lison.

A l'inverse, seule la communauté de communes du Pays d'Héricourt (partie doubienne) a connu une très légère diminution de son taux d'équipements.

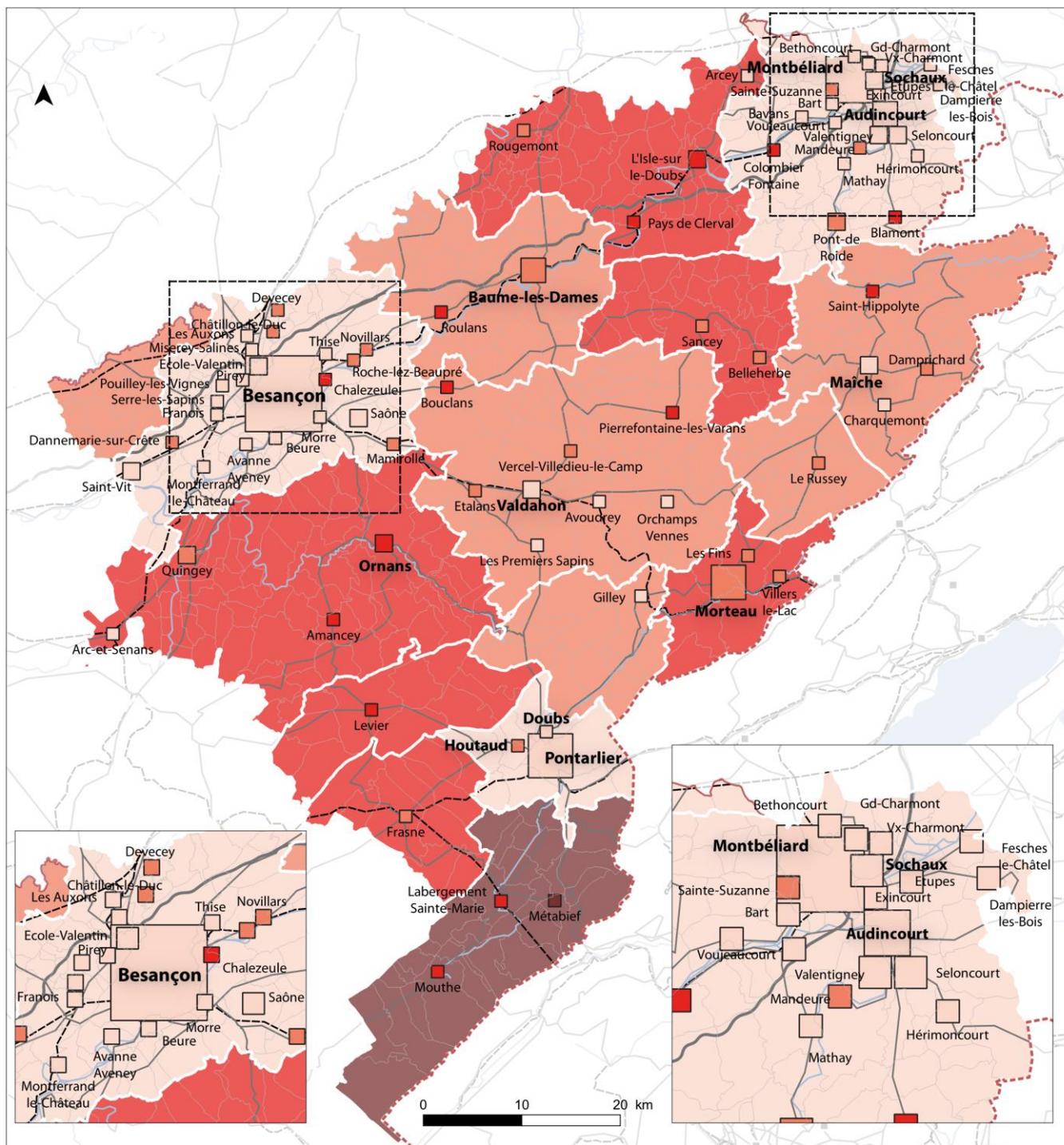
### Données chiffrées



## Attractivité territoriale Les équipements sportifs

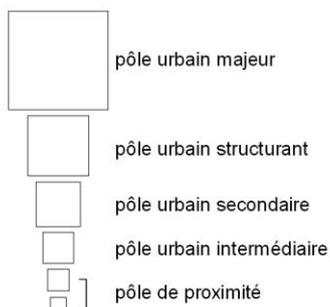
*Bassins de natation, baignade aménagée, boulodromes, tennis, domaines skiable, terrains de grands jeux, salles spécialisées ou non, parcours sportifs, randonnée, Bowlings...*

2019



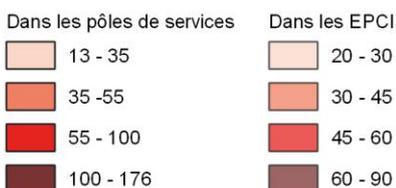
Sources : INSEE, RP 2017 - INSEE BPE, 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

### Typologie des pôles de service

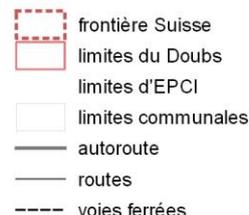


### Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants

*Nb d'équipements sportifs / Nb d'habitant x 10 000*



### Repères géographiques

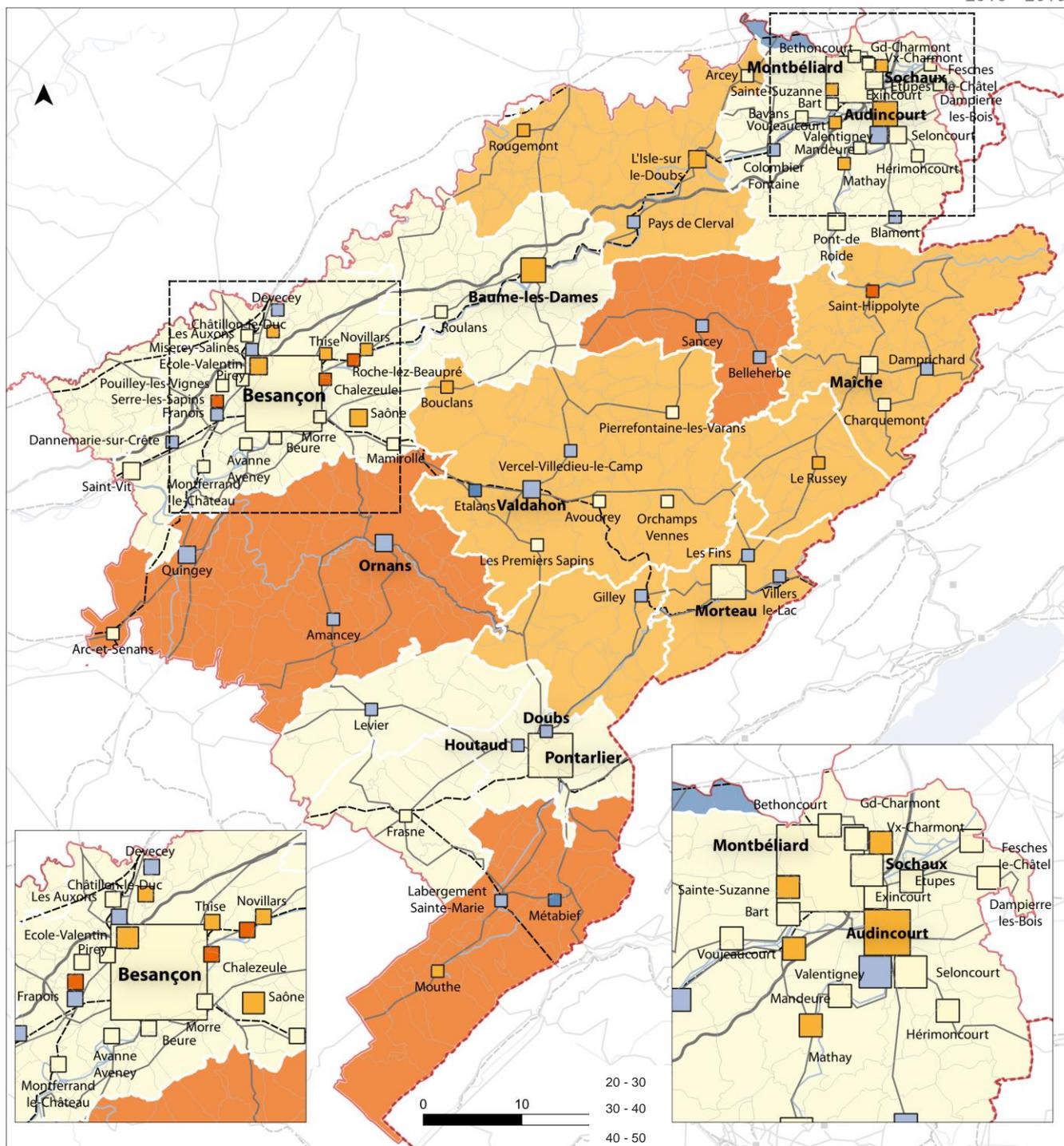


# Attractivité territoriale

## Evolution de la densité des équipements sportifs

*Bassins de natation, baignade aménagée, boulodromes, tennis, domaines skiable, terrains de grands jeux, salles spécialisées ou non, parcours sportifs, randonnée, Bowlings...*

2016 - 2019



### Typologie des pôles de service

- pôle urbain majeur
- pôle urbain structurant
- pôle urbain secondaire
- pôle urbain intermédiaire
- pôle de proximité

### Evolution du nombre d'équipement pour 10 000 habitants

*Nb d'équipements sportifs / Nb d'habitant x 10 000*  
*évolution en points*

- |  |  |
|--|--|
| <p>Dans les pôles de services</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 20px; height: 10px; background-color: #003366; margin-right: 5px;"></span> -11,5 à -5</li> <li><span style="display: inline-block; width: 20px; height: 10px; background-color: #6699CC; margin-right: 5px;"></span> -5 à -1</li> <li><span style="display: inline-block; width: 20px; height: 10px; background-color: #FFCC99; margin-right: 5px;"></span> -1 à 1</li> <li><span style="display: inline-block; width: 20px; height: 10px; background-color: #FF9933; margin-right: 5px;"></span> 1 à 5</li> <li><span style="display: inline-block; width: 20px; height: 10px; background-color: #FF3300; margin-right: 5px;"></span> 5 à 23,1</li> </ul> | <p>Dans les EPCI</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><span style="display: inline-block; width: 20px; height: 10px; background-color: #003366; margin-right: 5px;"></span> -12,5 à 0</li> <li><span style="display: inline-block; width: 20px; height: 10px; background-color: #FFCC99; margin-right: 5px;"></span> 0 à 5</li> <li><span style="display: inline-block; width: 20px; height: 10px; background-color: #FF9933; margin-right: 5px;"></span> 5 à 10</li> <li><span style="display: inline-block; width: 20px; height: 10px; background-color: #FF3300; margin-right: 5px;"></span> 10 à 34</li> </ul> |
|--|--|

### Repères géographiques

- frontière Suisse
- limites du Doubs
- limites d'EPCI
- limites communales
- autoroute
- routes
- voies ferrées



## Commerces

### Ind. 19 : Densité de commerces des gammes de proximité et intermédiaire pour 10 000 habitants

#### Commentaire

La répartition de la densité des commerces de proximité et intermédiaires est relativement uniforme et tend à se renforcer dans l'ensemble du département.

Comme en 2016, les intercommunalités les plus densément équipées par rapport à leur population totale sont celles du Grand Pontarlier, de Grand Besançon Métropole, du Val de Morteau et du Pays de Montbéliard.

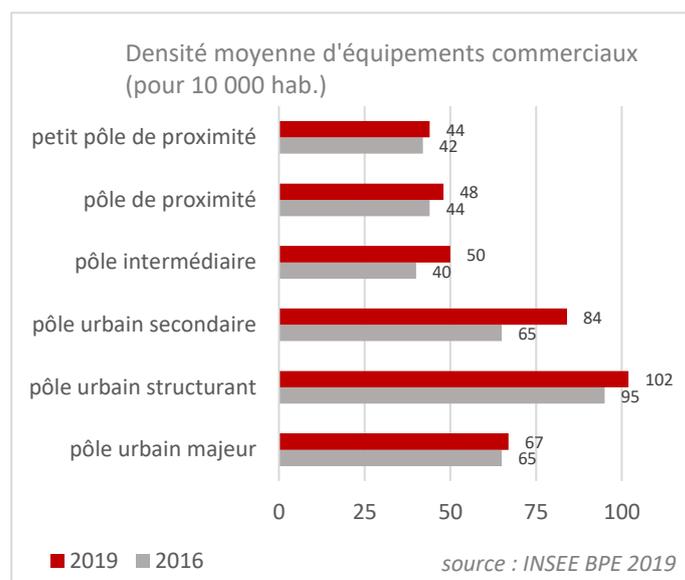
Hormis les parties doubiennes du Pays d'Héricourt et du Val Marnaysien qui demeurent très faiblement équipées (10 commerces pour 10 000 hab.), les autres territoires du Doubs conservent des taux acceptables et proche de 30 à 50 commerces pour 10 000 hab. Seules les communautés de communes du Plateau de Frasne et du Val de Drugeon, de Montbenoît et d'Altitude 800 restent en deçà de 30 commerces pour 10 000 hab.

Comme en 2016, ce sont les communes proches des principaux pôles urbains et/ou de la frontière suisse qui accueillent les plus importantes densités commerciales : École-Valentin, Houtaud, Chalezeule... Les territoires proches de la Suisse comportent en effet de nombreux commerces destinés à une importante clientèle frontalière.

Tous les types de pôles ont pu bénéficier d'une densification commerciale de proximité. En toute logique, les dynamiques commerciales les plus importantes se sont concentrées surtout dans les pôles de proximité (tels que Chalezeule, Châtillon-le-Duc, Les Fins, Saint-Hippolyte ou Roche-lez-Beaupré) ou intermédiaires (tels que Voujeaucourt, Maîche ou Saint-Vit).

Les intercommunalités qui ont accueilli les plus fortes dynamiques commerciales (de proximité et intermédiaire) sont la communauté de communes du Grand Pontarlier, Grand Besançon Métropole et la communauté d'agglomération de Montbéliard.

#### Données chiffrées



Les commerces des **gammes de proximité et intermédiaire** comprennent tous les commerces alimentaires et spécialisés hors grandes surfaces (hypermarché ; supermarché ; grandes surfaces de bricolage).

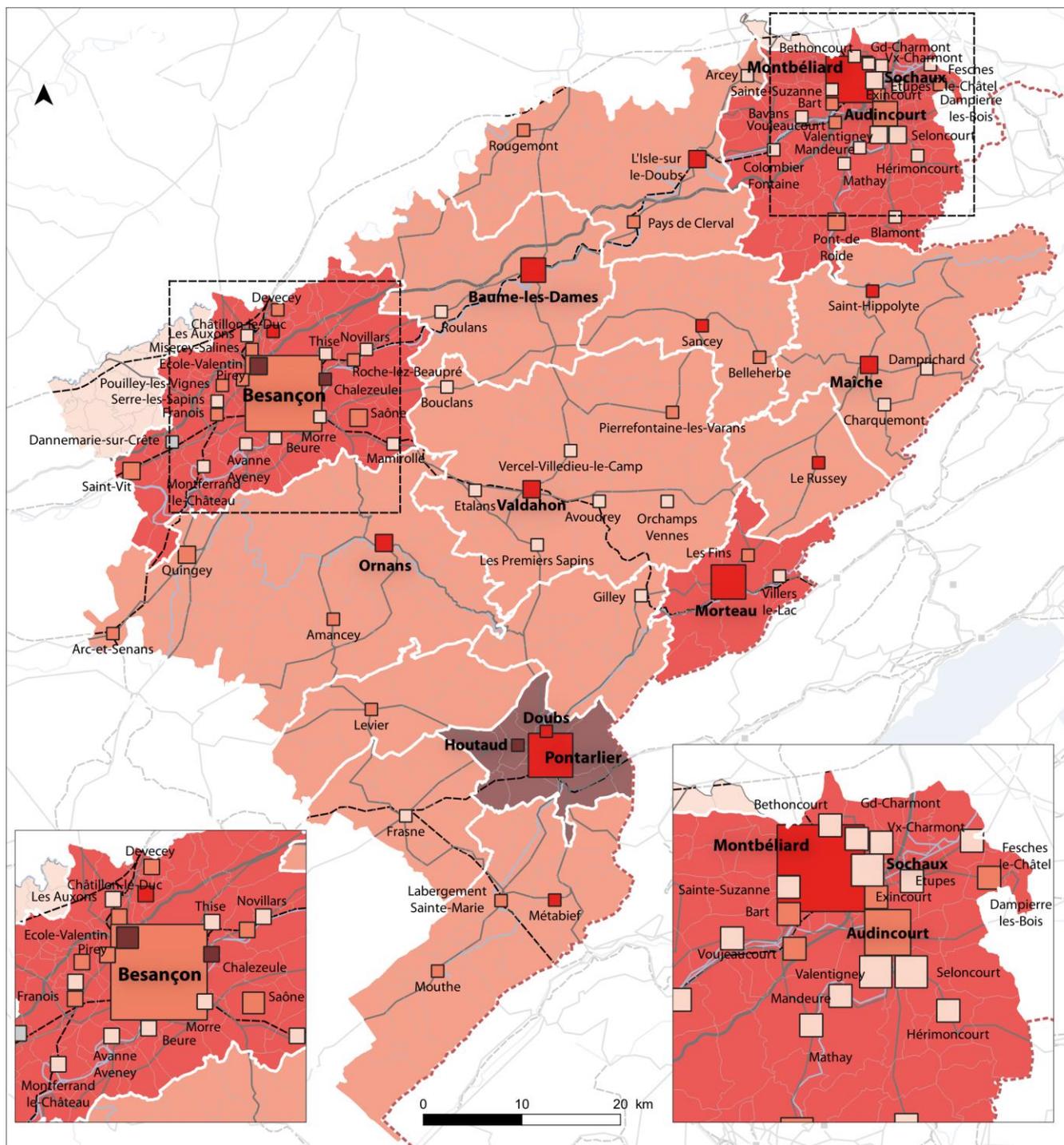
Cela comprend les **supérettes ; épiceries ; boulangerie ; boucheries ; poissonneries...** et les **librairies ; magasins de vêtements ; magasins d'équipements du foyer ; magasins de chaussures ; d'électroménager et de matériel audio-vidéo ; de meubles ; d'articles de sports et de loisirs ; de revêtements murs et sols ; drogueries quincailleries ; parfumeries ; horlogeries ; fleuristes ; optique...**

Seules les communautés de communes du Plateau de Frasne et du Val de Drugeon et d'Altitude 800 ont vu leur densité légèrement diminuer (entre -2 et -10 commerces de proximité pour 10 000 hab. entre 2016 et 2019 dans ce secteur rural du Doubs).

## Attractivité territoriale - commerce

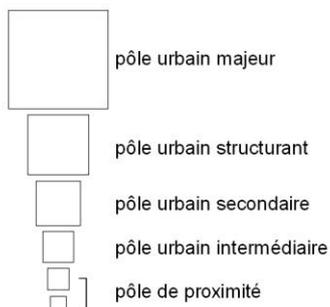
### Les commerces

2019



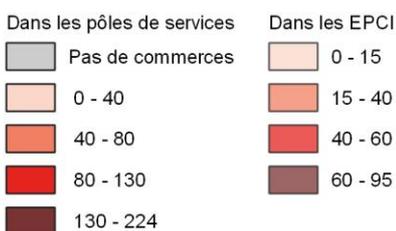
Sources : INSEE, RP 2017 - BPE 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

#### Typologie des pôles de service

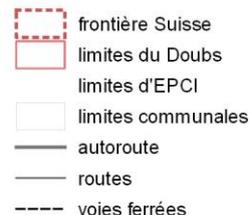


#### Nombre de commerces pour 10 000 habitants

$Nbe\ de\ commerce / nb\ d'habitant \times 10\ 000$

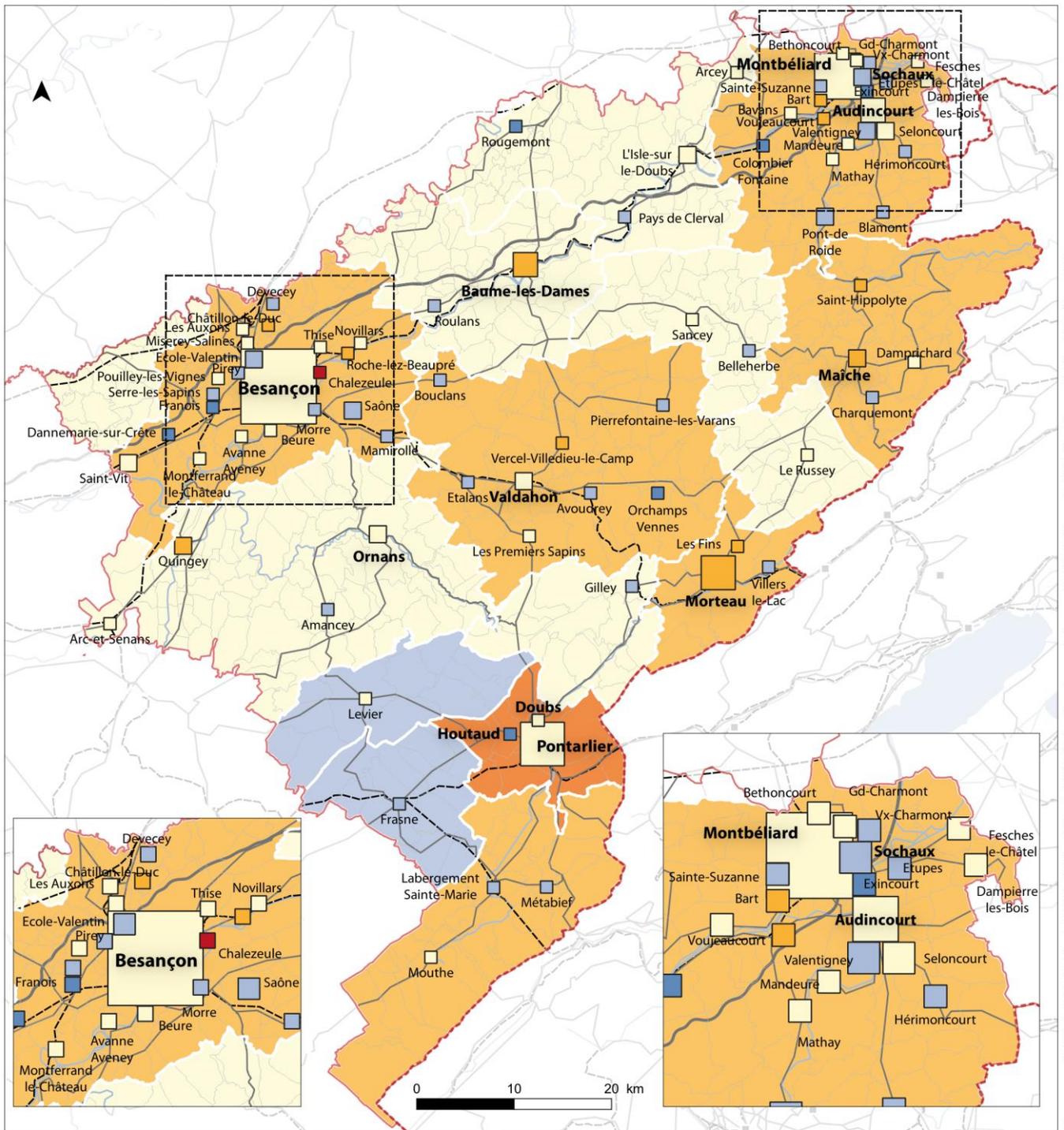


#### Repères géographiques



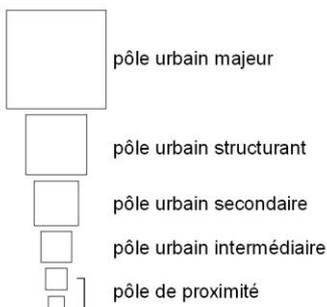
# Evolution de la densité des commerces

2016 - 2019



Sources : INSEE, RP 2014 et 2017 - BPE 2016 et 2019 | Fond cartographique : IGN BD Topo © | Réalisation : ADU - AUDAB, 2020

### Typologie des pôles de service

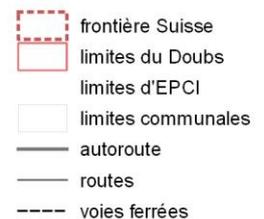


### Evolution du nombre de commerces pour 10 000 habitants

$Nbe\ de\ commerce / nb\ d'habitant \times 10\ 000$   
évolution en points



### Repères géographiques



---

**ADU**  
8 avenue des Alliés  
BP 98407  
25 200 Montbéliard Cedex  
[www.adu-montbeliard.fr](http://www.adu-montbeliard.fr)



**AUDAB**  
Hôtel Jouffroy  
1 rue du Grand Charmont  
25 000 Besançon  
[www.audab.org](http://www.audab.org)

